

HOLD-UP AU LANDERON
FORTE SOMME VOLÉE AU CRÉDIT FONCIER
(Page 3)

Du nouveau à l'usine de Palente
Lip: les ouvriers s'emparent du stock de montres

Il s'agit de «lutter» contre Ebauches SA

BESANÇON (AP). — Au cours de la nuit de lundi à mardi, le personnel de «Lip» a évacué le stock de montres hors de l'usine de Palente, et l'a transporté dans un lieu inconnu, mais considéré comme « sûr ».

Le stock, composé uniquement de montres finies, à l'exclusion de pièces détachées, représente une valeur d'environ 20 millions de francs français (plus de 10 millions de francs suisses).

L'opération d'évacuation a été menée à bien par une équipe d'une quinzaine de personnes.

L'usine de Palente est occupée par le personnel depuis le 13 mai, époque où la société a été mise en liquidation de biens. Cette occupation se poursuivant jour et nuit, l'évacuation du stock en a été facilitée.

Selon un délégué CFTD, il n'est pas question de vendre le stock. «Le personnel a été licencié pour motif économique et perçoit 90% de son salaire. Nous n'avons donc pas les mêmes problèmes qu'en 1973. Mais l'expérience d'il y a trois ans nous montre que les pouvoirs publics profitent parfois du mois d'août pour expulser le personnel de l'usine et, de plus, nous sommes inquiets pour le sort de la marque. Les seuls acheteurs éventuels de la marque «Lip» sont les Suisses d'Ebauches SA. Pour nous, il n'est pas question de voir le nom de «Lip» sortir des frontières. Le stock que nous détenons maintenant servira de moyen de pression pour empêcher cette vente de la marque ».

La situation était calme mardi matin à l'usine de Palente. Le personnel a été informé de l'opération au cours de l'assemblée générale quotidienne.

M. Michel Garcin, ancien secrétaire général de «Lip» a été retenu par quelques membres du personnel depuis lundi après-midi jusqu'à mardi matin à 6 h. En retenant ce responsable de la société à l'intérieur de l'usine, le personnel entendait seulement assurer la réussite de l'évacuation du stock. Pendant tout ce temps, les lignes téléphoniques de Palente ont été coupées.

LES IDÉES ET LES FAITS
A travers les revues

Le conformisme veut aujourd'hui que dans une certaine presse l'on ne loue que des publications de gauche. Pourtant, très intéressantes et d'une densité de pensée peu commune sont les revues inspirées par des principes traditionalistes.

C'est ainsi que «Lecture et tradition», bulletin littéraire contre-révolutionnaire qui paraît en Poitou, vient de fêter son dixième anniversaire. L'équipe de jeunes gens qui l'anime et qu'épaulent des aînés comme Jacques d'Arnoux, Maurice Bardèche, Henry Coston, Alexis Cuvers, Robert Martel, Jacques Ploncard d'Assac, cherche à atteindre un double but: d'une part, faire le pont entre les divers éléments d'une droite intellectuelle trop souvent divisée; d'autre part assurer la diffusion du livre, qu'il s'agisse de rééditions d'œuvres qui gardent toute leur valeur ou d'ouvrages nouveaux qui, dans un air vicié par l'argent et le bolchévisme, apportent les vérités salutaires de la spiritualité et du juste raisonnement.

«Pourquoi, dans toutes les librairies, Marx, Lénine, Freud, Marcuse, Garaudy, Sartre, demandent ces jeunes gens, et pourquoi jamais La Tour-du-Pin, Blanc de Saint-Bonnot J. de Maistre, Maurras, Drumont, Barruel?»

La «France latine» (Nos 64-65) porte à son sommaire un bel hommage à l'un de ses amis qui vient de disparaître, qui écrivait nombre d'ouvrages érudits sur la langue d'oc et le Languedoc. C'est à J. Lesaffre qui travaillait en collaboration avec P.-L. Berthaud (qui fut correspondant de «L'Express» pendant la guerre) que nous devons cette belle page sur l'auteur de Mireille: «Ce que nous admirons en Mistral, c'est le génie latin le merveilleux produit de cette culture méditerranéenne éternelle, malgré les haines et les jalousies. Nous l'aimons parce qu'il a pensé clair, droit et franc... Nous n'allons pas vers Mistral, nous partons de lui... Dans le passé, nous puisons des leçons d'énergie et des raisons d'action». D'autre part, la controverse se poursuit entre Robert Laffont, promoteur du mouvement «Neo-occitanisme» qui se veut progressiste, autonomiste, séparatiste, et les directeurs de la revue qui demeurent dans la tradition fédéraliste du félibrige.

Bonne mise au point de M. Pierre Barras sur Ecône dans «Una voce», la revue fondée par Gonzague de Reynold pour la défense de la foi, du latin et du chant grégorien, conforme d'ailleurs aux directives de Vatican II qui maintenaient le latin comme langue principale de l'Eglise. Mgr Lefebvre a-t-il été trop loin? Quoi qu'il en soit, «Una voce» s'étonne de la sévérité dont on fait preuve en haut lieu envers l'ancien archevêque de Dakar et la mansuétude que l'on montre envers des prêtres d'extrême-gauche et des extravagances liturgiques. Et pourtant l'on croyait l'Eglise évoluant vers le pluralisme.

Mentionnons encore le dernier Cahier des Etudes Le Play. Selon ce grand sociologue, ce n'est pas sur l'abstraction, mais l'observation qu'il faut baser la connaissance des faits. Dans une excellente étude, M. A. Dauphin-Meunier applique cette méthode à la Chine. Il en résulte que quel que soit le bond en avant accompli par celle-ci, la Chine est vraiment devenue une termitière.

René BRAICHET



Au temps où les «Lip» se livraient à des ventes sauvages (Archives - Keystone)

Seveso: l'OTAN se mêle du problème

SEVESO (Italie) (AP). — Des unités spécialisées de l'OTAN ont été sollicitées par les autorités italiennes mardi en vue de lutter contre la pollution causée par un nuage toxique dégagé par l'usine «ICMESA» de Seveso, près de Milan.

Deux experts chimistes américains, de la base de Vicenza, ont visité la zone touchée afin d'étudier les remèdes possibles à ce que le maire de Seveso, M. Rocca, a appelé un «désastre écologique».

Des spécialistes militaires britanniques étaient également attendus dans la région. Dix-sept jours après l'accident qui provoqua la fuite de gaz d'une usine chimique, les médecins toxicologues italiens ont lundi donné de nombreux conseils aux habitants des villages touchés de Sereso et Meda, près de Milan: ainsi il leur est recommandé de ne pas concevoir d'enfants pendant trois mois, «les substances toxiques de ce genre pouvant créer des lésions cellulaires catastrophiques en cas de grossesse», selon le professeur Carlo Sirtori, président de l'Institut toxicologique de Gènes.

Les médecins leur ont conseillé également de se passer de boisson et de tabac. Il leur a été en revanche recommandé de se livrer à des exercices physiques quotidiens afin d'éliminer les toxines. Par ailleurs, les autorités italiennes ont décidé d'étendre la zone interdite de 15 à 70 hectares.

D'autre part, M. Golfari, président de la région lombarde, a indiqué au cours d'une conférence de presse que les autorités ne connaissent que partiellement le processus de fabrication du gaz incriminé,

le trichlorophenol, et que l'évaluation de sa toxicité était rendue difficile par le fait que les travaux de recherche le concernant sont en suspens depuis 1972 à l'Université de Pavie.

Enfin, M. Golfari a annoncé qu'il allait demander au gouvernement de faire la lumière sur les activités «mystérieuses» de l'entreprise responsable, la société suisse «ICMESA» qui, a-t-il dit, fabrique des produits «suspects» exportés intégralement aux Etats-Unis.

Pas de francs-maçons dans l'Eglise affirment les évêques de Suisse

FRIBOURG ET BERNE (ATS). — En réponse à la première déclaration du «Comité international de défense de la tradition catholique», publiée le 16 juillet dernier par l'ATS, le père Bruno Holtz, porte-parole de la conférence des évêques suisses a déclaré à l'agence catholique Kipa que de prétendre que certains cardinaux et de hauts prélats de l'Eglise catholique sont «inscrits à des loges maçonniques» ne constitue pas moins qu'une calomnie.

Et le père Holtz de rappeler qu'il est interdit à un catholique d'être membre d'une loge maçonnique et que cette interdiction a été renouvelée ces dernières années, en particulier à l'intention des prêtres et des religieux: «Si l'on se place face à une telle réalité, il serait vraiment étonnant que les cardinaux et autres prélats soient des francs-maçons.»

Médaille d'or possible pour la Suisse grâce à Christine et au cheval «Granat»



La Zuricoise et «Granat».

(Keystone)

BROMONT (Canada, (ATS). — La Suisse Christine Stuckelberger, fille d'un médecin de Zurich, espère remporter la médaille d'or dans le grand prix individuel de dressage, si son cheval «Granat» veut bien l'aider...

D'ordinaire champion de dressage, «Granat», s'est assez mal comporté samedi lors de l'épreuve amicale, sorte de répétition générale de l'épreuve olympique qui sert à présenter les chevaux aux spectateurs.

«Il n'a pas été gentil et ne se concentrait pas», a déclaré la championne d'Europe. «Quand il entre sur une nouvelle piste, c'est toujours difficile. Il y avait beaucoup de couleurs, de monde, de bruit et de pots-de-fleurs. Il a été un peu distrait...»

Christine n'a pas peur des Russes, ni de l'Allemand de l'Ouest Harry Boldt qui sera son plus grand rival.

Harry Boldt est venu la voir travailler mais cela ne la gêne pas. «Je n'ai pas de secrets», dit-elle. Elle n'est pas allée, quant à elle, le voir travailler. Elle n'a fait travailler «Granat» qu'une seule fois par jour, depuis son arrivée au Canada. «Je ne veux pas le fatiguer», explique-t-elle.

La compétition de dressage commence aujourd'hui. La médaille par équipes sera attribuée jeudi après-midi et les 12 meilleurs cavaliers se mesureront vendredi pour la médaille d'or que Christine convoite.

Le grand prix individuel de jumping commence jeudi et c'est par le grand prix de jumping par équipes que se termineront les Jeux olympiques, dimanche.

Chasse à la drogue dans l'Oberland bernois

On a pu lire ces derniers temps dans plusieurs quotidiens que la police cantonale de Zurich a opéré des recherches approfondies dans le district d'Uster au sujet des trafiquants — et des consommateurs — de drogue. D'après ces in-

formations, 103 jeunes gens et jeunes filles ont été poursuivis en justice pour avoir enfreint la loi fédérale sur les stupéfiants.

Ainsi que le commandement de la police du canton de Berne le communiqué,

les autorités de l'Oberland zuricois ne sont malheureusement pas les seules à avoir affaire avec le problème de la drogue. Les organes judiciaires et policiers de l'Oberland bernois s'occupent également, en particulier dans la région de Thoune.

D'AMSTERDAM A THOUNE

Au début de cette année, la police cantonale de Berne a mené une vaste enquête au sujet des trafiquants et des consommateurs de drogue dans les régions de Thoune et de Spiez, qui permit d'appréhender 57 jeunes gens, pour la plupart des heunes hommes, dont à un certain moment, 22 se trouvaient en détention préventive. Plusieurs personnes qui avaient été arrêtées furent convaincus de trafic de drogue. D'autres s'étaient rendues coupables en agissant comme intermédiaires ou rabatteurs de clients. Les investigations démontrèrent, de plus que le trafic avait au moins porté sur 80,5 kilos de haschisch, 251 g d'héroïne, 100 grammes de cocaïne, 532 doses de LSD et 150 grammes de marijuana. Ces stupéfiants ont été, pour la plus grande partie, importés clandestinement dans la région du lac de Thoune depuis Amsterdam par les soins de jeunes gens de Thoune et de Spiez. De là, ils étaient acheminés vers Berne, Zurich ou ailleurs, et vendus au marché noir. Ce lot de stupéfiants valait au marché noir plus de 500.000 francs.

(Lire la suite en page 13.)

Les couturiers parisiens préparent un hiver chaud

PARIS, (AP). — Les couturiers vont nous en faire voir cet hiver de toutes les couleurs, mais à l'exception du soir où les teintes vives et franches sont de mise chez certains, le jour on devra se contenter de teintes incertaines, du bleu tirant sur le vert, du gris se fondant en bleu, du rouge virant au grenat ou au bleu très dur...

Presque tous les couturiers prônent la souplesse, mais pas la grande ampleur. La jupe est parfois plissée, mais en majorité montée à fronces.

Chez Serge Lepage, la silhouette est très emmitouflée. De grands cols, des écharpes-gilets, des capes-volutes, des

chasubles viennent s'ajouter aux robes, aux doubles-robes et aux pantalons.

Les robes ont des encolures drapées et des boutonnages sur l'épaule. Manteaux et robes sont fendus pour laisser voir ce qui est dessous. Ils sont souvent gansés. Un bonnet de laine assorti cache la chevelure.

Pour le soir, ce sont surtout des fourreaux pailletés, symétriques ou non, mais souvent dans des teintes sombres ou en lamé argent.

PIERRE CARDIN

Pierre Cardin reste fidèle à ses vastes emmanchures chauve-souris. La ligne générale est mouvante. Les pantalons de zouave et à la française se portent du matin au soir.

Les jupes en forme sont accompagnées de capes en forme (parfois asymétriques) à moins que ce ne soit une minicape réduite qui emprisonne les épaules.

(Lire la suite en dernière page.)

PAGE 2:

Rubrique «Météo»

Nous groupons désormais tous les renseignements météorologiques. De quoi se faire en quelques secondes une image précise de l'évolution du temps.

Le mot caché

NOTRE NOUVEAU JEU: Pour nous délasser jouons au mot caché. Ce jeu dont le succès est grand paraît chaque jour dans l'une de nos pages d'annonces. Un autre jeu figure en 3me page.

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 6, 7, 13.

INFORMATIONS SUISSES: page 13.

TOUS LES SPORTS: pages 8 et 9.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV: page 11.

OFFRES D'EMPLOIS

Pages 4 et 12



La femme de l'après-midi vue par Dior (Téléphoto AP)

Nouvelles économiques et financières

Economie suisse: évolution sectorielle différenciée

Les ordres reçus de l'étranger par l'industrie électro-technique ont augmenté au 1er semestre de 1976. Mais il n'en résulte pas d'expansion de la production, car les fabricants s'attachent d'abord à réduire leurs stocks. C'est ce qui ressort du dernier « Panorama conjoncturel » publié par l'Union de banques suisses, où sont retracées aussi bien l'évolution actuelle que les perspectives d'avenir d'importantes branches de l'économie suisse.

Dans la chimie, la marche des affaires s'est sensiblement améliorée au cours des cinq premiers mois de 1976. D'une

année à l'autre, la production s'est accrue de 16 %, retrouvant ainsi son niveau de 1973. Vu la raréfaction des affaires dans le textile, les entreprises de finissage des textiles escomptent une légère progression des ventes annuelles et des résultats avec des effectifs inchangés. Malgré le durcissement de la concurrence étrangère, les ventes de la conserverie suisse devraient demeurer stables pour l'ensemble de l'année.

COMMERCES D'AUTOMOBILES : PREVISIONS DÉPASSEES

Entre janvier et mai, les ventes de voitures particulières et commerciales ont augmenté de 7 % à 85.000 sur la période comparable de 1975 (à titre de comparaison: +33 % aux Etats-Unis et +28 % en Allemagne fédérale). D'une façon générale, les affaires se sont nettement mieux développées que prévu. Au commerce d'automobiles, qui, il y a six mois environ, prévoyait une stagnation des affaires, s'attend maintenant à une progression de 5 % au moins pour l'ensemble de 1976. Les nouvelles immatriculations devraient représenter une somme de 2,65 milliards de francs, en augmentation de 300 millions.

Bien que la construction se trouve toujours dans une phase de contraction de l'activité, nombreux sont les entrepreneurs qui se montrent un peu plus optimistes dans la situation actuelle et en ce qui concerne les perspectives à court terme. Cette appréciation repose surtout sur l'évolution dans le génie civil.

Certains gros distributeurs du commerce de détail tablent sur une expansion modérée des affaires au 3ème trimestre, en particulier dans les secteurs textile et habillement. Les prix de vente moyens, qui se situent actuellement légèrement au-dessous de leur niveau de

1975, ne devraient guère être relevés au cours des trois prochains mois.

SERIEUSE CONCURRENCE POUR LES DROGUERIES

Les UBS dougistes interrogés par l'UBS envisagent un accroissement du chiffre d'affaires de 2 à 3 % en 1976, dont 2 % seront dus à la hausse des prix. Une augmentation est attendue dans les produits pharmaceutiques non soumis à ordonnance, ainsi que dans les produits diététiques. En revanche, les ventes d'articles pour les soins corporels et de cosmétiques devraient reculer de 3 à 5 %. L'environnement commercial est peu favorable pour les drogueries. D'un côté, elles doivent disposer d'un vaste éventail de produits (jusqu'à 10.000 articles), ce qui immobilise passablement des capitaux, et offrir des conseils spécialisés. De l'autre, elles se heurtent à une concurrence sévère de la part de divers gros distributeurs. Pour remédier à cette situation, les droguistes envisagent d'intensifier à l'avenir les offres spéciales, de pratiquer une politique dynamique en matière d'assortiments et d'élargir encore leurs services à la clientèle.

AGENCES DE VOYAGES : OPTIMISME MODÉRÉ

Le taux de change du franc étant favorable, les Suisses devraient, cet été, être plus nombreux qu'en 1975 à se rendre à l'étranger. D'après l'enquête faite par l'UBS auprès des principales agences de voyages, les réservations dépassaient nettement, à fin mai, les chiffres comparables d'une année auparavant. Par ailleurs, maintes agences tablent sur de nombreuses réservations de dernière heure. En valeur, les réservations devraient avoir égalé les résultats de 1975, ou, tout au plus, les avoir légèrement dépassés. La clientèle est devenue plus sensible aux prix. En outre, du fait de la récession, celle de la catégorie de revenus moyens, notamment, a dû réduire son budget de vacances.

L'hôtellerie ne s'attend pas à une raréfaction des affaires durant la saison d'été. Selon l'enquête faite par l'UBS; dans les principales stations touristiques, le taux de fréquence devrait même continuer de baisser, la tendance affectant aussi bien les touristes étrangers que les Suisses.

FRIBOURG

PORTALBAN

Concert au camping

(c) Organisé par la Société de développement de Portalban, la « Chanson du pays de Neuchâtel » a donné samedi soir au camping un concert apprécié en interprétant plusieurs morceaux de son répertoire. Pour agrémenter la soirée, le groupe de danses folkloriques « La Villanelle » dirigée par M. Hutwiler a prêté son concours pour la circonstance.

Association cantonale neuchâteloise de football

Saison 1976 - 1977

Communiqué officiel Formation des groupes

IIe ligue: Bôle I - Deportivo I - Corcelles I - Couvet I - Fontainemelon I - Hauterive I - Geneveys-sur-Coffrane I - Le Locle II - Marin I - Saint-Blaise I - Saint-Imier I - Serrières I.

IIIe ligue - groupe I: Béroche I - Châtellard I - Chaux-de-Fonds II - Colombier I - Cortaillod I - Dombresson I - Fleurier Ia - Le Landeron I - Neuchâtel Xamax Ia - Superga II - Le Parc Ib - Floria Ib.

Groupe 2: Auvornier I - Comète I - Etoile Sporting I - Fleurier Ib - Floria Olympique Ia - Lignières I - Neuchâtel Xamax Ib - Pal Friul I - Le Parc Ia - La Sagne I - Sonvilier I - Travers I.

IVe ligue - groupe I: Châtellard I - Bôle II - Colombier II - Cressier Ia - Gorgier Ib - Centre portugais I - Espagnol Ia - Helvetia Ib - Béroche II - Saint-Blaise IIa.

Groupe 2: Boudry II - Corcelles II - Cornaux I - Cortaillod II - Cressier Ib - Gorgier Ia - Le Landeron II - Lignières II - Salento I.

Groupe 3: Coffrane I - Hauterive II - Marin II - Espagnol Ib - Helvetia Ia - Comète II - Saint-Blaise IIb - Serrières II - Auvornier II.

Groupe 4: Buttès I - Couvet II - L'Areuse I - Môtiers I - Noiraigue I - Saint-Sulpice Ia - Saint-Sulpice Ib - Travers II - Blue-Stars Ia - Blue-Stars Ib.

Groupe 5: Les Bois Ia - Les Brenets Ib - Etoile IIa - Le Locle IIb - Ticino Ib - Les Ponts-de-Martel Ia - Saint-Imier II - La Sagne IIb - Sonvilier II - Fontainemelon II.

Groupe 6: Les Bois Ib - Les Brenets Ia - Etoile Ib - Le Locle IIIa - Centre espagnol I - Ticino Ia - Les Ponts-de-Martel Ib - La Sagne IIa - Dombresson II.

COUPE NEUCHATELOISE

1er tour (14 - 15 août 1976):
Match 1. Floria I - Saint-Imier I
Match 2. Le Parc I - Comète I
Match 3. La Sagne I - Deportivo I
Match 4. Sonvilier I - Fontainemelon I
Match 5. Lignières I - Marin I
Match 6. Dombresson I - Hauterive I
Match 7. Le Landeron I - Serrières I
Match 8. Travers I - Bôle I
Match 9. Châtellard I - Fleurier I
Match 10. Corcelles I - Etoile I
Match 11. Colombier I - Béroche I
Match 12. Cortaillod I - Saint-Blaise I
Equipe dispensée: Couvet I.
IIe tour (18 septembre - samedi du Jeûne):
Vainqueur match 6 - vainqueur match 1
Vainqueur match 2 - vainqueur match 4
Vainqueur match 5 - vainqueur match 3
Vainqueur match 8 - vainqueur match 7
Vainqueur match 9 - Couvet I
Equipes dispensées: vainqueurs matches 10, 11 et 12.
La formation des groupes juniors sera communiquée prochainement.

VAUD - VAUD - VAUD

Assurance-chômage: tout reste à faire

Du service d'information des groupements patronaux vaudois:

Lorsque l'Etat annonce qu'il se charge d'organiser — ou de réorganiser — lui-même un secteur important de la prévoyance sociale, il interromp les réalisations particulières. Chacun attend de connaître le résultat des études entreprises par l'administration publique, chacun reste dans l'expectative jusqu'à ce que le nouveau dispositif étatique soit mis en place, puis on prend plus d'initiative.

Cet effet de freinage s'est fait sentir depuis quelques mois dans le domaine de l'assurance-chômage. L'attente du scrutin du 13 juin procurait un alibi à tous ceux qui auraient pu agir dans le cadre de l'ancien régime.

Depuis que sévissent la récession et le chômage, la faiblesse du système réside dans l'insuffisance des ressources financières. M. Brugger, avec toute son autorité de magistrat, aurait pu s'adresser aux responsables actuels des caisses d'assurance-chômage et leur dire: « Il vous incombe de faire face à la situation nouvelle, augmentez vos cotisations

de manière à disposer des sommes nécessaires! » Les institutions existantes auraient sans doute réagi, elles auraient résolu le problème financier, dont tout le reste découle. M. Brugger a préféré dire que la solution dépendait de l'adoption d'un nouvel article constitutionnel prévoyant l'encaissement de cotisations en pour cent des salaires et permettant l'application des « conceptions de l'OFIAMT ». Alors chacun s'est contenté d'attendre le coup de baguette magique du 13 juin.

L'article constitutionnel est adopté et l'on s'aperçoit déjà que cela n'entraîne pas ipso facto la réforme. L'appareil de perception des cotisations proportionnelles au revenu n'existe pas et l'on se demande comment il pourrait être monté pour le 1er janvier 1977.

L'OFIAMT (département de l'économie publique), qui s'occupe de l'assurance-chômage, s'adresse à l'OFAS (département de l'intérieur), dont dépend l'AVS-AI, et lui pose cette question: peut-on charger les caisses publiques professionnelles et interprofessionnelles de l'AVS-AI d'encaisser la cotisation desti-

née à l'assurance-chômage? L'OFAS a quelques raisons de renâcler; les caisses de compensation sont déjà très chargées par leurs propres tâches; en outre, la perception de cotisations conjointes créerait des difficultés administratives; en effet, pour l'assurance-chômage, le cercle des assurés et le salaire déterminant ne sont pas les mêmes que pour l'AVS-AI. Même si on leur imposait cette tâche nouvelle, les caisses AVS-AI auraient de la peine à s'adapter au délai imparti.

Le délai est aussi trop court pour mettre au point et faire adopter par les Chambres la future loi d'application. Cette élaboration ne saurait être bâclée. Elle pose trop de questions délicates. La perception centralisée des cotisations — par l'AVS ou par une nouvelle administration qui n'existe pas encore — entraînera assez rapidement l'élimination des caisses professionnelles existantes. Or ces institutions jouent un rôle essentiel par la connaissance qu'elles ont de leurs assurés. Comment les remplacer par un système centralisé tout en maintenant le contact personnel indispensable? C'est une impossibilité.

Il ne faut pas escamoter ces questions importantes. La « Tribune de Lausanne - Le Matin » s'est montrée bien légère, au lendemain du scrutin, en qualifiant d'égoïste le tiers des votants qui refusa l'article constitutionnel. Une partie des opposants auraient préféré des améliorations rapides, dans le cadre du système actuel, au long cheminement vers un régime plus étatiste.

Il serait fâcheux de continuer à attendre passivement les vertus imaginaires du régime futur. L'application du nouvel article constitutionnel pouvant se faire attendre plus longtemps que prévu, M. Brugger, conseiller fédéral, agirait utilement s'il exhortait les responsables des caisses à tout mettre en œuvre pour accroître leurs ressources et faire front aux difficultés par leurs propres moyens.

Ce n'est pas en supprimant la responsabilité des organisations professionnelles qu'on peut résoudre le problème de l'assurance-chômage. Il faut au contraire affirmer cette responsabilité.

G.P.V.

YVERDON

Explosion due au gaz: propriétaire brûlée

YVERDON (ATS). — Hier, vers 17 h, dans une villa du chemin des Bains, à Yverdon, une explosion s'est produite à la suite d'une fuite de gaz dans une conduite souterraine au moment où la propriétaire, Mme Yvonne Gonthet, 64 ans, a enclenché le chauffage, au sous-sol. La déflagration, aussitôt suivie d'un début d'incendie, a provoqué d'importants dégâts sur deux étages. Le centre de secours contre l'incendie de la ville a maîtrisé le sinistre. Mme Gonthet a dû être transportée à l'hôpital d'Yverdon, souffrant de brûlures aux mains et aux jambes.

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Edith RICHARD

très touchée et reconnaissante des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues en ces jours de douloureuse séparation, adresse aux personnes qui l'ont entourée ses plus vifs remerciements et sentiments de reconnaissance, pour leur message, leur présence ou leur envoi de fleurs.
Cortaillod et Delémont, juillet 1976.

La famille de Monsieur René WEGMÜLLER

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil remercie très sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part par leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Neuchâtel, juillet 1976.

La famille de Monsieur Gustave DÜRST

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part. Le réconfort apporté par la présence de collègues, d'amis et de connaissances au crématore l'a particulièrement touchée. Elle le prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La famille de Monsieur René MORAX

vivement touchée et réconfortée des nombreuses témoignages de sympathie et d'affection reçus en ces jours de douloureuse séparation, adresse aux personnes qui l'ont entourée ses plus vifs remerciements et ses sentiments de reconnaissance profonde pour leurs messages, leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs dons.
Neuchâtel, le 26 juillet 1976.

A l'issue de l'assemblée, M. A. Merminod, gérant de la Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise, a renseigné les producteurs sur les nombreuses difficultés que rencontre l'orientation de la production laitière, en Suisse. L'application d'un contingentement serait une source de mécontentement chez les agriculteurs. L'orateur a pu annoncer que la fusion des quatre fédérations laitières était en bonne voie de réalisation et qu'une commission a été nommée pour élaborer des statuts.

Société de laiterie de Payerne: travaux de modernisation importants

De notre correspondant: La Société de laiterie de Payerne (ville et hameaux) a siégé en assemblée générale sous la présidence de M. Georges Cherbin. La production pour l'année 1975 a été de 2.092.242 kg en diminution de 44.380 sur 1974. La retenue conditionnelle pour l'année s'élève à 78.138 francs. Déduction faite de la quantité franchée et du reliquat, c'est plus de 53.000 fr. que les producteurs ont payé au compte laitier, à Berne.

Les rapports du comité et de la commission de vérification des comptes ont été adoptés sans aucune observation. M. René Jomini-Rapin a été nommé membre du comité, en remplacement de M. Oscar Savary, démissionnaire. Des remerciements ont été adressés au gérant, M. Ernest Savary, qui a fêté cette année ses 30 ans de service. Le comité a également exprimé sa gratitude à tout le personnel.

Des travaux importants de modernisation ont été exécutés tant à la laiterie de Vers-chez-Perrin qu'à celle de Payerne, où l'on a installé le refroidissement du lait à l'eau glacée (4 degrés), ainsi que le stockage du lait dans des réservoirs. Tous les matins, le lait est ramassé par pompage directement dans les citernes sur le camion.

Visiteurs toujours plus nombreux

(c) Durant les six premiers mois de l'année, 11.779 personnes ont visité l'église abbatale de Payerne, chef-d'œuvre de l'art roman dans notre pays. Par rapport à l'année précédente, l'augmentation est de 566 unités.

Le vignoble entre soleil et pluie

LAUSANNE (ATS-CRIA). — Le vignoble vaudois soumis cette année à des caprices météorologiques exceptionnels, comme le reste des cultures, ne se porte pas trop mal dans l'ensemble, à un peu plus de deux mois des vendanges. Le haut des vignes de Lavaux a souffert du gel au printemps. La longue sécheresse n'a pas favorisé le développement des grains mais, en contrepartie, le raisin avait de l'avance, jusqu'à quinze jours par endroits avant les pluies torrentielles de la semaine passée. Les dernières pluies sont en train de rétablir la situation et les vendanges devraient avoir lieu un peu plus tôt que d'habitude, soit fin septembre ou début octobre.

Pour la région de Morges, à Chigny et à Denens surtout, la grêle et le ravinement des orages dévastateurs du début de la semaine dernière ont provoqué des pertes atteignant de 30 à 40 %, pertes qui se sont reproduites peu après dans les hauts de Lavaux, mais dans une mesure plus faible. Dans le Chablais vaudois, en revanche, les pluies ont été bénéfiques.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 21 juillet. Kyburz, Virginie Aude, fille de Gilbert Werner Gérard, serrurier, Neuchâtel, et de Jacqueline Christiane Julienne, née Corminboeuf. 25. Jimenez, Javier, fils de José Antonio, jardinier, Neuchâtel, et de Margarita, née Luque. André, Alain, fils de Willy Robert, restaurateur, Boudry, et de Rosette Marie-Louise, née Monnat.

PUBLICATIONS DE MARIAGE: 26. Pheulpin Rémy-Willy, employé de commerce, et Rusconi Cécile-Annelise, les deux à Neuchâtel; Werner Gérard, et Bolli Christiane-Janine, les deux à Breda, (Pays-Bas).

PUBLICATION DE MARIAGE. — 27 juillet. Devaux, Maurice William, étudiant, Moutier, et Van Seumeren, Marie Thérèse Margarita, Neuchâtel. DECES. — 25 juillet. Gentison née Monbaron, Marguerite, née en 1889, ménagère, Neuchâtel, épouse de Gentison, Alfred Henri. Rossel, Daniel Michel, né en 1956, sans profession, Neuchâtel, célibataire. Clottu, Aline Anna, née en 1906, ménagère, Hauterive, divorcée. 26. Frasse née Magnin, Lina Elise, née en 1902, ménagère, Champ-du-Moulin, épouse de Frasse, Arthur Eugène.



Prévisions pour toute la Suisse

Les trois éléments déterminant la situation sont: un anticyclone sur le proche Atlantique, une dépression sur l'Italie et un air froid et humide d'altitude qui a provoqué de nombreuses pluies en Suisse. Cet air humide s'éloigne vers le sud-est. Le temps sera assez ensoleillé en plaine notamment. Des résidus nuageux subsisteront encore dans les Préalpes, orientales notamment. En plaine, la température sera proche de 21 degrés cet après-midi. La limite de zéro degré avoisinera 3000 m. Bise faiblissante.

Sud des Alpes: Temps ensoleillé malgré des passages nuageux. Le soir, quelques averses orageuses.

Evolution probable

Evolution probable pour jeudi et vendredi: au nord: très nuageux ou couvert et pluies. Frais. Au sud: généralement ensoleillé.

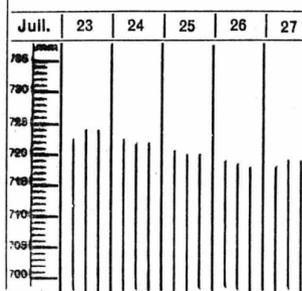
Temps et températures Europe et Méditerranée

Sous abri à 13 h: Neuchâtel: très nuageux, 17; Zurich-Kloten: très nuageux, 16; Genève-Cointrin: nuageux, 19; Locarno-Magadino: nuageux, 24; Saentis: brouillard, 3; Berne: très nuageux, 16; Bâle-Mulhouse: couvert, 16; Copenhague: très nuageux, 21; Stockholm: nuageux, 20; Londres: peu nuageux, 23; Bruxelles: très nuageux, 19; Amsterdam: couvert, 19; Paris-Orly: nuageux, 22; Nice: nuageux, 24; Berlin: peu nuageux, 24; Munich: couvert, pluie, 15; Vienne: peu nuageux, 21; Barcelone: peu nuageux, 26; Rome: nuageux, 27; Belgrade: très nuageux, 26; Athènes: serin, 27; Moscou: très nuageux, 26; Madrid: serin, 28; Malaga: serin, 25; Las Palmas: serin, vent 43 kmh, 26; Tunis: nuageux, 29.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 27 juillet 1976. Température: moyenne: 16,3, min.: 13,0, max.: 19,6. Baromètre: moyenne: 720,1. Eau tombée: 8,8. Vent dominant: direction: est, nord-est. Force: faible à modérée. Etat du ciel: couvert; à partir de 17 h nuageux. Pluie de 0 h 30 à 9 h 30.

Niveau du lac: 429,29



La rédaction de la Feuille d'avis de Neuchâtel n'est pas responsable des lettres et documents qui lui sont adressés; elle ne se charge pas de les renvoyer aux expéditeurs.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain!
CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
Neuchâtel 1, rue du 34
La Chaux-de-Fonds 14, av. Léopold Robert

VIGNOBLE

PESEUX

Les freins lâchent: tamponnement

Hier vers 15 h 25, au volant d'une automobile, Mme B.F., de Boudévillers circulait rue de Neuchâtel à Pesieux, en direction du chef-lieu. A la hauteur de la rue des Carrels, les freins de son véhicule ayant lâchés, celui-ci heurta l'arrière de l'automobile conduite par M. R.F., de Marin, qui avait ralenti pour tourner à gauche. Dégâts.

Trois et non cinq

La motocyclette Vespa, volée à Pesieux dans la soirée de samedi entre 20 h et 23 h, porte plaque NE 3453 et non 3455, comme cela a été indiqué par erreur.

SAINT-BLAISE

Collision: gros dégâts

Au volant d'une automobile, M. C.S., de Cudrefin, circulait rue de la Plage à Saint-Blaise en direction ouest hier vers 10 h 35. Arrivé à l'intersection de la rue du Lac, son véhicule est entré en collision avec l'automobile conduite par M. L.D., de Saint-Blaise, qui circulait rue du Lac du nord au sud. Dégâts importants.

Pêche dans le lac

Filets de gardon (vengeron), perches: moyenne; truites et palées: bonne; bondelles: faible.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

En action à la poissonnerie

COLIN (gros) tranches 100 g 1.25
SARDINES nettoyées 100 g -.39

Super Centre Portes-Rouges

LA ROUVRAIE

Colonie de vacances à Bellevue/Bevaix

Encore quelques places disponibles du 2 au 21 août. Tél. 46 12 72.

au Quai Osterwald: AUTOUR DE L'AREUSE Projections commentées. Entrée libre

Formule de changement d'adresse

Pour être agréables à nos abonnés, nous procédons gratuitement aux changements d'adresses qu'ils nous demandent d'opérer en Suisse. Afin d'éviter l'interruption de la distribution du journal, nous les prions de nous adresser leurs instructions

PAR ÉCRIT

trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

FAN-L'EXPRESS

Service des abonnés, 4, Saint-Maurice

2001 NEUCHÂTEL

Changement d'adresse * temporaire * définitif (* souligner ce qui convient)

Domicile habituel:

Nom - Prénom: _____
No - rue: _____
Localité: _____ No postal: _____

Nouvelle adresse:

Nom - Prénom: _____
No - rue: _____
Localité: _____ No postal: _____
Valable dès le _____ au _____ y compris.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Attaque à main armée au Landeron

Deux bandits s'emparent du contenu de la caisse de la succursale du Crédit foncier neuchâtelois

Après Cressier au début du mois, au tour du Landeron maintenant d'être la victime de bandit audacieux. Il était un peu plus de 16 h hier, lorsque deux hommes armés ont pénétré dans l'agence du Landeron du Crédit foncier. L'un d'eux portait une cagoule brune et l'autre des lunettes de soleil très foncées. Ils ont menacé de leurs armes le caissier, M. Daniel Waelti, ainsi qu'une jeune

Le vol à main armée n'a pas attiré l'attention des voisins. Le personnel communal, dont les bureaux sont pourtant situés en face de la banque, affirma n'avoir rien vu ni entendu.

VAINE PRISE EN CHASSE

Pourtant, un homme qui passait par là au moment où les deux bandits sortaient de la banque a jugé leur comportement suspect et les a pris en chasse avec sa voiture. Il les a malheureusement perdus de vue aux feux situés un peu plus loin. Du reste, qu'aurait-il pu faire contre deux hommes armés ?

VOL A MAIN ARMÉE

Quelques instants après le vol à main armée, on a retrouvé un peu plus loin dans le village la voiture de marque Alfa Romeo 1200 rouge, portant les plaques de contrôle BE 272 683, que les bandits avaient utilisée et qu'ils ont abandonnée. Ils sont ensuite montés à bord d'une Fiat 135 coupé 2400, gris métallisé, avec les plaques NE 1552, qui avait été volée à La Chaux-de-Fonds le même jour vers 12 h 30. A l'heure où nous mettons sous presse, ce véhicule n'avait toujours pas été retrouvé. Il semble bien qu'aucun complice n'attendait les deux bandits et qu'ils ont agi seuls.

Cette série d'attaques à main armée dans la région commence à inquiéter sérieusement la population. En effet, on se souvient que le 1er juillet déjà, un vol à main armée avait eu lieu à la Banque cantonale neuchâteloise de Cressier. Là, également, les bandits étaient deux (un troisième les attendait dans une voiture volée) et avaient mis la main sur 130.000 francs. Selon le même schéma qu'au Landeron à peu de choses près, la police n'exclut pas la possibilité qu'il s'agisse des mêmes malfaiteurs dans les deux cas.

SIGNALLEMENT

Voici le signalement des deux inconnus :

— Inconnu, 30 ans environ, 170-175 cm, sveltes, cheveux bouclés châtain foncés, légèrement grisonnants, tombant sur la nuque, visage allongé, teint basané, mal rasé, pullover noir, lunettes de soleil à bords dorés, gants en laine, accent du sud.

— Inconnu, 30 ans environ, 160 cm, sveltes, cagoule de laine brune tricotée, cheveux châtain clair tombant sur la nuque, pullover brun, pantalon vert bouteille, gants en laine bruns.

Tous deux étaient armés de pistolets.

NOTRE ENQUÊTE

filles, les deux seuls employés à ce moment-là, et un client également présent dans les locaux. Ils ont exigé qu'on leur remette la caisse et ont raflé en plus des rouleaux de monnaie et différents papiers.

COMBIEN ?

On ne peut pas encore évaluer le montant de la somme volée. Cependant, comme l'affirme le sous-directeur du Crédit foncier neuchâtelois, M. Mauron, le chiffre de 100.000 fr. avancé par l'Agence téléphonique est exagéré. En effet, pendant cette période de vacances, la direction du Crédit avait décidé de laisser le moins d'argent possible dans ses agences.



L'agence du Landeron du Crédit foncier, où les bandits ont « fait leur coup ».

(Avipress - Baillod)

Débat à Saint-Blaise sur la relance dans le cadre communal

IV. « NON » à l'Etat-patron, « OUI » à l'essor de l'équipement industriel du canton !

Lors du débat organisé à Saint-Blaise sur la relance économique dans le cadre communal (voir la « FAN » des 11, 26 et 27 juillet) les représentants des communes de l'Est ont été unanimes : la seule relance possible pour les communes est la poursuite des travaux courants et l'étude de réalisations répondant exclusivement à un besoin. Comme à Boudry, le 21 juillet, les participants se demandent ce que l'Etat proposera en autonomie en matière de relance.

M. F. BELJEAN (Saint-Blaise) en intervenant sur cette question, a reflété l'opinion générale :

— Nous dirons « OUI » aux projets de relance de l'Etat, si son programme se réalise dans le cadre du budget gouvernemental, dont certains postes pourraient être réduits au profit d'autres, le complément étant fourni par le soutien financier de Berne. En revanche, nous dirons « NON » si l'Etat envisage une relance qui imposera de nouvelles charges aux communes...

M. W. GEISER (Lignières) a exprimé une autre préoccupation :

— On peut se demander comment l'Etat parviendra à proposer son propre programme de relance sans le concours des communes alors que ses caisses se vident et que déjà la machine gouvernementale éprouve de la peine à tourner...

RÉALISER DES ÉCONOMIES POUR LA RELANCE ?

Tous ont été unanimes sur cette question : les pouvoirs publics, à tous les échelons, doivent pratiquer une politique

d'austérité et utiliser les économies réalisées à des travaux de relance permettant de sauvegarder un certain nombre de postes de travail dans les secteurs les plus durement frappés par la récession comme la construction.

Le reste dépendra de la capacité de notre industrie d'exportation de s'adapter à l'évolution de la conjoncture internationale en tenant compte des besoins en produits nouveaux. L'idée a été ensuite émise par certains des participants que la Confédération peut prendre des mesures plus efficaces pour soutenir l'industrie d'exportation :

— La Confédération peut par exemple se pencher sur la maladie du franc suisse, envoyer des missions commerciales à l'étranger (comme cela commence à se faire), adopter des mesures favorisant l'exportation, mais en revanche la raison commande de dire « NON » à l'Etat-patron, car le système d'économie libérale a fait ses preuves...

VERS LA SORTIE DU TUNNEL

A Saint-Blaise, comme à Boudry, la question du chômage a été longuement évoquée. On assiste actuellement à une amélioration du marché du travail et certains signes prouvent que l'économie suisse commence à sortir de l'ornière grâce à la nette reprise qui se manifeste notamment aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, en France et en Allemagne fédérale.

MM. AUBRY et SCHALLER ont exprimé le souhait qu'un effort particulier soit déployé pour employer les jeunes qui ont terminé leur apprentissage ou leurs études, afin d'éviter de les trans-

former en aigris pouvant se révolter de main contre une société qui ferait preuve d'indifférence à l'égard de la jeunesse :

— Cela ne veut pas dire qu'il s'agira de créer plus de postes de travail que de travailleurs, même si la relance économique générale se confirmait, car l'expérience récente a prouvé le besoin de maintenir un équilibre...

Pour le président du Landeron, la reprise des affaires dépendra du degré de capacité des entreprises d'affronter les difficultés actuelles. La concurrence devient de plus en plus âpre sur les plans national et international et en Suisse, comme ailleurs, l'avenir sourira uniquement aux entreprises les plus solides, les mieux gérées, aux industries qui miseront sur la qualité, la recherche, l'innovation et la conquête de nouveaux débouchés :

— Dans l'éventualité d'une telle reprise économique, il sera possible de garantir un certain nombre de postes de travail dans le canton, mais si la relance tellement souhaitée conduisait à une nouvelle période de croissance folle, le retour à une situation anormale aurait des conséquences lourdes pour l'avenir du pays...

LE ROLE DE L'ÉTAT

La conclusion ? L'Etat peut encourager l'équipement industriel du canton, favoriser l'implantation de nouvelles industries, créer des conditions pour le développement des activités tertiaires, promouvoir la recherche :

— Les banques, qui entretiennent des contacts permanents avec le monde industriel, peuvent favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, notamment en étudiant et en canalisant les demandes. Ensuite, par le biais d'un dialogue entre les pouvoirs publics et le secteur privé, les communes intéressées auraient la possibilité de s'informer auprès d'un office économique cantonal dont la renaissance se révèle urgente...

J. P.

Les participants

Ont participé au second débat sur la relance économique dans le cadre communal, à la Maison de commune de Saint-Blaise, le 8 juillet, MM. Gilbert Capraro, conseiller communal (Cornaux), J.-P. Aubry (Cressier), Georges Schaller (Le Landeron), Walther Geiser (Lignières), François Beljean (Saint-Blaise), Bruno Roethlisberger (Thielle - Wavre), tous présidents des conseils communaux. Le Groupement des communes du Littoral était représenté par son secrétaire, M. Bertrand Reeb et notre journal par Jaime Pinto, rédacteur.

Au tribunal de police du district de Neuchâtel Un tuteur, cela peut tout de même être utile !

C'est à une bien curieuse histoire que l'on a assisté hier lors de l'audience du tribunal de police du district de Neuchâtel, que présidait Mlle Geneviève Fiala, assistée de Mme Claire-Lise Jaquet qui remplissait les fonctions de greffier.

Bien qu'il fût sous tutelle depuis bon nombre d'années et ait été averti à de nombreuses reprises qu'il ne devait rien acheter à crédit ou emprunter, M. R., au mois d'août de l'année dernière, confia à une connaissance qu'il avait un urgent besoin d'une somme de 500 fr. pour ses vacances. La connaissance accepta d'intervenir en sa faveur auprès de l'employeur de M. R. afin que le prêt fût consenti.

Lorsqu'il prêta l'argent, l'employeur ne fut pas mis au courant, ni par l'intermédiaire, ni par M. R. lui-même, que celui-ci se trouvait sous tutelle. Et lorsque l'employeur voulut récupérer son argent, il tomba de haut... Prévenu d'esqueroquerie, M. R., par l'intermédiaire de son mandataire, contestait avoir eu l'intention et l'astuce de tromper son employeur. Quant à l'intermédiaire, qui, elle, était parfaitement au courant de la situation du prévenu, elle s'entendit reprocher par la présidente :

« MAIS JE N'AI RIEN FAIT ! »

— Vous rendez-vous compte que vous auriez pu vous aussi être renvoyée devant le tribunal pour cette affaire ? Que c'est uniquement au tuteur de M. R. de régler les questions financières ?

— C'est cela. Maintenant, c'est moi qui vais être condamnée et je n'ai rien fait !

Dans son jugement, le tribunal a estimé que M. R. avait caché consciemment et intentionnellement le fait d'être placé sous tutelle afin de pouvoir obtenir de l'argent. Actuellement cependant, une partie de la somme a déjà été remboursée et la plainte a été retirée. Mais M. R. a déjà été condamné à deux reprises. Il a été averti plusieurs fois. Mais sa responsabilité est fortement diminuée d'après l'expert qui l'a examiné. Si bien que finalement le prévenu a été condamné à dix jours d'emprisonnement ferme et au paiement de 125 fr. de frais.

Le 21 mai dernier, vers 17 h, A. R.-M. et T. M.-M. ont dérobé dans un grand magasin du chef-lieu diverses marchandises et pièces vestimentaires pour un montant de 61 fr. 80.

— Ils faisaient des achats ensemble, raconta la surveillante du magasin. Ils avaient deux sacs en plastique dans lesquels ils mettaient la marchandise qu'ils ne voulaient pas payer à la caisse.

— Se sont-ils tous les deux emparés de marchandises sur les rayons ? demanda le mandataire de T. M.-M.

— Non. C'était toujours le même. Votre client se contentait de faire le guet. L'avocat saisit alors la perche qui lui était tendue et tenta de faire admettre au tribunal que son client n'avait rien volé et qu'à tout le moins il devait être mis au bénéfice du doute quant à sa participation dans cette affaire. Mais le tribunal ne l'entendit pas de cette oreille.

SURSIS TOUT DE MÊME

Actuellement les deux prévenus sont retournés dans leur pays et c'est la raison pour laquelle ils ne se sont pas présentés hier à l'audience. Ceci ne suffit toutefois pas à formuler à leur endroit un pronostic défavorable. Aussi un sursis de deux ans a-t-il été accordé aux deux peines de six jours d'emprisonnement prononcées. En outre A. R.-M. supportera 30 fr. de frais, tandis que l'autre condamné, qui avait sollicité l'intervention d'un avocat d'office, s'acquittera lui de 80 fr. de frais.

Le 9 avril dernier, vers 19 h, une scène entre voisins éclata dans les corridors d'un immeuble de Serrières. Finalement on arriva aux mains et c'est la raison pour laquelle J. I. était renvoyé sous les préventions de voies de fait et injures, tandis que sa femme, P. I., ne se voyait reprocher que des injures.

Une habitante de l'immeuble, qui discutait justement avec la plaignante au moment où l'incident se déroula, vint apporter sa version de l'affaire. Mais elle fut continuellement interrompue par la prévenue.

— Non, cela ce n'est pas vrai. Il faut dire la vérité ! Attention Madame... Mais le témoin confirma que J. I.

avait bel et bien frappé le fils de la plaignante et que la prévenue s'était laissée aller à un langage... plutôt ordurier.

— Elle m'a même injurié moi aussi, ajouta le témoin.

— Vous n'avez pourtant pas porté plainte ? s'étonna la présidente.

— Non, car on m'a toujours dit qu'on traitait les autres de ce qu'on est en réalité soi-même !

A DIEU...

— Le procureur requiert contre vous une amende de 200 fr., dit la présidente aux époux irascibles. Qu'avez-vous à ajouter à ce sujet ?

— Moi je ne peux rien dire, répondit la femme. C'est au bon Dieu à juger...

Finalement les deux époux ont écopé chacun d'une amende de 80 fr. avec délai d'un an pour radiation au casier judiciaire. Ils paieront en outre 30 fr. de frais. Et J. I., qui en a décidément assez de ces histoires, confirma qu'il avait démenagé... Ainsi on peut espérer que le calme se rétablira dans ce quartier de l'ouest de la ville.

On reprochait à E. S. et à sa femme M. S. d'avoir, depuis l'automne 1975 et à de nombreuses reprises, abusé de l'emploi du téléphone, appelant le plaignant, attendant que celui-ci réponde, puis raccrochant sans rien dire. Comme cette infraction ne se poursuit que sur plainte, la présidente tenta d'emblée la conciliation.

— Cela sera difficile d'aboutir à un arrangement, répliqua le mandataire du plaignant, car les appels continuent ! Nous avons constaté que lorsque E. S. est à la maison, cela cesse. Mais dès qu'il n'est pas là, cela reprend de plus belle. Bien sûr, il a appris que son appareil était surveillé.

Car une enquête fut faite par les P.T.T. Et elle révéla que le plaignant avait été appelé jusqu'à... 50 fois par jour ! Finalement, les deux parties sont tombées d'accord : la procédure sera suspendue durant deux mois. Si les appels téléphoniques cessent, le mandataire du plaignant proposera à son client de s'arranger à l'amiable. Sinon, l'on procédera à une administration complète de preuves avant le jugement.

Vu et entendu dans le district de Boudry

De notre correspondant : Sans faire état de statistiques officielles ou officieuses, il n'est que de jeter un regard autour de soi, dans le district de Boudry, pour se demander si nombre de citoyens sont conscients de la situation. Pour une certaine minorité, la récession n'est pas apparue comme un épouvantail. Touchant d'appréciables allocations de chômage pendant plusieurs mois, on continue de vivre confortablement sans trop se soucier de l'avenir. Mais les autres, ceux qui n'étaient pas atteints ?

Certains prophètes ont laissé périr sur l'arbre tous les fruits de leurs certitudes sans penser qu'un simple coup de téléphone au secrétaire communal aurait permis à ce dernier de trouver sur-le-champ des personnes qui eussent été heureuses de profiter de l'occasion d'une cueillette gratuite.

Des quantités de pain sec partent dans l'usine d'incinération des ordures, alors qu'il faut nourrir du bétail avec du fourrage coûteux ! Nous voyons des personnes jeter toutes sortes d'objets, vêtements, chaussures, etc., dont d'autres, même pas miséreux, feraient leur bonheur. On ne peut que secouer la tête devant ce manque de respect des biens que Dieu met dans les mains des hommes !

Triste encore, ce que nous avons entendu de la bouche de certains patrons, de bons patrons, occupant certains ouvriers depuis plusieurs décennies. Pour différentes raisons, ils se trouvent dans l'obligation d'engager quelques ouvriers supplémentaires à titre fixe ou temporaire. Ils firent alors appel à l'office du chômage en demandant parfois que la priorité soit accordée à des ouvriers suisses. C'était leur droit. Dans un cas, voici ce que nous a déclaré un de ces patrons :

— J'ai engagé deux chômeurs pour quelques mois ; à titre définitif s'ils donnaient satisfaction. Sur les deux, l'un n'est quasi jamais à l'heure au travail.

L'autre, pour des raisons futilles, manque chaque semaine un à deux demi-jours. En plus, ils s'entendent mal avec leurs collègues.

Un autre patron nous a déclaré :

— J'ai engagé un chômeur pour livrer des marchandises avec ma camionnette. Il lui fait régulièrement un demi-jour pour faire les livraisons que faisait l'ancien titulaire et à plusieurs reprises, son haleine sentait l'alcool alors que j'interdis formellement cette consommation pendant les heures de travail.

D'autres patrons fiévreux ont confié que de nombreux chômeurs engagés travaillent quelques jours, puis s'en vont tout simplement, parfois sans aucun prétexte. Le chef du personnel d'une grande entreprise auquel nous avons posé la question de savoir si de nombreux chômeurs se présentent ou écrivaient pour obtenir du travail, nous répondit ceci :

SAINT-BLAISE

Carrefour dangereux !

(c) Un carrefour de Saint-Blaise, naguère peu dangereux, est devenu, depuis quelque temps, un des points critiques de la localité. En quelques jours, trois chocs se sont produits au même endroit ! Hier, vers 11 h 30, deux voitures sont entrées en collision à l'intersection de la rue de la Plaque (côté sud) et du chemin de la Plage, non loin du passage pour piétons du Ruau menant au port.

La raison de ces collisions est indirectement liée à l'amélioration du carrefour de la poste et à ses feux. En effet, de nombreux automobilistes cherchent à éviter d'être retenus par les feux rouges et utilisent comme itinéraire de déviation la rue de la Plaque dont le débouché sur le chemin de la Plage, fortement masqué, est dépourvu d'une signalisation appropriée.

Parlons français Mafia

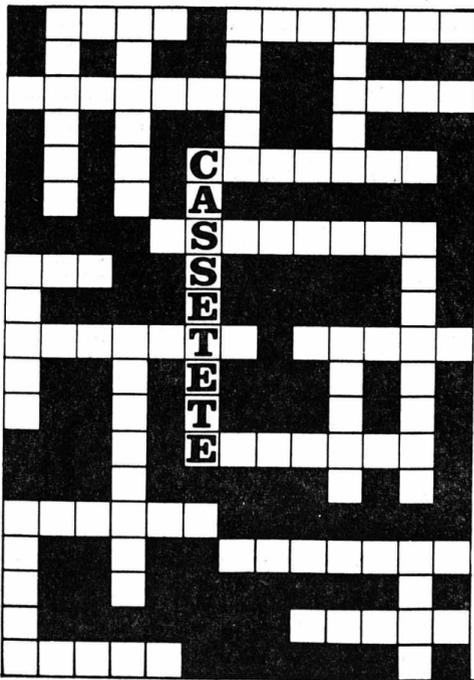
De ce mot sicilien, d'origine obscure, les dictionnaires qui le mentionnent donnent les deux orthographes mafia et maffia. Celui de Dournon recommande la seconde, et l'encyclopédie de Dupré lui donne raison : « Le mot dialectal sicilien s'écrit mafia ; le redoublement de la consonne est un trait phonétique de l'italien proprement dit ».

Notons que le mot prend une majuscule quand il désigne le réseau sicilien, et une minuscule quand il sert de nom commun (association secrète de malfaiteurs).

(Défense du français)

Jeux en croix

A l'aide des dessins, remplissez les cases blanches.



Solution en page 7



M. Jean-Pierre Aubry, président de Cressier. (Avipress - J.-P. Baillod)



M. Bruno Roethlisberger, président de Thielle-Wavre. (Avipress - J.-P. Baillod)

IMMEUBLES

A vendre

BEAU TERRAIN

à bâtir de 800 m² formant un verger. Tous services à proximité. Assez indépendant, à 150 m de la forêt. Val-de-Ruz.

Tél. (038) 53 38 91.

Je cherche, pour la construction d'une villa,

terrain

à proximité des transports publics. Réverrier, Corcelles, Cormondrèche, Auvignon, Peseux.

Faire offre sous chiffres FP 1676 au bureau du journal.

A vendre

ancienne maison à Savagnier

très bien entretenue, avec petit jardin. Habitable immédiatement et à l'année. Entresol: Carnotzet 1^{er} étage: cuisine + salon 2^{ème} étage: galetas aménageable Chauffage par calorifères à bois, cuisine électrique, chauffe-eau. Une partie du mobilier est comprise dans le prix de vente.

Pour visiter: FIDIMMOBIL S.A. Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel Tél. (038) 24 03 63.

Etude Jacques Ribaux avocat et notaire Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41

BOUDRY

au chemin des Adoz, appartement de 3 pièces, loyer dès Fr. 295.— + charges. Appartement de 2 pièces, Loyer dès Fr. 275.— + charges. Studio non meublé Loyer Fr. 200.— + charges.

Fbg Ph. Suchard grand appartement de 4 pièces, loyer Fr. 485.— + charges.

Route de Grandson bel appartement de 4 1/2 pièces, cuisine agencée. Loyer Fr. 540.— + charges.

Bel appartement de 3 1/2 pièces, cuisine agencée. Loyer Fr. 430.— + charges.

APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES

à louer à Gorgier, dans quartier tranquille. Cuisines équipées, grand séjour, balcon au sud, ascenseur. Garage à disposition. Prix intéressant.

Tél. (038) 24 70 52.

A louer à Boudry (fbg Ph.-Suchard), dès le 24 septembre 1976,

appartement 4 pièces

confort. avec service de conciergerie, Loyer mensuel: Fr. 375.— charges comprises, salaire déduit.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel, rue Pourtalès 2, dès le 24 octobre 1976, un

STUDIO

salle de bain, hall, penderie, W.-C., galetas. Loyer mensuel Fr. 285.— charges comprises.

S'adresser à CAMERIMO S.A. Neuchâtel, Tél. (038) 24 56 24.

A louer à

NEUCHÂTEL

Champréveyres 1

4 pièces dès Fr. 535.— + 70.— = Fr. 605.—
5 pièces dès Fr. 649.— + 90.— = Fr. 739.—
6 pièces dès Fr. 773.— + 90.— = Fr. 863.—
places de parc dans garage collectif Fr. 48.—

Evoles 51-53

chambres indépendantes Fr. 150.— tout compris

Draizes 40

1 pièce. Fr. 115.—
3 pièces, dès Fr. 345.—

FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

A louer à Serrières, Pierre de Vingle 18,

UN BOX

dans garage collectif. Libre dès le 1^{er} septembre 1976. S'adresser à Etude Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55 (l'après-midi).

A louer près du centre pour tout de suite ou date à convenir

bel appartement meublé

de 2 chambres, cuisine, salle de bains, balcons. Loyer mensuel 480 fr., chauffage compris.

Tél. 24 06 42 ou 31 14 12



A LOUER studios meublés et non meublés neufs tout confort, cuisine agencée, transports publics devant l'immeuble. Libres tout de suite. Prix intéressant.

S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2, tél. 25 17 25 2001 Neuchâtel

RUE DU ROCHER 36 A LOUER

STUDIO

cuisine, baignoires-W.-C., eau chaude et chauffage général. Service de conciergerie. Libre dès le 24 septembre. Loyer mensuel: Fr. 248.— + charges.

Banque PIGUET & C^{ie} Service des Gérances YVERDON. Tél. (024) 23 12 61, interne 41-42.

A louer au Landeron

immédiatement ou date à convenir,

1 PIÈCE dès Fr. 210.—
3 PIÈCES dès Fr. 460.—
4 PIÈCES dès Fr. 615.—
tout confort, charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel (ch. de Trois-Portes) situation magnifique, dès le 24 septembre 1976

STUDIOS

dès Fr. 325.— charges comprises

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel, rue Pourtalès 2, dès le 24 septembre 1976, un

STUDIO

comprenant une cuisinette, W.-C. et salle de bains. Loyer mensuel: Fr. 270.—, charges comprises.

S'adresser à CAMERIMO S.A. Neuchâtel, tél. (038) 24 56 24.

Etude Jacques Ribaux avocat et notaire Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41

AREUSE,

au chemin des Isles, appartement de 2 pièces, loyer Fr. 285.— + charges. Studio non meublé, loyer Fr. 225.— + charges.

CORTAILLOD,

à la Grassilière, appartement de 4 pièces, loyer Fr. 435.— + charges.

BEVAIX

à la rue Crêt-Saint-Tombet appartement de 3 pièces, loyer Fr. 410.— charges comprises.

A louer à Cortailod-village (ch. des Murgiers), immédiatement ou pour date à convenir:

2 pièces dès Fr. 292.—
2 1/2 pièces dès Fr. 388.—
3 pièces Fr. 445.—
3 1/2 pièces dès Fr. 480.—

tout confort, charges comprises; dès le 24 septembre 1976, garage Fr. 60.—

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer à Marin

magnifique studio

au rez avec dégagement, séjour de 25 m², cuisine agencée, tapis tendu, bus à proximité.

Fr. 315.— + charges.

Tél. (038) 33 48 42.

A louer, tout de suite ou pour date à convenir, à Neuchâtel,

beaux studios tout confort

meublés ou non meublés.

Fiduciaire Leuba & Schwarz Fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71.

OFFRES D'EMPLOIS

Garage des Parcs Rosière 2 à Neuchâtel Agence Renault

cherche

mécanicien sur auto

sachant travailler seul.

Prendre rendez-vous Tél. 25 29 79.

Fleurier on cherche

sommelière

Débutante acceptée.

Entrée au plus vite.

Tél. 61 21 98.

On cherche

couple de concierges,

mari bricoleur, épouse ne travaillant pas, pour 3 petits immeubles localisés situés à l'est de la ville. Bonne rémunération. Appartement de 3 pièces à disposition.

Ecrire sous chiffres 28-900206 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.



cherche: femme de ménage de 8 h 30 à 11 h. Bon salaire.

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 85 88.

Je cherche pour entrée immédiate

1 menuisier qualifié

sachant travailler seul avec permis de conduire.

S'adresser à Michel Marti Menuiserie Le Landeron Tél. 51 10 08.

SEEWER

Vous êtes mécanicien...

aimez le travail varié, êtes indépendant et consciencieux, et possédez de bonnes connaissances en électricité: vous êtes alors le collaborateur que notre société, fabriquant des machines RONDO destinées au secteur boulangerie-confiserie, cherche pour son service clientèle. Une expérience dans la branche alimentaire serait appréciée. En tant que

Monteur/Service clientèle

(localité Burgdorf et environs)

vous exercerez votre activité sur tout le territoire suisse et disposerez d'une voiture de service bien équipée (permis Cat. A).

Si vous aimez voyager et que vos connaissances de la langue allemande vous permettent de servir le réseau suisse allemand, nous attendons votre appel.

Monsieur E. Buchmann, tél. (034) 22 63 11, se tient volontiers à votre disposition pour de plus amples détails.

SEEWER S.A.,
Fabrique de Machines,
3400 Burgdorf.

LA MAISON DE SANTÉ DE PRÉFARGIER Clinique psychiatrique 2074 Marin/NE

cherche, infirmiers (ères) diplômés (ées) ou aides-infirmiers (ères) qualifiés (ées) désirant fonctionner comme

veilleurs (euses)

à plein temps ou temps partiel. Logement ou chambre et pension à disposition. Avantages sociaux.

Faire offres écrites ou téléphoner à l'administrateur. Tél. (038) 33 51 51.

Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir

QUINCAILLIER

ayant expérience, désirant être formé pour assumer responsabilités.

Vendeur en quincaillerie Aide-comptable

- Ambiance de travail agréable
- Locaux modernes
- Places stables

S'adresser à R. URECH SA, 1860 Aigle. Discretion assurée.

On cherche pour Neuchâtel (5 minutes du lac)

sommelière

studio à disposition.

Tél. (038) 55 29 44.

Baux à louer au bureau du journal

L'ADMINISTRATION COMMUNALE LAUSANNOISE met au concours un poste d'OFFICIER DE POLICE

Conditions générales - aptitude de chef, organisateur et administrateur.

- Conditions spéciales
- au bénéfice d'un titre et d'une pratique professionnelle appropriés
- excellente culture générale, si possible de niveau universitaire
- officier dans l'armée
- connaissance de l'allemand, voire d'autres langues
- âge maximum: 35 ans
- entrée en fonctions: dès que possible ou date à convenir.

Les conditions de nomination, notamment de salaire, seront fixées d'après l'âge et l'expérience acquise.

Offres de service et renseignements au commandant de la Police municipale, av. Florimont 1, 1006 Lausanne, tél. 20 17 11, jusqu'au 25 août 1976. Prière de joindre un curriculum vitae et les copies de certificats, diplômes ainsi qu'une photographie.

Nous engageons: sommelière

pour début août; tous les jours dès 18 heures.

Tél. 24 27 13, dès 10 heures.

On cherche jeune homme ou jeune fille comme

pompiste

pendant 15 jours

Tél. 25 22 87.

MARIAGES

VEUF

43 ans, avec fillette de 12 ans, habitant le Nord vaudois, aimerait refonder un foyer avec une femme simple et affectueuse.

Ecrire sous chiffres OFA L 5123 Orell Füssli Publicité S.A., case postale, 1002 Lausanne.

VEUF

sérieux, bonne éducation, vivant dans sa maison de campagne, désire rencontrer dame aisée de 60 à 68 ans, sympathique, affectueuse, de physique agréable.

Ecrire sous chiffres BL 1672 au bureau du journal.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

DAF 44 1972 AUTO SENN Tél. 24 72 72 Neuchâtel

A vendre, de particulier, magnifique Mercedes 230 SL coupé, modèle 67, automatique, 150.000 km, beige et brun, état de marche impeccable. Prix Fr. 15.000.— net comptant. Non sérieux s'abstenir. Tél. 25 24 35.

AUDI 80 L 4 p. 1974 AUTO SENN Tél. 24 72 72 Neuchâtel

A vendre Kawasaki 250 moteur 3000 km peinture spéciale, carénage tête de fourche. Tél. 33 59 27.

FIAT 128 1973 AUTO SENN Tél. 24 72 72 Neuchâtel

A vendre Kawasaki 250 Trial 7000 km. Expertisée, 1800 fr. Tél. (038) 31 25 59.

DAF 55 1969 AUTO SENN Tél. 24 72 72 Neuchâtel

A vendre Simca 1301 S 1971. Expertisée, bon état. Tél. 33 36 55, dès 19 heures.

FIAT 128 Coupé 1974 AUTO SENN Tél. 24 72 72 Neuchâtel

SENN Pour toute occasion SAINE Tél. 24 72 72

publicité? clients?

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

SUBITO



LOCAUX COMMERCIAUX

comprenant un magasin avec arrière-magasins.

Adresser offres sous chiffres EO 1675 au bureau du journal.

A louer au Landeron tout de suite ou pour date à convenir,

studio

avec cuisine, baignoires/W.-C., cave et case de congélation, Fr. 266.— tout compris;

appartement de 3 1/2 pièces

avec cuisine, baignoires/W.-C., balcon, cave et case de congélation, Fr. 541.— tout compris. Situation tranquille et très ensoleillée.

Pour tout renseignement, s'adresser à la gérance

ROBERT PEISTERAG Immobilien und Verwaltungen Neugengasse 17 Bern Tél. 031 22 02 55

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

E	D	D	R	O	L	I	M	S	T	U	A	S	E	P
P	E	R	A	C	E	N	U	A	A	C	E	R	I	O
A	N	A	U	S	G	O	I	E	C	S	I	S	G	L
P	I	Z	N	O	L	L	S	L	M	A	A	N	R	V
U	C	U	G	U	L	S	A	E	T	U	A	I	I	E
O	H	O	O	E	U	M	L	N	G	T	G	S	R	I
S	E	Z	U	O	A	O	E	A	R	A	C	H	E	L
T	U	R	R	T	D	M	R	C	H	A	M	B	O	N
I	S	M	I	I	U	A	S	O	U	T	A	N	E	B
L	E	O	E	C	C	E	L	A	I	R	E	P	M	I
N	N	U	O	I	H	Y	A	C	I	N	T	H	E	S
E	X	D	N	E	T	A	R	C	U	A	E	R	U	B
I	S	R	E	L	A	S	E	I	N	I	G	R	I	V
H	E	S	O	R	T	X	E	D	E	V	E	N	E	G
C	E	H	C	N	A	T	E	T	I	N	D	O	U	F

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors 6 lettres non utilisées dont vous formerez un nom de profession. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut. Une même lettre peut servir à plusieurs mots.

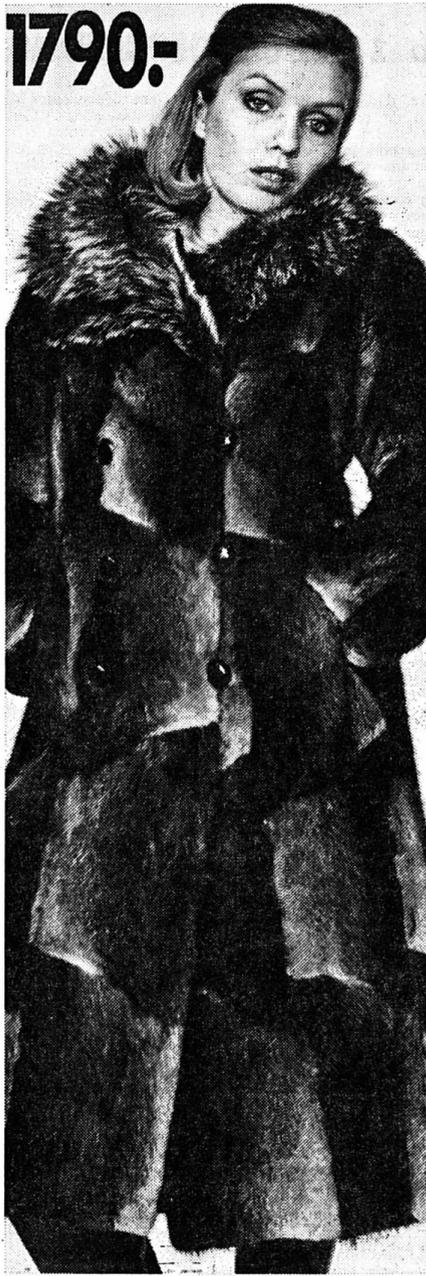
Acclamation - Bureaucrate - Bis - Chienlit - Chambon - Documentaire - Dénicheuse - Dextrose - Etanche - Genève - Girl - Gogo - Huns - Hyacinthe - Impériale - Mélodieux - Milord - Nicaragua - Pis - Rousseau - Race - Rachel - Raz - Ses - Soupape - Salers - Soutane - Tailleur - Tango - Tindouf - Vis - Virginie - Zoulous.

(Solution en page 11)

PRIX INATTENDU



1390.-



1790.-



1990.-

Veste de fourrure, renard gris, 80 cm, Gr. 36-42

1390.-

Manteau de fourrure, rat musqué, col en marmotte, Gr. 38-46

1790.-

Manteau de fourrure, queues de vison, ceinture cuir, Gr. 36-44

1990.-

Chaque prix: une performance!



AU LOUVRE
La nouveauté SA

Neuchâtel

NOUVEAU! TV

Nous améliorons sans cesse NOTRE SERVICE DE DÉPANNAGE

Téléphonez jusqu'à 12 h et nous réparons dans la journée

Maîtrise fédérale

JEANNERET & C^{ie} SA

Seyon 26-28-30 Au Confort Ménager Téléphone 24 57 77 Neuchâtel

RÉPARATIONS MACHINES À LAVER

toutes marques. Rapide, partout!

Tél. (039) 63 12 24.



Le spécialiste vous propose plus pour moins cher Machines à laver - lave-vaisselle - frigos - congélateurs - cuisinières, etc.

Gros rabais ou reprises

Machine à laver dès

599.-

Lave-vaisselle dès 799.-

Le déplacement en vaut la peine.

Grand choix de toutes marques livraisons + service assurés.

Location - vente.

DISCOUNT DU VIGNOBLE Fornachon & Cie Tél. (038) 46 18 77 2022 Bevaix

Exposition - Peinture

galerie Union des Banques Suisses Cap 2000 Peseux

G. DIACON

se fait un plaisir de vous présenter une sélection de ses toiles les plus séduisantes: paysages, fleurs, cuivres, chardons.

Ouverture: du 26 juillet au 28 août.

VULCAN

Appareil d'alarme feu et fumée

simple et bon marché de

Fr. 138⁵⁰ à Fr. 155⁵⁰



En vente au magasin

GROUX ÉLECTRICITÉ SA

Seyon - Moulins 4 - Tél. 24 21 00

ENCORE UNE EXCLUSIVITÉ

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5

Tél. 038 - 246363

920'000 prêts versés à ce jour

ÉCHEC À LA RÉCESSION!



Faire échec à la récession, c'est faire de la publicité. La publicité, c'est la reine du commerce. Le commerce, c'est offrir, démontrer, argumenter, vendre. Vendre, c'est choisir le quotidien comme support publicitaire.

FAN-L'EXPRESS
105.000 lecteurs chaque jour.

Banque Populaire Suisse

Echange des anciennes parts sociales

No 200001 - 650000

No de valeur 132054

Les parts sociales no 200001 - 650000 en circulation n'étant plus munies que du coupon no 38 et du talon, nous avons procédé à une réimpression complète simultanément à l'augmentation de capital 1976.

Nous prions les détenteurs de nos parts sociales de présenter leurs anciens titres no 200001 - 650000 avec coupon no 38 et talon

dès le 29 juillet 1976

à l'une de nos succursales, en vue de les échanger contre de nouvelles parts sociales munies des coupons no 38-57 et talon.

L'échange aura lieu sans frais.



BANQUE POPULAIRE SUISSE

BIENNE - BIENNE

Selon des sources officieuses

Le budget de chaque direction municipale serait amputé de 10% l'année prochaine

De notre rédaction biennoise :
En supplément du travail provoqué par les élections municipales, le Conseil de ville aura encore à examiner au préalable le budget de 1977. Il est maintenant à peu près certain que la direction des finances disposera de dix millions de moins pour faire son budget. Si l'on sait qu'un dixième de la quotité d'impôt représente 3,5 millions, on se rend mieux compte du « trou » qu'il faudra combler. Aussi le Conseil de ville s'attaquera-t-il au problème dès la rentrée. Selon des renseignements officieux, la direction des finances envisagerait de réduire de 10% les dépenses de chaque service. Si une telle réduction peut être semblable-t-il relativement bien supportée par certaines directions (police, travaux publics), il en est d'autres, telles les œuvres sociales et les écoles, qui vont « passer un mauvais quart d'heure ».

Dans cet ordre d'idées, l'autorité municipale prévoit de revoir sa politique de subventions. En examinant le budget de 1976 de plus près, on constate que la commune accorde près de quatre millions de francs de subventions à des associations d'utilité publique, culturelles, artistiques et sociales. Une réduction fixe pour chaque groupement signifierait pour certains la mise en question même de leur existence. La commune voudrait éviter de telles injustices. En revanche, il se révèle que certaines institutions pourraient plus aisément se passer d'une partie de leur subventions au profit d'une autre ou de la caisse municipale. Aussi va-t-elle mettre au point un règlement auquel seront soumises toutes les institutions qui n'ont pas d'obligations légales et financières envers des tiers.

Dans un premier groupe, on trouve toutes les fanfares et musiques, les Eglises, le théâtre (TPR), l'ADII, la Société des beaux-arts, le jardin d'acclimatation, etc. Une seconde tranche concerne les institutions sociales : Armée du Salut, cuisine populaire, colonie de vacances, pouponnière, homes d'enfants, d'apprentis, de pédagogie curative, Société d'hygiène mentale, hôpital Wildermeth, aide de ménage aux vieillards, école d'ergothérapie, etc. La troisième catégorie des institutions concernées sont la Main tendue, les diverses associations pour invalides, la Colonia libera, etc.

tions étant dépendantes de contrats de salaire entre autres. Certaines d'entre elles toutefois seront loin d'être épargnées de ces mesures d'économie. De source généralement bien informée, la Société d'orchestre aurait été informée d'une réduction de revenus variant entre 10 à 15% pour l'année prochaine, ce qui signifierait une baisse de salaire pour les musiciens. M. E.

Noyade dans l'Aar près de Hagneck

De notre rédaction biennoise :
On a retrouvé hier vers 9 h le corps d'une inconnue dans l'Aar. La noyade remontait à quelques heures seulement. La malheureuse, âgée de 50 à 60 ans, de corpulence forte, a été retrouvée près du barrage de l'usine électrique, à la hauteur de Hagneck, et n'avait pas encore été identifiée hier soir. La police a ouvert une enquête.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo : 15 h et 20 h 15, festival Charles Bronson : « Mister Majestic ».
Capitole : 20 h 15, « Les amazones ».
Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, « Les filles qui se servent elles-mêmes ».
Lido : 15 h et 20 h 15, « Le clan des Siciliens ».
Métro : 14 h 50 et 19 h 50, « La révolte des esclaves » ; « Les fils de Godia ».
Palace : 15 h, « Guillaume Tell » ; 20 h 15, « Soldat bleu ».
Rex : 15 h et 20 h 15, « 747 en péril » (dès 14 ans en matinée) ; 17 h 45, « Il n'y a pas de fumée sans feu ».
Scala : 15 h et 20 h 15, « Il était une fois dans l'Ouest ».
Studio : 15 h et 20 h 15, « Ilsa, la louve des SS ».

CONCERT
Parc de la ville : chœur sous la direction de Michel Rochat.

URGENCES
Pharmacie d'office : Meyer, Pont du Moulin, tél. 22 27 77.
Médecin : tél. 22 33 33.
« FAN-L'Express » : rédaction biennoise, tél. (032) 22 09 11.

Hit parade de la Radio-TV Suisse romande

- Disque d'or (Mike Brant) ;
- Longue Distance (Robert Charlebois) ;
- Rigolo (Pierre Perret) ;
- Radioactivité (Kraftwerk) ;
- Love is all (Butterfly Ball) ;
- Pieds et poings liés (Pierre Tisserand) ;
- Cindy (C. Jérôme) ;
- Beautiful Noise (Neil Diamond) ;
- A trick of the tail (Genesis) ;
- Marie-Paule Belle (Marie-Paule Belle) ;
- Alain Barrière (Alain Barrière) ;
- Mort ou vif (Patrick Juvet) ;
- Voix bulgares (Marcel Cellier) ;
- Imagine (Mort Shuman) ;
- Chansons légères à entendre (Les Ménestriers) ;
- Amigos (Santana) ;
- Ce lundi-là (Michel Delpech) ;
- La vie lilas (Serge Lama) ;
- Derrière l'amour (Johnny Hallyday) ;
- Vancouver (Véronique Sanson).

REGLEMENT STRICT

Ce règlement exigera des institutions subventionnées, un bilan avec budget qui seront annexés aux demandes de subventions. Celles-ci seront accordées selon les possibilités financières de la commune, mais pour une société dont la fortune dépasse quatre fois la subvention demandée, celle-ci sera réduite en proportion. D'autres restrictions et devoirs complètent le règlement. A relever que ce règlement ne s'appliquera pas à la fondation du Palais des Congrès, au Conservatoire, à la bibliothèque de la ville, au théâtre des villes associées et à la Société d'orchestre, ces institu-

JURA - JURA

Concours hippique national de Tramelan

L'élite suisse des sauteurs en appel

Jeudi sera donné le coup d'envoi du 15^{me} « Concours hippique national de Tramelan ». Organisé dans un magnifique cadre de verdure (les pâturages de Reussilles) ce concours sera le centre d'animation des fervents du sport équestre en cette fin de juillet.

750 DÉPARTS

Plus de 200 chevaux participeront aux 12 épreuves inscrites au programme ; elles seront réparties sur quatre jours et elles représentent environ 750 départs dans les catégories M 1, M 2, J 3 (réservé aux juniors) S 1, S 2 ainsi qu'une puissance de catégorie « S » (dimanche en fin d'après-midi) qui devrait être l'apothéose de ces journées.

Les journées hippiques de Tramelan peuvent presque être comparées à la Fête des Vendanges de Neuchâtel, les divertissements y étant multiples. Il faut le relever : c'est un des rares concours qui laisse place à la fête, sans pour autant que le sérieux des épreuves

de concours hippiques soit mis en doute. De plus, Tramelan est un concours très prisé des cavaliers de saut, ce qui explique le nombre impressionnant des participants. Et ce n'est pas sans raison ; tout d'abord, l'organisation du concours est parfaite ; ensuite, c'est M. Robert Carbonnier de Wavre qui a la charge de construire les parcours ce qui est, sans aucun doute, un gage de succès pour les organisateurs. Pour les cavaliers c'est aussi l'occasion d'étoffer leur palmarès, un bon classement à Tramelan faisant le bonheur de chacun.

PARTICIPATION RELEVÉE

Les meilleurs cavaliers de Suisse seront présents à ce grand concours national. Certains d'entre-eux étaient même présélectionnés pour les Jeux de Montréal ; mais le comité olympique en a voulu autrement, et c'est malheureux pour ces jeunes et talentueux cavaliers. Finalement, tout le plaisir sera pour les spectateurs car ils auront le privilège d'assister à des épreuves de sauts d'un

très haut niveau. Et puis ces jeunes seront, en quelque sorte, en appel...

Parmi les favoris et prétendants aux places d'honneur on peut citer les noms de Walter Gabathuler (champion suisse), Gerhard Eiter (vainqueur de l'épreuve de puissance en 1974 et 1975), Willi Melliger, Thomas et Markus Fuchs, Urs Theiler, Philippe Guerdet et Hermann von Siebenthal.

DES NEUCHÂTELOIS

Toutefois, la première journée de ces joutes équestres (jeudi) verra s'affronter des cavaliers en possession de la licence nationale. On note, parmi ces concurrents, la participation des Neuchâtelois Jean-Pierre Juchli (Pesues), des juniors Gilles Thiébaud (Neuchâtel) et de François Rossier (Boudévillers), des Chaux-de-Fonnières, Alexandre Vogel et Raymond Finger pour ne citer qu'eux. Lors de ces premières épreuves déjà, la lutte pour les places d'honneur s'annonce d'ores et déjà acharnée. O. G.

La culture mérite une place de choix au sein du nouvel Etat jurassien

D'un correspondant :

Au moment où s'ébauchent les grandes lignes du futur Etat jurassien, il est certaines questions qui ne préoccupent guère les esprits. Elles n'en sont pas moins importantes pour autant. Celle de savoir quelle politique culturelle appliquera le futur canton est au nombre de ces problèmes jusqu'ici bien rarement évoqués.

Il convient de dire que, dans le domaine culturel, les Jurassiens ont souffert, autant que sur le plan politique, de leur sujétion à Berne. Cependant, même dans les rangs des plus ardents autonomistes, les préoccupations culturelles furent souvent absentes. C'est seulement dans le dernier lustre de la lutte d'indépendance, quand des poètes comme Tristan Solier, Alexandre Voisard ou Jean Cuttat prirent fait et cause pour le séparatisme jurassien, que la culture sortit de l'espèce de ghetto où elle avait été jusque-là confinée. Les meneurs du Rassemblement jurassien n'avaient certes pas dédaigné les efforts des grandes associations, telles que l'Emulation, l'Institut des sciences et des arts. Mais ils n'y avaient pris garde qu'accessoirement et sans inclure leurs préoccupations particulières dans leur propre souci.

Ces mêmes associations ont nourri la

crainte que les Jurassiens, une fois livrés à eux-mêmes au sein de l'Assemblée constituante, n'obéissent à des réflexes conditionnés et considèrent à nouveau la culture comme un parent pauvre. Les associations ont donc cogité une matière constitutionnelle qui montre leur désir d'englober, par le biais de la politique culturelle cantonale, toutes les activités culturelles, que ce soit la diffusion, la recherche, l'animation ou la création artistique. Soucieux des richesses du patrimoine jurassien, les députés à la Constituante devraient encore inclure sa protection et sa mise en valeur dans la charte fondamentale cantonale.

Arrivera-t-on de la sorte à contourner l'obstacle que représente dans le Jura, depuis trop longtemps, l'antagonisme constant entre les adeptes du soutien très large aux créateurs et ceux qui jugent des choses culturelles en fonction de la consommation et qui parlent avant tout animation culturelle ? L'Association jurassienne d'animation culturelle (AJAC) qui a pris le relais du défunt Centre culturel jurassien doit faciliter la mise en place d'une animation prise du public et soutenue par les pouvoirs publics. De même, les associations culturelles précitées devraient obtenir de larges appuis du pouvoir, pas seulement sous la forme de subventions, l'ampleur de celles-ci devant être d'ailleurs revues,

tant la modicité de la « générosité » bernoise fait piètre mine en la matière !

INDEPENDANCE NÉCESSAIRE

Mais la tâche la plus importante que l'Assemblée constituante se doit de régler — il n'est pas question de se contenter ici de confier à la loi le soin de préciser les options — c'est la nécessaire indépendance entre les subventionnés — fussent-ils chercheurs, créateurs, animateurs — et l'Etat payeur. La culture d'Etat serait sans doute la pire des erreurs que le futur canton du Jura pourrait commettre. Il convient de tirer à ce propos la leçon des demi-mesures et des demi-échecs qu'a connus le Centre culturel jurassien qui, tout en prônant la démocratie culturelle, se gardait bien de l'instaurer dans ses structures propres. D'autre part, en se tenant à la continue remorque du gouvernement bernois de peur de n'en plus recevoir la manne, il a suscité chez les Jurassiens la méfiance et la retenue, alors qu'il aurait dû entraîner l'enthousiasme et l'engouement.

Le groupe de travail qui, à l'initiative de l'Emulation, a proposé un texte constitutionnel relatif à la vie culturelle, semble conscient de ce danger. Il lui reste à faire partager ce souci par les milieux politiques dont dépend en fin de compte l'orientation de la politique culturelle du futur canton du Jura. G.

ECONOMIE ET FINANCES

Chronique des marchés

Hoffmann-La Roche accuse le coup

Les différents titres de cette grande entreprise chimique bâloise figurent parmi les plus « lourds » des valeurs helvétiques, en raison de leur petit nombre et de la puissance financière de l'entreprise qu'ils représentent. Après les critiques apportées dans certains pays à l'écoulement d'un produit dont des effets secondaires pourraient, dans des cas très particuliers, présenter des inconvénients, c'est maintenant autour d'un cas précis que la polémique s'est engagée. Après avoir résisté avec succès aux accusations portées contre elles, les différentes sortes de titres rattachés à Hoffmann-La Roche finissent par subir des replis qui s'accroissent en ce début de semaine, les déchets étant de l'ordre de deux cents francs pour la dite « baby Roche » au cours de la journée d'hier.

Les autres titres suisses sont entrés dans un demi-sommeil estival avec des transactions rares qui pourtant s'effectuent dans la plupart des cas en léger recul sur les prix pratiqués la veille. Seule valeur animée, Juvena termine la séance avec un repli de 17 francs. Seul un quart des valeurs usuelles parvient à gagner un ou quelques points ; parmi celles-ci, il convient de relever le nom d'un autre géant de la chimie bâloise : Sandoz, dont les trois espèces de titres s'inscrivent en hausse.

Aux fonds publics, les nouveaux emprunts suisses étant suspendus, les épargnants portent une attention accrue aux appels des emprunteurs étrangers dont les demandes sont rapidement couvertes.

Alors qu'un apaisement est intervenu sur le marché de la plupart des devises, le franc français continue à subir une pression des vendeurs. Cette évolution provoque un léger mieux au marché de l'or, les placeurs français désireux de se défaire de leur monnaie fondante s'intéressent aussi au métal jaune qui, de tout temps, les a attirés.

Paris subit aussi une légère pression des vendeurs dont les effets atteignent surtout les actions industrielles et financières.

Milan demeure dans l'attente d'un gouvernement dont la formation ne saurait, dans le meilleur des cas, se réaliser avant la fin de l'été.

Frankfort opère quelques réajustements vers le bas.

Londres essuie des coups plus sérieux aux industrielles, tandis que les minières deviennent plus résistantes.

New-York avance à petits pas, la reprise des affaires s'étant ralentie en juin dernier aussi bien dans l'industrie que dans le commerce de détail. E. D. B.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL du 26 juil. du 27 juil.	
Banque nationale	570. — 570. — d
Crédit foncier neuchât.	550. — d 550. — d
La Neuchâtelaise ass. g.	280. — d 280. — d
Garday	89. — o 89. — d
Cortailod	1000. — d 1050. — d
Cossonay	1050. — d 1050. — d
Chaux et ciments	505. — d 505. — d
Dubied	170. — d 180. — d
Ciment Portland	2050. — d 2050. — d
Interfood port.	2550. — d 2575. — d
Interfood nom.	500. — d 500. — d
Navigation N'tel priv.	65. — d 65. — d
Girard-Perregaux	320. — d 320. — d
Hermès port.	220. — d 220. — d
Hermès nom.	55. — d 55. — d

LAUSANNE	
Banque cant. vaudoise	1105. — 1110. —
Crédit foncier vaudois	840. — 845. —
Ateliers constr. Vevey	625. — 625. —
Editions Rencontre	400. — 400. —
Rinox & Ormont	250. — d 255. — d
La Suisse-Vie ass.	555. — 560. —
Zyma	2560. — d 2580. — d
	790. — 780. — d

GENÈVE	
Grand-Passage	295. — 285. —
Charmilles port.	670. — d 650. — d
Physique port.	155. — d 155. — d
Physique nom.	110. — d 105. — d
Astra	— 85. — 86. —
Monte-Edison	1.25 1.25 d
Olivetti priv.	76.50 76. —
Fin. Paris Bas	221.50 222. —
Schlumberger	442. — 442. —
Allumettes B.	49. — d 49. — d
Elektrolux B.	74.50 d 74. — d
S.K.F.B.	70. — 69.50 d

BÂLE	
Pirelli Internat.	175. — 171. — d
Baloise-Holding	293. — 293. —
Ciba-Geigy port.	1500. — 1500. —
Ciba-Geigy nom.	630. — 620. —
Sandoz port.	5250. — 5200. —
Sandoz nom.	2170. — 2185. —
Sandoz bon.	3875. — 3875. —
Hoffmann-L.R. cap.	105.7500 105.000. —
Hoffmann-L.R. jce	94.000. — 92.500. —
Hoffmann-L.R. 1/10	9400. — 9050. —

ZURICH (act. suisses)	
Swissair nom.	506. — 505. —
Swissair port.	587. — 581. —
UBS port.	3230. — 3230. —
UBS nom.	506. — 506. —
SBS port.	291. — 290. —
SBS nom.	365. — 365. —
SBS bon.	365. — 365. —
Crédit suisse port.	2625. — 2615. —
Crédit suisse nom.	433. — 433. —
Bque hyp. com. port.	— — —
Bque hyp. com. nom.	— — —
Banque pop. suisse	1845. — 1845. —
Bally port.	1650. — 1610. —
Bally nom.	920. — 890. —
Elektrowatt	1540. — 1540. —
Financière de presse	215. — 200. —
Holderbank port.	442. — 437. —
Holderbank nom.	393. — 392. — d
Juvena port.	175. — 158. —
Juvena bon.	8.75 8. —
Landis & Gyr	790. — 770. —
Landis & Gyr bon.	79. — 77. —
Motor Columbus	935. — 910. —
Italo-Suisse	159. — 158. —
Erlikon-Bührle port.	1945. — 1945. —
Erlikon-Bührle nom.	566. — 559. —
Réass. Zurich port.	4400. — 4375. — d
Réass. Zurich nom.	2350. — 2335. —
Winterthur ass. port.	1795. — 1785. —
Winterthur ass. nom.	1130. — 1130. —
Zurich ass. port.	8950. — 8900. —
Zurich ass. nom.	6500. — 6500. — o
Brown Boveri port.	1690. — 1690. —
Saurer	935. — 935. —
Fischer	705. — 700. —
Jelmolli	1140. — 1140. —
Hero	3090. — 3100. —

ZURICH (act. étrang.)	
Alcan	70. — 70.25
Am. Metal Climax	143.50 143.50
Am. Tel. & Tel.	144.50 145. —
Beatrice Foods	66.25 66.50
Burroughs	251. — 249. —
Canadian Pacific	46. — 46. —
Caterp. Tractor	154.50ex 153.50
Chrysler	69. — 69. —
Coca Cola	60.25 51.75
Control Data	215. — 216.50
Corning Glass Works	59.50 59.50
C.P.C. Int.	188.50 185.50
Dow Chemical	118. — 117. —
Du Pont	349. — 347. —
Eastman Kodak	239.50 238.50
EXXON	135. — 133.50
Ford Motor Co	141.50 141.50
General Electric	139. — 139.50
General Foods	77. — 78. —
General Motors	169.50 170.50
General Tel. & Elec.	66. — 67. —
Goodyear	56.50 56.25
Honeywell	123.50 123. —
I.B.M.	689. — 689. —
Int. Nickel	68.50 68.50
Int. Paper	175. — 174.50
Int. Tel. & Tel.	72.25 72.25
Kennecott	83.75 84.25
Littor	38.50 36.75
Marcor	97. — 97. —
MMM	149. — 150. —
Mobil Oil	149. — 149. —
Monsanto	229.50 228. —
National Cash Register	84.50 84. —
National Distillers	64.50 63.50
Philip Morris	136.50 135. —
Phillips Petroleum	152.50 152. —
Procter & Gamble	245.50 244.50
Sperry Rand	120. — 120. —
Texaco	69.50 69.50
Union Carbide	164.50 164.50
Uniroval	23.50 23.50
U.S. Steel	132.50 131.50
Warner-Lambert	64.75 64.50
Woolworth F.W.	153. — 153. —
Xerox	151. — 153.50
AKZO	35. — 35. —
Anglo Gold I	47. — 49. —
Anglo Americ. I	7. — 7.25
Machines Bull	17.25 17.50
Italo-Argentine	95. — 96. —
De Beers I	7.25 7.50
General Shopping	330. — 330. — d
Imperial Chemical Ind.	16. — 16. —
Péchiney-U.-K.	46.50 46.50
Phillips	27.25 27. —
Royal Dutch	118.50 118. —
Sodec	5. — 4.75
Unilever	112.50 111. —
A.E.G.	87.50 86.75
B.A.S.F.	156.50 156. —
Dagussa	226. — 226. —
Farben. Bayer	129. — 128. —
Hoechst. Farben.	143. — 142.50
Mannesmann	352. — 350. —
R.W.E.	284. — 283.50
Siemens	284. — 283.50
Thyssen-Hütte	124. — 125. —
Volkswagen	132. — 130.50

MILAN du 26 juil. du 27 juil.	
Assic. Generali	44.250. — 44.250. —
Fiat	1767. — 1800. —
Finisider	270. — 270. —
Italcementi	21.050. — 21.250. —
Motta	920. — 914. —
Olivetti ord.	1225. — 1225. —
Pirelli	1510. — 1535. —
Rinascente	63.25 63.75

AMSTERDAM	
Amrobank	69.60 69.20
AKZO	38.60 38.50
Amsterdam Rubber	67. — 65. —
Bols	— 87. —
Heineken	148.90 148. —
Hoogovens	52. — 51.10
K.L.M.	125. — 121.80
Robeco	197.70 198.40

TOKYO	
Canon	400. — 409. —
Fuji Photo	52. — 57. —
Fujitsu	200.50 201. —
Hitachi	213. — 214. —
Honda	706. — 719. —
Kirin Brew.	374. — 377. —
Komatsu	418. — 411. —
Matsushita E. Ind.	637. — 645. —
Sony	2800. — 2850. —
Sumi Bank	349. — 352. —
Tokai	215. — 215. —
Tokyo Marine	562. — 559. —
Toyota	825. — 840. —

PARIS	
Air liquide	347. — 347. —
Aquitaine	333. — 333. —
Cim. Lafarge	210. — 212. —
Citroën	53.10 56. —
Fin. Paris Bas	152. — 151.50
Fr. des Pétroles	110.80 113.30
L'Oréal	920. — 926. —
Machines Bull	33.20 33.50
Michelin	1320. — 1340. —
Péchiney-U.-K.	91. — 92. —
Perrier	109.20 109. —
Peugeot	274. — 283.80
Rhône-Poulenc	

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL - DE - TRAVERS

Il y a cent ans, Sully Lambelet le bienfaiteur, mourait aux Verrières

De l'un de nos correspondants : Certains anniversaires sont le prétexte tout trouvé pour évoquer la mémoire de grands personnages que l'on aurait souvent tendance à oublier un siècle ou davantage après leur naissance ou leur mort. Cet été, on ne saurait passer sous silence le centenaire de la disparition d'un bienfaiteur des Verrières dont le souvenir demeure attaché de nos jours, à un institut, puis à une fondation qui portent son nom. En effet, le 16 août 1876, décédait dans son village natal Sully Lambelet, qui était né dans le lieu d'origine de sa famille le 1er septembre 1799.

Pour rappeler cette importante figure du XIX^e siècle neuchâtelois, on ne pourrait découvrir hommage plus vibrant que celui que rendit à Sully Lambelet le « Vénérable messager boiteux de Neuchâtel pour l'an de grâce 1878 ». Au reste, en voici les passages les plus significatifs. « Sully Lambelet était la personnification de ces qualités si développées chez nos anciens montagnards : le bon sens, l'économie, l'ordre, la loyauté. (...) Sully Lambelet, pendant sa vie, était volontiers taxé d'avarice par ceux qui jugent superficiellement des choses et des hommes ; beaucoup croyaient voir la cupidité derrière l'ordre qu'il apportait à ses affaires de tous genres, et l'économie qui présidait à la plupart de ses actions ; son testament est venu apprendre, à ceux qui ne le connaissaient pas à fond, que c'était pour faire du bien qu'il se privait de beaucoup des agréments de la vie, qu'il avait une véritable terreur de voir se perdre la moindre des choses ; que la fortune, il n'y tenait que pour en faire l'emploi le plus généreux, une fois que la mort viendrait l'arrêter, tout en marquant le moment de la réalisation du rêve de toute sa vie : être utile à la jeunesse indigente, aux jeunes filles en particulier ; s'il théoriserait, c'était pour les malheureux ! »

UN LEGS DE PLUS DE 600.000 francs

Et le « Messager boiteux » de poursuivre : « Les jeunes filles dans le besoin ont toujours une large place dans le cœur de Sully Lambelet ; sa maison, sa vie durant, en abritait toujours un grand nombre : orphelines ou filles de familles pauvres, il les élevait chez lui ; se souvenant qu'il avait été instituteur, il faisait une bonne partie

de leur instruction. Puis, une fois arrivées à un certain âge, ses protégées conduisaient sa maison, tenaient son magasin, soignaient son intérieur, veillaient à tous les détails du ménage, et par ce moyen Sully Lambelet créait des femmes pratiques, prêtes à jouer convenablement le rôle de la femme du peuple. Ce genre de bienfaisance qu'il avait pratiqué pendant sa vie, il voulait le poursuivre après sa mort, et par un testament en entier écrit de sa main, trois ans avant son décès, il institua la municipalité des Verrières son héritière à titre universel, à la condition que les biens qu'il laissait, sauf quelques legs, fussent tout entiers consacrés à la fondation et à l'entretien d'un Asile agricole pour les jeunes filles pauvres de son village, dans le genre de l'asile de Victoria à Wabern près de Berne. Le montant de la succession s'éleva à plus de 600.000 francs. »

« L'ENFANCE, C'EST LE COMMENCEMENT, L'AVENIR... »

« Membre du Conseil de sa commune et de la Chambre de charité, Sully Lambelet se faisait remarquer comme administrateur de talent et homme pratique, dans toutes les questions qui se

COUVET

Renaissance d'un jardin botanique

(sp) Il y a plusieurs dizaines d'années, un membre assidu du Club jurassien de Couvet avait créé, aux abords immédiats du chalet de la société, à la Clinchy, sur la montagne sud du Val-de-Travers, un jardin botanique. Petit-à-petit, ce jardin fut laissé à l'abandon et les mauvaises herbes prirent le dessus sur les plantes caractéristiques du Jura et même des Alpes qu'il contenait.

Dernièrement, un groupe de « clubistes » passionnés de flore a décidé de remettre en état cet échantillonnage des fleurs typiques de notre pays. Il a même sollicité le concours d'un spécialiste en botanique, M. Adolphe Ischer, docteur en sciences, de Neuchâtel, pour procéder à la détermination exacte des plantes de ce jardin situé à 1000 et quelques mètres d'altitude. Et maintenant, tant pour le plaisir des yeux des amoureux de la nature que pour l'information des amateurs de connaissances scientifiques, le Club jurassien de la Clinchy possède à nouveau, sur quelques dizaines de mètres carrés, un résumé de la grande variété florale de nos régions.

Chronique du Val-de-Ruz

Billet du Val-de-Ruz Ce qu'il faut penser de l'échec scolaire

Eh! bien oui, c'est ainsi. Il y a eu échec scolaire ou tout au moins passage « à plat ventre » d'une année à l'autre. La moyenne des notes — ah! ce petit demi-point — n'a pas permis de franchir le pas qui devait mener dans la classe supérieure. Il y a eu peut-être promotion conditionnelle. Un risque à courir, pas toujours raisonnable. L'élève doit le plus souvent donc redoubler son année ou rester dans la section où il est entré l'année précédente. C'est peut-être le drame familial ou du moins l'incertitude. Quand tout va bien, le mérite en revient à l'enfant, intelligent, consciencieux, appliqué. Quand cela ne va pas, le maître est sur la sellette. Comme c'est humain!

L'échec scolaire est en effet souvent mal accepté par les parents. Leur amour-propre est en jeu lorsqu'il s'agit de la réussite de leurs enfants, face aux amis, aux voisins. Si le passage de l'école primaire est franchi (presque) sans problèmes, au seuil de l'école secondaire des questions face à l'avenir immédiat se posent.

Devant l'échec scolaire, on se fâche, on récrimine, le sujet de l'échec est parfois puni. Mais, cherche-t-on à comprendre les raisons profondes qui ont motivé cet échec ou demi-échec scolaire? Avant de prendre des sanctions, de recevoir durement l'enfant déjà assez humilié, posez-vous quelques questions :

- Votre enfant a-t-il acquis les éléments de base des diverses matières enseignées et les possède-t-il à fond? ;
- sa « maturité » répond-elle à son âge, à ses études? ;
- souffre-t-il de troubles de la vue, de l'ouïe ignorés jusqu'à présent? ;
- n'a-t-il pas de tiraillement

ENGOLLON

La piscine désertée

(sp) La température extérieure, hier matin, était de quinze degrés à la piscine du Bois d'Engollon et l'eau était encore maintenue à 20 degrés. Peu de baigneurs, on le comprend sans peine, s'y sont hasardés. Pourtant, le gardien a donné la dernière leçon de natation aux petits qui ont eu le courage de faire trempe. Comme la météo annonce un réchauffement de la température pour mercredi, l'eau de la piscine sera chauffée pendant la journée.

Le mois de juin a été exceptionnel au point de vue fréquentation. Au début des vacances horlogères, il y avait moins de baigneurs que l'année dernière. Il semble que le beau temps ait incité les habitants du vallon à partir sous d'autres cieux. Ils étaient un peu saturés de baignades en familles. Chacun espère que le temps sera chaud et beau en août et que l'on verra de nouveau accourir les foules au bord des bassins de la « plus belle piscine du canton ».

présentèrent. S'agissait-il de dépenses à faire pour les vieillards, il recommandait l'économie : « La vieillesse, disait-il, c'est la fin, ce n'est pas envers elle que la bienfaisance doit jouer son rôle principal ; tandis que l'enfance, c'est le commencement, l'avenir... » et pour les enfants, il était toujours prêt à voter même des sacrifices. »

POUR BIEN AERER SES ECURIES!

Le « Messager boiteux » de 1878 relate enfin divers aspects de la forte personnalité que fut Sully Lambelet. « Agriculteur, il fut un des premiers qui ouvrit de larges fenêtres pour bien aérer ses écuries toujours reluisantes de propreté. Aussi, grâce à ces soins hygiéniques si essentiels et pourtant si peu en honneur chez beaucoup d'agriculteurs, le bétail de Sully Lambelet était-il toujours magnifique ; on aurait dit que ses vaches s'étaient échappées des tableaux de nos grands peintres d'animaux. Fils d'un laboureur, qui ne négligea point de faire donner une bonne éducation à ses enfants, Sully, de même que ses trois frères, perfectionna encore son instruction par la lecture, grâce à la bibliothèque de son oncle, Henri-Louis Jeannin, marchand horloger intelligent, qui mettait volontiers ses livres à la disposition de ses neveux qui tous sont devenus des négociants de premier ordre et surent se créer de fort belles positions. Une preuve de plus à ajouter à tant d'autres, de l'immense influence de l'instruction et des bonnes lectures sur l'avenir de la jeunesse que le « Messager boiteux » se plaît à signaler aux parents et aux jeunes gens qui le lisent, en

FLEURIER

Animateur d'un centre de rencontre

(sp) La ville de La Chaux-de-Fonds vient de nommer un Fleurisien au poste d'animateur au Centre de rencontre ; il s'agit de M. Jean-Jacques Charrère, qui sera chargé d'organiser des spectacles, de diriger des travaux de bricolage et diverses autres activités manuelles et intellectuelles, telles que le théâtre, la vidéo, la photographie, la vannerie, etc.

Elu ce printemps au législatif de Fleurier, M. Charrère devra renoncer à sa charge de conseiller général puisqu'il est tenu d'aller s'établir à La Chaux-de-Fonds. Néanmoins, il poursuivra sa collaboration avec l'équipe d'animation des Mascarones.

Chronique du Val-de-Ruz

Billet du Val-de-Ruz Ce qu'il faut penser de l'échec scolaire

avec l'un de ses maîtres? ● Dort-il suffisamment, ne regarde-t-il pas trop souvent la télévision et trouve-t-il un endroit calme pour étudier et faire ses devoirs scolaires? ● donnons-nous assez d'importance à l'école dans nos conversations familiales?

Si vous avez répondu affirmativement à ce petit questionnaire, il ne vous reste plus qu'à constater que votre enfant n'est peut-être pas à la hauteur de ce qu'on demande à l'école ou... qu'il est paresseux. Dans ce dernier cas, un peu d'énergie et d'intérêt de la part des parents, secouera certainement l'enfant peu zélé. Mais surtout pas de violence inutile ou de paroles blessantes qu'on regrettera par la suite. Le drame n'est pas loin car l'enfant souffre également de son échec. Il ne le montre pas aux adultes et sa tenue impertinente n'est souvent qu'une façade. « Savoir encourager et ne dévaloriser jamais » disait un pédagogue. Tout est là, sans doute.

JAMAIS SE DÉCOURAGER

Enfin, faire fi de son orgueil paternel ou maternel en face de l'échec d'un enfant. En pleine période des vacances, c'est le moment de relâche, d'examen de conscience. Petit à petit avant la reprise de l'école, les parents reprendront doucement l'enfant en main sans jamais se décourager. Il convient de préparer dans la sérénité la reprise prochaine de la nouvelle année scolaire. Il ne faut pas perdre de vue que, pendant quelques années encore, les perspectives d'avenir pour les jeunes sont quelque peu ternies par la récession. Une discipline stricte s'impose dans tous les domaines. Plus de fantaisie exagérée mais de la joie dans le travail — n'importe lequel — bien fait et consciencieusement préparé. L'Observateur

BODEVILLIERS

Nouvel administrateur communal

(c) Lors de sa dernière séance, le Conseil communal de Boudevillers a nommé le nouvel administrateur communal en la personne de M. François Soguel, de Cernier. M. Soguel prendra ses fonctions le 1er novembre, en remplacement de M. Paul Tissot, qui prend la retraite après 35 ans de service.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontaines, dès 18 h 30. Permanence médicale: votre médecin habituel. Ambulance: tél. 53 21 33. Aide familiale: tél. 53 10 03. Danse, Les geneveys-sur-Coffrane, le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

souhaitant à toutes les communes de notre canton des économistes-bienfaisants tels que Sully Lambelet. »

Notons encore que la municipalité des Verrières a élevé un monument à la mémoire de ce philanthrope qui précisa dans son testament : « Le travail, la probité, l'ordre et l'économie, la piété, la moralité, développés par une bonne éducation et une solide instruction, tels sont les principes que je désire qui soient pratiqués dans l'établissement que je fonde, et inculqués aux élèves ». Cet établissement, avec ferme attenante (qui vient d'être vendue à l'Etat), fut inauguré en 1883, et rempli, jusqu'à ces dernières années, le rôle que lui avait assigné voici un siècle son promoteur. Transformé en fondation, l'ancien institut Sully Lambelet n'en continue pas moins à assumer une mission sociale en devenant un centre d'accueil, de loisirs, de vacances, de stages, etc., autrement dit en restant largement ouvert, en priorité, à la jeunesse d'aujourd'hui comme il le fut naguère à celle d'autrefois!

MONTAGNES

Nouveaux cas de rage

Le district du Locle déclaré entièrement zone de protection

Deux nouveaux cas de rage ont été découverts ces jours derniers dans le canton. Aussi bien dans la région de l'Entre-deux-Monts qu'à Sommarhel, on a en effet trouvé un renard enragé. Par conséquent, le vétérinaire cantonal M. Staehli a décidé d'étendre la « zone de protection » au district du Locle tout entier et aux territoires communaux de deux communes frontalières, Les Verrières et Les Bayards.

Rappelons que dans une zone de protection, les mesures suivantes sont en vigueur :

- Les détenteurs d'animaux ainsi que les organes de la police de la chasse et de la police des épizooties sont tenus de signaler toutes constatations suspectes à un vétérinaire ;
 - les chiens âgés de plus de cinq mois qui ne sont pas encore vaccinés préventivement contre la rage ainsi que ceux qui l'ont été il y a plus de deux ans, doivent être vaccinés immédiatement.
- Les chiens âgés de plus de cinq mois qui ne sont pas encore tatoués doivent être présentés sans délai à un vétérinaire ou à un marqueur officiel. Tout chien trouvé sans numéro sera placé en quarantaine, et au besoin abattu.
- En dehors des zones d'habitation ; les chiens doivent être tenus en laisse. Ils peuvent toutefois être laissés en liberté s'ils restent sous surveillance étroite et sont munis d'une solide muselière. En forêt, les chiens doivent toujours être tenus en laisse.
- La tenue en laisse et le port de la

Pragmatisme et énergie solaire

On sait que le Groupement neuchâtelois pour une nouvelle politique de l'énergie présente jusqu'à la fin août une exposition dans la petite galerie du Château de Môtiers. Nous avons exposé récemment (FAN du 22 juillet) les grandes lignes de l'utilisation du flux solaire. Mais dans le domaine pratique, les exemples abondent.

Ainsi, un jeune Français demeurant à Dôle dans le Jura, vient de construire pendant ses vacances un... chauffe-eau solaire. Un bien grand mot d'ailleurs pour une simple caisse placée dans un coin du jardin et reliée à la maison par deux tuyaux d'arrosage. Mais la démonstration est faite : cela marche ! Il s'agit donc d'un caisson en bois, isolé avec de la laine de verre, et une tôle ordinaire peinte en noir, posée sur tout l'intérieur du caisson, sert de radiateur, le couvercle est en double vitrage isolant. La contenance de ce chauffe-eau est de 15 litres. Pour que cet appareil fonctionne, il faut 20 m de tuyau d'arrosage en PCV de 30 mm de diamètre, enroulés en spirale sur le radiateur : les rayons solaires et thermiques entrent par le vitrage, chauffent le radiateur (la tôle) qui, à son tour, propage sa chaleur à l'eau contenue dans le tuyau.

Avec le peu d'ensoleillement actuel, l'eau froide qui arrive ressort quand même au bout de 1 h 30 à... 90°. L'installation a coûté 150 fr.f., le prix du tuyau d'arrosage ; le reste a été entièrement bricolé.

— Pour chauffer l'eau de son bain, il suffirait de prévoir simplement un appareil plus grand, souligne le jeune inventeur, qui démontre ainsi qu'avec un peu d'idée, on peut trouver mille et une façons simples d'utiliser l'énergie solaire.

MÔTIERS

Une soixantaine de « photophiles »

(sp) Samedi, dans la cour du château de Môtiers, une soixantaine de personnes, issues de tous les milieux de la population, sont venues assister à la deuxième démonstration de dispositifs permettant de capter et de transformer l'énergie solaire en chaleur, en électricité, en mouvement, etc. C'est dire l'intérêt suscité au sein du public par l'actuelle exposition présentée au château par le Groupement neuchâtelois pour une nouvelle politique de l'énergie.

TRAVERS

Acte stupide

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, une voiture appartenant à un agriculteur de Travers, stationnée au lieu-dit « Le Gibet », a été précipitée dans le canal tout proche. Plainte a été déposée et les auteurs de cet acte stupide devraient se souvenir que c'est à cet endroit que jadis étaient exécutées les sentences.

CARNET DU JOUR

Môtiers, château exposition sur l'énergie.
Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin, dentiste et pharmacien habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone : 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Fleurier, infirmière-visitante : téléphone : 61 38 48.
Sage-femme : tél. 63 17 27.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements, Les Verrières, Banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale : tél. 61 14 23 ou tél. 61 10 21.
S.O.S. alcoolisme : tél. 53 37 20 ou tél. (039) 23 79 87.

AVIS DIVERS

A louer pour le 31 octobre à Môtiers,

appartement 3 pièces
salle de bains, chauffage général, cave, galetas et garage.

S'adresser à Daniel Emery
tél. 33 58 28 ou 61 21 63.

On cherche à louer à COUVET

appartement 2 pièces
avec confort.

Adresser offres écrites à
DN 1674
au bureau du journal

FAV
Bureau du Val-de-Travers
FLEURIER
FERMÉ
JUSQU'À LA FIN DU MOIS
Tardifs et annonces mortuaires :
tél. 25.65.01 jusqu'à 22 heures

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

BOVERESSE

Le 1er Août

(c) Pour la première fois depuis de nombreuses années, Boveresse veut redonner une autre dimension à la Fête nationale. En effet, jusqu'ici, le traditionnel feu de bois n'aurait pas les foules et cette année, à l'initiative des conseillers communaux, la fête du 1er Août sera remise en valeur.

Après le cortège, on entendra les allocutions de MM. Jean Ruffieux, ancien président du Grand conseil et Maurice Baehler, président de commune.

La fête se poursuivra dans la fraternité et la sympathie, la soupe aux pois et les saucissons remplaceront les feux d'artifices. Souhaitons que cette heureuse initiative sera couronnée de succès et que la population se déplacera en nombre.

FRANCE VOISINE

L'art n'a pas de frontières, mais il reste les douanes

(c) L'œuvre est fort belle ! C'est une statue en inox d'une hauteur de 8 mètres. Conçue par un Belge, André Pirlet, sculpteur à Morges, destinée à servir de signal à l'entrée d'une école technique en Algérie, elle a été réalisée par une entreprise de chaudronnerie de Pontarlier.

Quand il s'agit d'art, il n'y a pas de frontières, mais il reste la douane. Cette sculpture en acier, avant de rejoindre l'Algérie, devait être exposée quelque temps près du lac Léman. Aussi, un impressionnant semi-remorque la transportant s'est-il présenté l'autre jour à la douane française. Mais règlement, règlement : pour sortir une œuvre d'art de France, il faut au préalable la présenter aux services compétents soit à Paris, soit à Dijon. On devine l'émou du chauffeur et de l'artiste, en train de se voir véhiculer l'œuvre jusqu'à Paris et la présenter dans un bureau pour obtenir le tampon officiel. Finalement, après longue discussion, le semi-remorque a pu heureusement rouler vers la Suisse.

Déviations de Pontarlier en projet

(c) Nombreux sont les habitants des cantons de Neuchâtel à se retrouver en voiture à Pontarlier, aux heures où la circulation sous la Porte Saint-Pierre de cette ville n'est pas des plus faciles. Heureusement, un projet est actuellement en cours pour que la route Neuchâtel-Dijon évite Pontarlier. Mais les travaux sont d'importance. Rien que pour cette déviation, il faut prévoir entre autres ouvrages un pont sur le Doubs et un tunnel derrière la gare. Aucune date n'a encore été fixée pour le début des travaux.

Jeu en croix

Solution : Verticalement (de gauche à droite) : Niche/Bidon - Chaîne - Eglise-Oreiller - CASSE-TÊTE - Boule - Corne/Verre - Tableau/Trou.
Horizontalement (de haut en bas) : Clef/Bouchon - Tableau/rame - Cerceau - Escargot - Nez - Carotte/Avion - Equerre - Ballon - Cravate - Melon - Nappe.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, « La folie des grands-deux » (enfants admis).
Eden : 18 h 30, « Avortements clandestins » (20 ans).
Plaza : 20 h 30, « La brute, la blonde et le karatéka » (16 ans).
Scala : 20 h 45, « Ordre de tuer » (16 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo : 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or : 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine : 21 h 30 - 4 h.
Cabaret 55 : fermé pour vacances.
EXPOSITIONS
Parc des musées : sculptures en plein air de Wigglé, Poncet, Dominique Froidevaux, Fred Perrin, André Ramseyer, Vignando, Condé.
Musée international d'horlogerie : rétrospective Abraham-Louis Breguet.
Musée paysan et artisanal : les saisons de la ferme.
Musé d'histoire naturelle : coquillages et faune marine.

Le Locle

TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 5, Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS
Château des Monts : les collections Sandoz, automates et montres.
Pharmacie de service : Philippin, rue D.-Jean-Richard ; dès 21 h, tél. 117.
Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : rétrospective Aimé Montandon.

Informations suisses

OCDE : satisfaction suisse

PARIS (ATS). — La Suisse continuera à favoriser l'entente entre pays industriels et pays en voie de développement, a déclaré en substance M. Pierre Graber à l'issue de la première journée du conseil ministériel de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). Le chef du département politique fédéral considère l'OCDE comme un cadre approprié pour coordonner et harmoniser les positions des pays industriels, afin de faire progresser le dialogue Nord-Sud. Il remarque que c'est là également la position américaine, M. Kissinger ayant souligné pour la première fois d'une façon aussi appuyée la nécessité d'une concertation préalable dans ce cadre occidental. M. Graber constate donc qu'une volonté politique s'est dégagée dans ce sens.

L'adoption de la déclaration sur l'investissement international et du code de bonne conduite des sociétés multinationales a satisfait d'autre part la délégation suisse. M. Bruggler a expressément souscrit à ce texte et aux décisions de procédure correspondantes. Le chef du département de l'économie publique considère que cette déclaration — à la fois réhabilitation des moyens de contrôle moral des multinationales — constitue un instrument très utile. Les autorités suisses seront en mesure de mieux influencer le comportement des sociétés helvétiques à l'étranger, et si une société suisse se trouve lésée par une discrimination, il y aura une base, à travers la procédure de négociation envisagée, pour engager le dialogue avec le gouvernement intéressé.

Jeux olympiques d'été, MONTRÉAL, du 17 juillet au 1^{er} août 1976

NOUVELLE CINGLANTE DÉFAITE AMÉRICAINE DANS LE SAUT À LA PERCHE

Slusarski succède à Nordwig Dave Roberts n'avait pas prévu la pluie

Après plus de six heures de concours, le Polonais Tadeusz Slusarski s'est assuré, lundi soir, le titre olympique du saut à la perche en franchissant 5 m 50 à son premier essai, devançant au nombre de tentatives, le Finlandais Antti Kalliomaki et le «recordman» du monde, l'Américain Dave Roberts, qui a pris la troisième place seulement après avoir eu la possibilité de triompher en étant le seul à tenter 5 m 60.

La fin de ce concours, alors que toutes les épreuves étaient terminées depuis longtemps, fut d'une folle intensité. Dave Roberts avait choisi de ne pas tenter 5 m 55, hauteur à laquelle échouèrent Kalliomaki et Slusarski. Ce dernier était,

alors, en tête pour avoir franchi, successivement, 5 m 20, 5 m 40 et 5 m 50 à son premier essai, alors que le Finlandais avait tenté, le concours à 5 m 20 et comptait déjà cinq échecs.

ALTERNATIVE

Pour Dave Roberts, encouragé par les 40.000 braves qui étaient restés, la situation était donc simple: le franchissait 5 m 60 et il était champion olympique, ou il échouait et il devait se contenter de la médaille de bronze, car il avait dû s'y reprendre à deux fois pour franchir 5 m 35.

Roberts, gêné par la pluie, allait rester à 20 cm de son record du monde, après

avoir procuré bien des émotions car, à son deuxième essai, il sembla avoir nettement franchi la barre, ce qui fit hurler de joie tout le public. Mais il fit retomber... devant la barre.

Tadeusz Slusarski, détenteur du record d'Europe, champion d'Europe en salle, a ainsi signé le succès de toute l'école polonaise, qui présentait trois hommes en finale et qui, quatre ans après l'Allemand de l'Est Wolfgang Nordwig, a privé à nouveau les Etats-Unis d'un titre qui leur revenait traditionnellement, auparavant.

ERREUR TACTIQUE

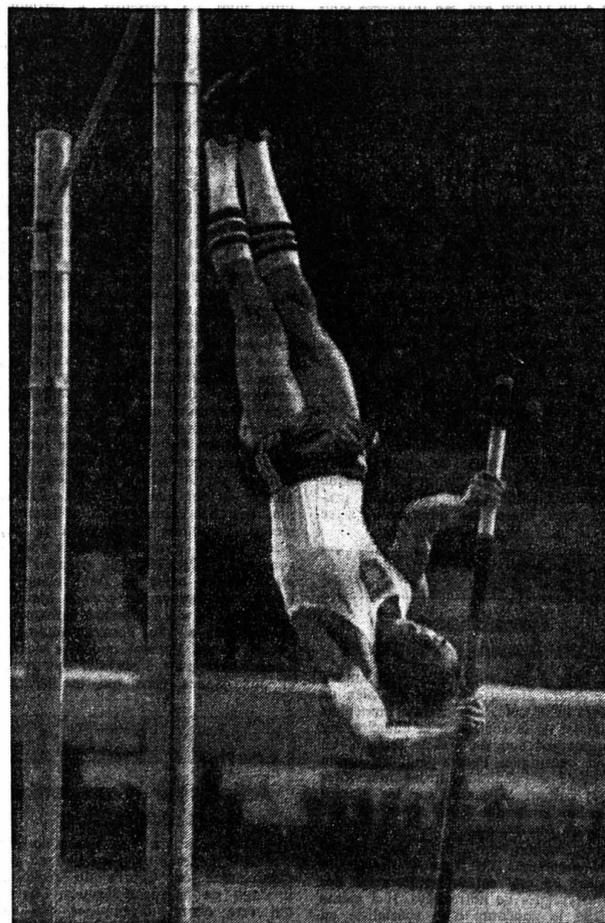
Bob Seagren, le dernier Américain champion olympique du saut à la perche, en 1968 à Mexico, était désolé de la défaite de son compatriote Dave Roberts, mais il l'expliquait fort logiquement:

«Roberts a fait une erreur de jugement. Il aurait dû tenter 5 m 55, ce qui lui aurait assuré le titre car, à ce moment-là, il ne pleuvait pas encore. Le temps que les autres concurrents échouent et que son tour vienne de tenter 5 m 60, la pluie s'était mise à tomber avec violence et, alors, il devenait impossible de franchir une telle hauteur».

Les dernières finales de lundi soir

10.000 mètres: 1. Lasse Viren (Fin) 27'40"38 (meilleure performance mondiale de l'année) 2. Carlos Lopez (Por) 27'45"17 (record national) 3. Brendan Foster (GB) 27'54"92 4. Simmonds (GB) 27'56"26 5. Florioiu (Rou) 27'59"93 6. Haro (Esp) 28'00"28.

Perche: 1. Tadeusz Slusarski (Pol) 5 m 50 (record olympique égalé) 2. Antti Kalliomaki (Fin) 5 m 50 3. Dave Roberts (EU) 5 m 50 4. Abada (Fr) 5 m 45 5. Bucarski (Pol) 5 m 45 6. Bell (EU) 5 m 45.



Un joyau de l'école polonaise

Le Polonais Tadeusz Slusarski (26 ans) s'est révélé le sauteur à la perche aux nerfs les plus solides, dans un concours dramatique qui a duré plus de six heures.

Athlète de gabarit moyen (1 m 78 pour 76 kg), cet étudiant célibataire a, cet été, confirmé son record d'Europe de 5 m 62, établi le 18 mai dernier, dans son pays. En 1974 déjà, il avait été champion d'Europe en salle (il est également détenteur du record de monde «indoor» avec 5 m 56).

Slusarski est l'un des joyaux de l'école polonaise de saut à la perche, dont les deux autres éléments ont également participé au concours olympique, le «co-recordman» d'Europe, Vladyslav Kozakiewicz (5 m 25) et Wojciech Bucarski (5 m 45).

Cette école polonaise a, ainsi, infligé un nouveau et cruel revers à l'équipe américaine qui avait déjà ressenti comme une humiliation la perte du titre olympique de la perche, à Munich, au profit de l'Allemand de l'Est Wolfgang Nordwig, et ce pour la première fois dans l'histoire des Jeux. (Téléphoto AP)

Pentathlon: Siegl, d'un cheveu!

Le pentathlon - le décathlon de ces dames - a menagé, comme souvent, un extraordinaire «suspense» jusqu'à la dernière épreuve, et même après. A l'issue des quatre premières compétitions, deux Soviétiques, Nadejda Tkatchenko et Ludmila Popovskaya, menaient. C'est alors que sur 200 mètres, l'armada est-allemande frappa un coup formidable. La détentrice du record du monde du saut en longueur, Sigrun Siegl, termina sa chevauchée en 23"09, devant ses compatriotes Christine Laser et Burglinde Pollak, reléguant les Soviétiques loin derrière elle.

Comme d'habitude, tout le monde, officiels, dirigeants, athlètes, journalistes, tableau de cotations en main, se livra le plus rapidement possible au calcul du nombre de points total. Le résultat laissait en tête Christine Laser et Sigrun Siegl étaient à égalité avec 4745 points. C'est, finalement, Siegl qui enleva la médaille d'or car elle avait réalisé, dans trois épreuves sur cinq, de meilleures performances que sa jeune compatriote.

Triomphe total donc pour la RDA avec un triplé sans précédent dans l'histoire du pentathlon féminin.

Sigrun Siegl (21 ans et demi) a ainsi réussi au pentathlon ce qu'elle avait manqué au saut en longueur, c'est-à-dire remporter un titre olympique.

Cette jeune athlète de 1 m 73 pour 54 kg a «explosé» cette saison, tout d'abord en réussissant 4813 points au pentathlon, puis en battant le record du monde de la longueur, avec 6 m 99.

La semaine dernière, elle avait dû se contenter de la quatrième place en longueur, manquant d'un centimètre, avec 6 m 59, la médaille de bronze. Après un mauvais départ lors de la première journée du pentathlon, elle s'est retrouvée au saut en longueur et au 200 mètres, ce qui lui a permis de coiffer, sur le fil, sa compatriote Christine Laser.

Classement final: 1. Sigrun Siegl (RDA) 4745 p. (100 m haies en 13"31/poids 12 m 92/hauteur 1 m 74/longueur 6 m 49/200 m en 23"09) 2. Christine Laser (RDA) 4745 (13"55/14 m 29/1 m 78/6 m 27/23"48) 3. Burglinde Pollak (RDA) 4740 (13"30/16 m 25/1 m 64/6 m 30/23"64) 4. L. Popovskaya (URSS) 4700 5. N. Tkatchenko (URSS) 4669 6. M. Papp (Hon) 4635.

Le programme d'aujourd'hui

Athlétisme. — 15.00-17.00: séries 100 m haies femmes; qualification saut en longueur hommes et disque femmes, séries 1500 m femmes. 19.00-24.00: demi-finales 100 m haies femmes, finales marteau hommes et hauteur femmes, demi-finales 110 m haies hommes, demi-finales 200 m femmes, finale 110 m haies hommes, finale 200 m femmes, finale 3000 m steeple, demi-finales 400 m femmes.

Boxe. — 18.00-04.00: quarts de finale. 500 m femmes et hommes.

Canoe. — 15.00-21.00: séries et repêchages 500 m femmes et hommes.

Escrime. — 17.00-22.00: épreuve par équipes éliminatoires et quarts de finale. — 23.00-02.00: fleuret féminin par équipes, finale.

Handball. — 22.00-01.00: finales pour les 1^{re} et 2^{es} places et 3^{es} et 4^{es} places. — 17.00-22.00: tournoi féminin, Canada-Japon, Hongrie-Roumanie et RDA-URSS.

Hippisme. — 13.00-23.00: dressage par équipes.

Hockey sur terre. — 17.00-24.00: matches de classement et demi-finales.

Judo. — 19.00-04.00: catégorie des poids moyens.

Lutte. — 15.00-04.00: lutte libre, 2^{es} tour. Tir à l'arc. — 15.00-24.00: dames et messieurs, 2^{es} jour des compétitions: 30/80 m.

Yachting. — 16.00-18.00: cérémonie de clôture et, éventuellement, régates de remplacement.

PLONGEON. — Le jeune Américain Greg Louganis (16 ans) est bien parti pour détrôner le double champion olympique, l'Italien Di Biasi. Il totalise 583,5 points contre 570,54 à son adversaire.

HOCKEY SUR TERRE. — L'Australie et la Nouvelle-Zélande se sont qualifiées pour le tour final, la première aux dépens de l'Inde, la seconde au détriment de l'Espagne.

Basketball: l'exploit yougoslave

Mirko Novosel, l'entraîneur de l'équipe yougoslave de basketball, était rayonnant après l'exploit de ses joueurs qui ont éliminé l'URSS en demi-finales: «J'ai du mal à y croire. La Yougoslavie en finale du tournoi olympique... C'est fantastique, a-t-il dit. Je suis surpris de ce résultat en notre faveur car, si cette victoire est la sixième consécutive sur l'URSS, le tournoi olympique est toujours difficile et j'étais très inquiet avant la rencontre. Mais Kicanovic et Slavnic ont été extraordinaires; ce sont eux qui sont à la base de cette victoire.

Il n'y a pas de doute, la Yougoslavie rencontrera les Etats-Unis en finale, a



Un petit bout de femme...

Un petit bout de femme, terriblement volontaire, la Soviétique Tatiana Kazankina (1 m 62, pour 47 kg), a compensé, sur 800 mètres, la défaillance de sa compatriote Valentina Gerasimova.

Née à Leningrad il y a 25 ans, étudiante en sciences économiques, elle avait été la première femme à descendre sous les quatre minutes au 1500 mètres, lors d'une course historique à Podolsk. A Montréal, elle s'est approprié le titre du 800 mètres, assorti d'un nouveau record du monde fantastique: 1'54"94!

A l'âge de 18 ans, elle avait ignoré les conseils de son médecin, qui lui interdisait la poursuite du sport de compétition. «Je me trouve dans une forme physique excellente», avait-elle déclaré à l'époque. Elle l'a largement confirmé depuis... (Téléphoto AP)

Déroute des Etats-Unis — Résurrection de Viren

Pour les Etats-Unis, rien ne va plus. Ce n'est ni à la roulette, ni à un jeu de hasard, mais sur des statistiques chiffrées que se base cette considération. Dans la compétition olympique, les Américains accusent, jour après jour, un retard de plus en plus important sur leurs rivaux est-allemands et soviétiques, dans la chasse aux médailles. Il est bien loin, le temps où l'or était un monopole quasi américain.

Une fois encore, les athlètes des «States» ont essuyé de cuisants revers en athlétisme. Eux qui, dans le passé, se montraient souverains dans la discipline reine des Jeux, évincés, maintenant, de plus en plus de difficultés à décrocher une première place.

Cinq finales d'athlétisme, étaient, lundi, au programme. Aucune fois, la hauteur étoilée n'est montée au deuxième mètre du podium. Pour la deuxième fois en quatre ans, les Américains ont baissé pavillon au saut à la perche, à Munich, Wolfgang Nordwig avait déjà le pion au prestigieux Bob Seagren. A Montréal, c'est le «co-recordman» d'Europe, Tadeusz Slusarski, qui a battu, au saut, le grand favori Dave Roberts, devancé aussi par l'inattendu Finlandais Antti Kalliomaki. Pour l'athlétisme, c'est finalement un événement d'importance.

Autant que l'absence totale de concurrents américains sur le podium dans les 100 m hommes et femmes.



AMBITION. — Ce n'est pas ce qui égale Zatopek (deux victoires dans le 10.000 m), effacera-t-il le nom de Nurmi? (Telephoto AP)

De nouveaux records aujourd'hui?

Après la journée de repos de mardi, cinq titres seront décernés aujourd'hui au cours de la cinquième journée des épreuves d'athlétisme: le 3000 m haies, du marteau, de ceux m obstacles, de la hauteur féminine et du 200 m féminin.

Le 110 m haies est particulièrement attendu parce qu'il peut voir comme c'est arrivé déjà plusieurs fois depuis le début des Jeux, une défaite des Américains dans une spécialité qui leur est chère. Charles Foster et Willi Davenport défendront les couleurs américaines mais ils ont tout à craindre du Français Guy Druet, qui ne semble plus, toutefois, dans la forme qui avait fait de lui un «recordman» du monde, des Allemands de l'Est Frank Siebeck et Thomas Munkelt ou du Cubain Alejandro Casanas.

Le marteau peut valoir la chute du record du monde soit par un des maîtres so-

viétiques Youri Sekikh ou Alexander Spiridonov, soit par un Allemand, Karl-Hans Riehm (RFA) ou Wolfgang Schmidt (RDA). Quant au 3000 m obstacles, il donnera peut-être lieu à un record avec cet excellent coureur de train qu'est le Polonais Bronislav Malinowski ou avec le finisseur suédois Anders Garderud.

Les deux équipes helvétiques ont été beaucoup moins brillantes. Walter Steiner et Albert Schies, qui participaient à la cinquième régates des Tornados, ont dû se contenter de la 11^{ème} place. Quant à Jean-Claude Vuithier et à Laurent Quillet, ils ont été beaucoup moins à l'aise que la veille (8^{èmes}).

Il y aura de plus en plus évident qu'il n'y a pas plus de médaille suisse à Kingston qu'il y en a, jusqu'ici, sur les autres lieux de compétitions olympiques.

Dans la classe 470, la réclamation déposée par l'Allemand de l'Ouest Frank Huebner contre le comité de course qui l'avait disqualifié pour départ prématuré, a été en partie acceptée. Huebner, «leader» de la classe, ayant fait valoir que son départ prématuré avait été dû à un incident technique. Aussi, au lieu de 37 points pour cette manche, l'Allemand de l'Ouest n'en marquera que 29, ce qui ne change rien au classement général.

Dans la classe Tempest, l'équipage canadien Allan et Lorne Leibel a été disqualifié pour dopage de Lorne dans la 3^{ème} régates. Cette disqualification ne change rien au classement des Canadiens, qui demeurent 7^{èmes}.

Yachting: déception helvétique

Les navigateurs suisses ont obtenu une nouvelle deuxième place, à Kingston, cette fois grâce à Joerg Hoetz et André Nicolet qui, dans la sixième régates des Flying Dutchmen, n'ont été battus de 14", que par les Américains Norman Freeman et John Mathias. Ce petit exploit n'améliore cependant que très peu leur classement général. Avec 63 points, ils sont à 18 points d'une éventuelle médaille de bronze (la troisième place est, actuellement, occupée par les Canadiens Hans Fogh et Evert Bastet).

Les deux autres équipages helvétiques ont été beaucoup moins brillants. Walter Steiner et Albert Schies, qui participaient à la cinquième régates des Tornados, ont dû se contenter de la 11^{ème} place. Quant à Jean-Claude Vuithier et à Laurent Quillet, ils ont été beaucoup moins à l'aise que la veille (8^{èmes}).

Il y aura de plus en plus évident qu'il n'y a pas plus de médaille suisse à Kingston qu'il y en a, jusqu'ici, sur les autres lieux de compétitions olympiques.

Dans la classe 470, la réclamation déposée par l'Allemand de l'Ouest Frank Huebner contre le comité de course qui l'avait disqualifié pour départ prématuré, a été en partie acceptée. Huebner, «leader» de la classe, ayant fait valoir que son départ prématuré avait été dû à un incident technique. Aussi, au lieu de 37 points pour cette manche, l'Allemand de l'Ouest n'en marquera que 29, ce qui ne change rien au classement général.

Dans la classe Tempest, l'équipage canadien Allan et Lorne Leibel a été disqualifié pour dopage de Lorne dans la 3^{ème} régates. Cette disqualification ne change rien au classement des Canadiens, qui demeurent 7^{èmes}.

REVANCHE DE STECHER?

Les deux finales féminines ne pourront pas échapper aux Allemands. Ce sera même une occasion, pour Rosemarie Ackermann, de se rapprocher encore un peu plus des deux mètres au saut en hauteur, alors qu'au 200 m, Renate Stecher tentera de prendre une difficile revanche du 100 m face aux deux Allemandes de l'Ouest, Annegret Richter et Inge Helten.

couleur: déboulonner la gloire nationale, Paavo Nurmi, le coureur le plus prestigieux de l'entre-deux-guerres.

Pour cela, Viren s'est fixé un triple but: remporter le 5000 m, le 10.000 m et le marathon! Pour le 10.000, c'est déjà fait. Suivant le Portugais Lopes au train jusqu'à la cloche du dernier tour, Viren a placé, alors, un démarrage stupéfiant. En moins de 200 mètres, il a pris au Portugais une trentaine de mètres. La classe à l'état pur avait parlé face au courage et à

Quarrie à moitié satisfait

«Prendre un bon départ: c'était la clef de ma victoire. J'ai réussi et, à partir de là, je savais que je ne pouvais pas être battu», a déclaré Don Quarrie après sa victoire sur 200 m.

Analysant le film de la course, le souriant et sympathique Jamaïcain a ajouté: «Quand je me suis vu en tête à l'entrée de la ligne droite, j'étais persuadé de ne plus être rejoint. Je n'ai guère eu de peine à repousser l'attaque de Millard Hampton. Je suis très fier d'avoir, finalement, décroché ce titre olympique après lequel je courrais depuis si longtemps».

Quarrie était évidemment très heureux de son succès. «Mais», a-t-il dit, «je ne suis pas entièrement satisfait de moi-même. Je peux l'avouer maintenant, je comptais également gagner le 100 mètres. Ma médaille d'argent dans cette première épreuve n'est pas à négliger.

Mais j'étais persuadé d'être capable de réussir le doublé dans les deux courses de sprint».

L'italien Pietro Mennea a peut-être déçu sa quatrième place du 200 mètres: «j'étais nerveux, à la suite de la polémique qui a éclaté en Italie à mon sujet et selon laquelle j'aurais utilisé des stéroïdes anabolisants. J'avais perdu le moral. Je n'étais vraiment pas en posture de remporter un titre olympique. C'est dommage car, à Turin, j'avais réalisé un «chrono» de 20"23, exactement celui qui a permis à Quarrie d'enlever la médaille d'or».

De son côté, l'entraîneur de l'Italien, Sandro Giovanelli, s'est déclaré satisfait: «Il a eu des difficultés au départ, perdant 1 m 50 sur le Jamaïcain. Mais il a fait, finalement, une bonne course. Je m'estime, pour ma part, satisfait».

Yachting: déception helvétique

Les navigateurs suisses ont obtenu une nouvelle deuxième place, à Kingston, cette fois grâce à Joerg Hoetz et André Nicolet qui, dans la sixième régates des Flying Dutchmen, n'ont été battus de 14", que par les Américains Norman Freeman et John Mathias. Ce petit exploit n'améliore cependant que très peu leur classement général. Avec 63 points, ils sont à 18 points d'une éventuelle médaille de bronze (la troisième place est, actuellement, occupée par les Canadiens Hans Fogh et Evert Bastet).

Les deux autres équipages helvétiques ont été beaucoup moins brillants. Walter Steiner et Albert Schies, qui participaient à la cinquième régates des Tornados, ont dû se contenter de la 11^{ème} place. Quant à Jean-Claude Vuithier et à Laurent Quillet, ils ont été beaucoup moins à l'aise que la veille (8^{èmes}).

Il y aura de plus en plus évident qu'il n'y a pas plus de médaille suisse à Kingston qu'il y en a, jusqu'ici, sur les autres lieux de compétitions olympiques.

Dans la classe 470, la réclamation déposée par l'Allemand de l'Ouest Frank Huebner contre le comité de course qui l'avait disqualifié pour départ prématuré, a été en partie acceptée. Huebner, «leader» de la classe, ayant fait valoir que son départ prématuré avait été dû à un incident technique. Aussi, au lieu de 37 points pour cette manche, l'Allemand de l'Ouest n'en marquera que 29, ce qui ne change rien au classement général.

SIXIÈME RÉGATE

Fin: 1. Claudio Biekarc (Bré) 2. Jochen Schumann (RDA) 3. Kent Carlson

l'abnégation de Lopes. Le Portugais mérite pourtant tout autant que le vainqueur des éloges pour avoir été l'unique animateur de la course.

Pour Viren, un tiers du contrat est rempli. L'aisance qu'il a montrée lundi laisse sans nul doute présager une deuxième médaille d'or sur 5000 m. C'est un marathon que le Finlandais aura certainement le plus de mal à réussir sa triple couronne. Mais il est, actuellement, dans un tel état de grâce...

Quarrie à moitié satisfait

«Prendre un bon départ: c'était la clef de ma victoire. J'ai réussi et, à partir de là, je savais que je ne pouvais pas être battu», a déclaré Don Quarrie après sa victoire sur 200 m.

Analysant le film de la course, le souriant et sympathique Jamaïcain a ajouté: «Quand je me suis vu en tête à l'entrée de la ligne droite, j'étais persuadé de ne plus être rejoint. Je n'ai guère eu de peine à repousser l'attaque de Millard Hampton. Je suis très fier d'avoir, finalement, décroché ce titre olympique après lequel je courrais depuis si longtemps».

Quarrie était évidemment très heureux de son succès. «Mais», a-t-il dit, «je ne suis pas entièrement satisfait de moi-même. Je peux l'avouer maintenant, je comptais également gagner le 100 mètres. Ma médaille d'argent dans cette première épreuve n'est pas à négliger.

Mais j'étais persuadé d'être capable de réussir le doublé dans les deux courses de sprint».

L'italien Pietro Mennea a peut-être déçu sa quatrième place du 200 mètres: «j'étais nerveux, à la suite de la polémique qui a éclaté en Italie à mon sujet et selon laquelle j'aurais utilisé des stéroïdes anabolisants. J'avais perdu le moral. Je n'étais vraiment pas en posture de remporter un titre olympique. C'est dommage car, à Turin, j'avais réalisé un «chrono» de 20"23, exactement celui qui a permis à Quarrie d'enlever la médaille d'or».

De son côté, l'entraîneur de l'Italien, Sandro Giovanelli, s'est déclaré satisfait: «Il a eu des difficultés au départ, perdant 1 m 50 sur le Jamaïcain. Mais il a fait, finalement, une bonne course. Je m'estime, pour ma part, satisfait».

Yachting: déception helvétique

Les navigateurs suisses ont obtenu une nouvelle deuxième place, à Kingston, cette fois grâce à Joerg Hoetz et André Nicolet qui, dans la sixième régates des Flying Dutchmen, n'ont été battus de 14", que par les Américains Norman Freeman et John Mathias. Ce petit exploit n'améliore cependant que très peu leur classement général. Avec 63 points, ils sont à 18 points d'une éventuelle médaille de bronze (la troisième place est, actuellement, occupée par les Canadiens Hans Fogh et Evert Bastet).

Les deux autres équipages helvétiques ont été beaucoup moins brillants. Walter Steiner et Albert Schies, qui participaient à la cinquième régates des Tornados, ont dû se contenter de la 11^{ème} place. Quant à Jean-Claude Vuithier et à Laurent Quillet, ils ont été beaucoup moins à l'aise que la veille (8^{èmes}).

Il y aura de plus en plus évident qu'il n'y a pas plus de médaille suisse à Kingston qu'il y en a, jusqu'ici, sur les autres lieux de compétitions olympiques.

Dans la classe 470, la réclamation déposée par l'Allemand de l'Ouest Frank Huebner contre le comité de course qui l'avait disqualifié pour départ prématuré, a été en partie acceptée. Huebner, «leader» de la classe, ayant fait valoir que son départ prématuré avait été dû à un incident technique. Aussi, au lieu de 37 points pour cette manche, l'Allemand de l'Ouest n'en marquera que 29, ce qui ne change rien au classement général.

SIXIÈME RÉGATE

Fin: 1. Claudio Biekarc (Bré) 2. Jochen Schumann (RDA) 3. Kent Carlson

Jeux olympiques d'été, MONTRÉAL, du 17 juillet au 1^{er} août 1976

Natation: spectaculaire poussée des nageuses d'Allemagne de l'Est

Le rideau est tombé sur les épreuves olympiques de natation. Comme on pouvait s'y attendre, les États-Unis et l'Allemagne de l'Est ont accumulé les médailles. Au total, les États-Unis en ont remporté 34, dont treize en or (douze chez les hommes). La RDA suit avec 19 médailles, dont onze en or, toutes enlevées dans les courses féminines. Beaucoup plus loin, on trouve l'URSS, avec neuf médailles, l'Angleterre et le Canada.

SPECTACULAIRE POUSSÉE

Au total, vingt-six records du monde ont été battus et deux égalés. On a amélioré également huit records d'Europe, dix records du Commonwealth, trois d'Amérique du sud et cent quarante-trois records nationaux. Individuellement, l'Allemande de l'Est Cornelia Ender et l'Américain John Naber se partagent la palme avec quatre médailles d'or et une d'argent. Par rapport aux derniers Jeux olympiques de Munich, Montréal a été marqué par un spectaculaire poussée de la RDA chez les dames, une suprématie américaine encore plus écrasante chez les messieurs (27 médailles sur 39) et une très nette régression de l'Australie, dont les vedettes, Stephen Holland et Jenny Turrall, ont particulièrement déçu.

Sur les treize finales féminines, l'Allemagne de l'Est a remporté onze victoires. Elle ne s'est inclinée que sur 200 m brasses, où les Soviétiques ont réalisé un étonnant triplé qui laisse bien augurer pour Moscou, et au relais 4 x 100 m libre, dans lequel les Américaines, avec Shirley Babashoff, ont sauvé l'honneur in extremis.

EXPLOITS
Le plus grand exploit de ces épreuves féminines est à mettre au compte de

Cornelia Ender, qui a remporté quatre médailles d'or et une d'argent. La même soirée, en moins de 25 minutes, elle a signé une performance exceptionnelle en s'imposant facilement sur 100 m papillon avant de battre son éternelle rivale, Shirley Babashoff, sur 200 m libre et pulvériser le record du monde.

Cornelia Ender s'est confirmée comme l'indiscutable chef de file d'une redoutable équipe féminine est-allemande, qui a quand même ressenti, le dernier jour, l'absence de Barbara Krause (malade). Il n'en reste pas moins qu'au moins de quatre ans, les Allemandes de l'Est ont complètement bouleversé les données d'une natation féminine dont la marge de progression était, il est vrai, plus grande que chez les hommes.

Mais les prochains Jeux olympiques à Moscou s'annoncent déjà particulièrement opulents. Les États-Unis et Shirley Babashoff vont repartir à zéro. Leur programmation dans la natation féminine n'est pas aussi bien calculée que chez les hommes. Babashoff, inscrite dans six courses, dont quatre individuelles, n'a finalement remporté qu'une médaille d'or en relais. Spécialiste du sprint à Munich, elle s'est transformée, avant Montréal, en une nageuse de demi-fond, après avoir avalé des centaines de longueurs de bassin à l'entraînement. Elle est apparue à Montréal saturée, dépourvue de sa pointe de vitesse dans les derniers trente mètres, ce qui faisait sa grande force auparavant.

LE BOUT DU NEZ...

Mais à Moscou, il faudra faire très attention aux Soviétiques, qui ont déjà montré le bout de leur nez à Montréal. Marina Koshevaya, Marina Urchenia et Liubov Rusanova ont réalisé sur 200 m brasses le plus étonnant triplé des épreuves de natation, dans la discipline

la plus spécialisée également. La natation soviétique revient à son meilleur niveau. Il lui reste quatre ans pour rattraper le retard accumulé ces quatre dernières années. La course-poursuite est déjà entamée.

Jamais, dans l'histoire de la natation masculine aux Jeux olympiques, la domination d'un pays n'a été aussi totale que celle des États-Unis. A Londres, en 1948, les Américains avaient bien gagné toutes les médailles mais il n'y en avait que six au programme. A Montréal, avec leurs 27 médailles sur 39 attribuées, dont douze d'or (trois de plus qu'à Munich), les nageurs Américains ont vraiment ridiculisé leurs adversaires.

Les grandes individualités ont été le spécialiste du dos John Naber (quatre médailles d'or et une d'argent comme Cornelia Ender), le sprinter Jim Montgomery (trois d'or) et le roi du demi-fond, Brian Goodell, champion olympique du 400 et du 1500 m nage libre.

NOUVELLES LIMITES

John Naber, le « gentil géant » de Californie, a été le chef de file d'une des plus brillantes équipes américaines de tous les temps. Il a non seulement gagné quatre médailles d'or mais dans les 100 et 200 m dos, il a atteint de nouvelles limites en franchissant le « mur » des 56" (55"49) et celui des deux minutes (1'59"19) devenant le premier spécialiste du dos à être plus rapide que le « recordman » mondial de papillon (1'59"23 pour Mike Brunner).

Jim Montgomery, l'autre géant (1 m 98) américain, a réalisé peut-être le plus grand exploit des épreuves olympiques de natation. Le nageur de l'Université d'Indiana, qui avait été double champion du monde en 1973 à Belgrade, est le premier à avoir nagé les

100 mètres en moins de 50 secondes (49"99). Ce record historique, le blond Jim l'a chassait depuis le début de l'année.

Brian Goodell, image parfaite de « L'Américain Boy » du club de Mission Viejo, où nage aussi Shirley Babashoff, a détrôné Tim Shaw, triple champion du monde, au 400 (3'51"93) et au 1500 m (15'02"40). Il a aussi battu l'Australien Stephen Holland, qui était, avant son avènement, en juin dernier, l'ancien détenteur du record du monde du 1500 mètres.

« HÉROS » EUROPÉEN
L'Écossais David Wilkie (22 ans), un étudiant en biologie de l'Université de Miami, où il s'entraîne avec les Américains, a été le « héros » européen des Jeux en empêchant le triomphe total des États-Unis. Il a battu, dans le 200 m brasses, une spécialité qui devient de plus en plus le fief de la natation européenne, le « recordman » du monde John Hencken. Sans lui, les Américains, plus forts que jamais, auraient accompli l'impossible rêve. En effet, contre toute attente, les Hongrois Andras Hargitay et Zoltan Verraszto se sont effondrés dans le 400 m quatre nages, enlevé par Rod Strachan, l'inconnu de l'équipe des États-Unis.

Avec six doublés, trois triplés, douze médailles d'or et onze records du monde, le palmarès des Américains n'en est pas moins impressionnant. Disons pour conclure qu'un seul homme a résisté à cet assaut massif: Mark Spitz, l'homme aux sept médailles d'or à Munich, dont le record du monde du 100 m papillon a tenu le coup à Montréal, à huit centièmes de seconde près.

Incident dans le camp suisse

L'ambiance dans le camp suisse se détériore. Les insuccès répétés suscitent des controverses. Un incident a opposé le médecin de l'équipe aux cyclistes. Ces derniers n'admettaient pas que l'on modifie de façon radicale leur manière de s'alimenter en course. Le changement opéré par le médecin explique partiellement un piètre résultat: trois abandons et le seul en course, Richard Trinkl, termine à plus d'un quart d'heure du vainqueur! Toutefois, il n'est pas dit que Serge Demierre, éliminé sur chute alors qu'il figurait dans le groupe de tête, n'aurait pas obtenu un classement brillant.

Dernière minute

Basketball

Finale pour la troisième place: URSS-Canada 100 - 72. L'URSS est médaille de bronze.

Waterpolo

Tour final: Italie - Hollande 3-3 (1-1 0-0 0-2). L'Italie prend la médaille d'argent, la Hollande celle de bronze alors que la Hongrie est championne olympique depuis deux jours.

Yachting

470: deuxième de l'ultime régata, les Neuchâtelois Vuithier - Quillet sont finalement septièmes du classement général, ratant le diplôme olympique pour 2,3 points.

Football

Demi-finale: Allemagne de l'Est - URSS 2-1 (0-0). L'Allemagne de l'Est est qualifiée pour la finale où elle affrontera le vainqueur du match Brésil - Pologne.



TIERCE. — Evans (3me), Hampton (2me), Quarrie (1er), de gauche à droite, les hommes forts du 200 mètres. (Téléphoto AP)

Bilan après quatre jours d'athlétisme Une super médaille d'or pour Tatiana Kazankina

Cinq records du monde battus dans les quatre premières journées des compétitions d'athlétisme des Jeux olympiques, plusieurs grands favoris disparus, sept records olympiques améliorés, deux courses extraordinaires, 60.000 spectateurs chaque jour: tel est le premier bilan positif de l'athlétisme à Montréal.

Il est difficile d'accorder une super médaille d'or. Toutefois, la performance numéro 1 au bout de quatre jours de compétition devrait revenir à la Soviétique Tatiana Kazankina qui a battu de près de 3 secondes le record du monde du 800 m, dans le temps incroyablement il y a encore deux jours de l'54"99.

Mais il y eut aussi le Finlandais barbu Lasse Viren qui a conservé le titre qu'il avait gagné à Munich sur 10.000 mètres, après une éclipse de trois ans. Tout ceci nous permet d'admirer également le Cubain Alberto Juantorena auteur sur 800 m d'un nouveau record du monde, mais aussi le Hongrois Miklos Nemeth qui à 30 ans, a établi un nouveau record mondial du javelot et encore l'Allemande de l'Ouest Annett Richter qui a couru le 100 m en 11"01 pour devenir la femme la plus rapide du monde.

Deux athlètes ont conservé le titre qu'ils avaient acquis à Munich, l'Allemande de l'Est Ruth Fuchs au javelot (65 m. 94) et le Finlandais Lasse Viren au 10.000 m. Ce dernier, qui avait enlevé à Munich les médailles d'or du 5000 et du 10.000 m., a conquis à Montréal son troisième titre olympique, ce qui lui permet d'égalier en demi-fond la grande vedette tchécoslovaque Emilie Zatopek.

Mais il y a eu aussi au cours de ces quatre premières journées de grands batus: le Soviétique Valeri Borzov, double champion olympique à Munich du 100 et du 200 m.,

dû se contenter de la médaille de bronze sur 100 m. et n'a pas participé au 200 m; l'Allemande de l'Est Renate Stecher, qui avait elle aussi gagné il y a quatre ans le 100 et le 200 m., a perdu son titre du 100 m au bénéfice de l'Allemande de l'Ouest Annett Richter. Elle a cependant obtenu la médaille d'argent.

Défaites aussi au 800 m. pour le grand favori et meilleur « performeur » de l'année, l'Américain Rick Wohlhuter, médaille de bronze, et surclassé dans les 20 derniers mètres par Juantorena, pour le Soviétique Alexander Barychnikov, « recordman » du monde du poids, médaille de bronze lui aussi à Montréal, pour le perchiste américain Daver Roberts, « recordman » du monde de la perche avec 5 m. 67 et 3me aux Jeux. Enfin pour la Soviétique Valentina Gerasimova, qui était, au début des Jeux, la détenteur du record du monde du 800 m. et qui fut éliminée en série.

Une nouveauté qui prouve l'intérêt, quelles que soient les implications politiques des Jeux olympiques, trois pays ont vu, pour la première fois, leurs couleurs montées dans le stade et leur hymne national été joué: Trinidad et Tobago avec Hasely Crawford, vainqueur du 100 m., Mexique avec Daniel Bautista (20 km. marche) et Cuba avec Alberto Juantorena (800 m.). De son côté, sur 10.000 mètres, Carlos Lopes en terminant à la deuxième place, a apporté au Portugal sa première médaille d'athlétisme aux Jeux olympiques.

Un des événements de ce début de l'athlétisme a été l'inattendue défaite des Américains dans les épreuves du sprint, remportés sur 100 m. par le Trinicien Crawford, et sur 200 m. par le Jamaïcain Don Quarrie.

Monique Berlioux, directrice du CIO « Ces Jeux-là n'ont pas d'âme »

Monique Berlioux, directrice du CIO, que l'on considère généralement comme très proche de lord Killanin, a causé une certaine sensation à Montréal en lançant au micro d'une radio canadienne de vives accusations contre les Jeux de Montréal. « Ces Jeux-là n'ont pas d'âme » a-t-elle notamment déclaré. « L'ambiance olympique y est totalement absente comme d'ailleurs les drapeaux olympiques au sein même de la ville. J'ai préféré le cachet de Munich ou de

Mexico. Les Jeux, ici, semblent être ceux du comité organisateur mais je dois dire que l'organisation n'est pas à la hauteur des installations. Les athlètes sont enfermés dans un carcan et on ne sent pas cette ambiance de fête qui devrait toujours présider aux Jeux. Je pense qu'il est temps maintenant d'apporter des modifications à la formule et qu'il faudra notamment supprimer les drapeaux et les hymnes de chaque pays ».

Hippisme: Candrian éliminé Schockemoehle champion olympique

Le vétéran ouest-allemand Alwin Schockemoehle (39 ans) qui montait « Warwick », a enlevé la médaille d'or du concours olympique de saut d'obstacles, à Bromont. Il a été le seul à faire les deux difficiles parcours sans faute. Alwin Schockemoehle, qui fut champion d'Europe individuellement et par équipes en 1975 à Munich, succède, au palmarès olympique, à l'italien Graziano Mancinelli, qui a été éliminé au premier tour.

5. Creighton (Aus) Mister Dennis, 16 (4-12), Rozier (Fr) Bayard de Maupas, 16 (4-12), Chapot (EU) Viscount, 16 (4-12) et Simon (Aut) Lavendel, 16 (8-8); 9. Alvarez-Cervera (Esp) Acorne, 17,50 (8-9,50); 10. Amoros (Esp) Limited Edition, 20 (8-12) et Winkler (RFA) Torphy, 20 (4-16).

La « Pravda » et les Jeux

La « Pravda » a accusé mardi les adversaires occidentaux de la détente d'essayer de détruire « le climat de fête » des Jeux olympiques en mettant en doute l'avenir de ceux-ci. « Ils reçoivent la juste condamnation de l'opinion publique », écrit l'organe du PC soviétique. Moscou doit organiser les Jeux de 1980 et les Soviétiques sont très sensibles à tout ce qui peut nuire à l'image des Jeux.

La presse soviétique n'a fait que brièvement allusion à la controverse sur Formose et au boycottage africain. Elle a rendu compte de l'exclusion de Boris Onichtchenko pour fraude à l'escrime mais a gardé le silence sur les accusations selon lesquelles les Soviétiques ont violé l'esprit des Jeux en cherchant à fausser la compétition de plongeon et en cherchant à se retirer de la compétition de waterpolo.

CLASSEMENT

1. Schockemoehle (RFA) 0 p; 2. Vailancourt (Ca) Branch County, 12 p (4-8), 4 p au barrage; 3. Mathy (Be) Gai Luron 12 (8-4) 8 p au barrage; 4. Johnsey (GB) Moxy, 12 (4-8), 15,25 p au barrage.

« Nous sommes sur terre pour être femmes... »

Les nageuses américaines devront cesser d'essayer de remporter à la fois des concours de beauté et des concours de natation. Si elles veulent gagner, comme leurs compatriotes masculins, elles devront ressembler de plus en plus à ceux-ci!

Il y a quatre ans, à Munich, les nageuses américaines avaient obtenu huit médailles d'or. Les nageuses est-allemandes n'avaient gagné aucune médaille.

A Montréal, les Allemandes de l'Est ont gagné 11 médailles d'or en 13 épreuves. Les américaines ont tout juste sauvé la face en n'en obtenant qu'une, dans le relais 4 x 100 mètres. Elles ont battu

du même coup le record du monde. Mais cela ne change pas grand chose à la situation.

Selon le Dr Rudolf Schramme, l'entraîneur est-allemand, le secret est que les nageuses et les nageuses de la R.D.A. suivent le même programme d'entraînement, notamment en matière de poids et d'haltères.

Les Américaines ne sont pas d'accord. Elles jugent qu'un entraînement non-différencié entraîne une non-différenciation en matière de sexe.

Or, a dit Wendy Boglioli, « Nous sommes sur terre pour être femmes. Si nous

développons nos masses musculaires, nous serons comme elles (les Allemandes de l'Est) ».

« Personnellement, je ne tiens pas à ressembler à un homme ».

Mais pour le Dr Schramme, cet argument n'est pas valable. « Nos filles sont aussi jolies que les autres ».

Néanmoins, leur carrure d'épaules, due de toute évidence aux poids et haltères, distingue les Allemandes de l'Est des Américaines...

Et la société américaine tient beaucoup à ce que ses femmes aient une allure féminine.

Judo: l'or de la revanche pour Novikov

Le Soviétique Sergei Novikov a pris une bien belle revanche sur le sort, en devenant, au vélodrome de Montréal devant 8000 spectateurs, champion olympique poids lourds, battant aisément en finale l'Allemand de l'Ouest Gunter Neureuther.

Rien n'a pourtant été épargné à Novikov, au cours de la première journée du tournoi de judo. C'est l'Ukrainien de 27 ans au palmarès orné de plusieurs grandes victoires et de nombreux accessits — 2 titres européens, 2 places de second aux championnats d'Europe et du monde — a tout d'abord trouvé sur son chemin le Japonais Sumio Endo. Les deux hommes s'étaient rencontrés à Vienne lors des championnats du monde au mois d'octobre dernier et le Japonais avait été, à la surprise générale, déclaré vainqueur d'un combat qu'il avait perdu aux yeux de tout le monde, sauf à ceux des juges...

Une nouvelle fois, à Montréal, les deux hommes ont pratiquement fait jeu égal. Mais l'agressivité de Novikov lui

a permis de l'emporter à l'unanimité « au drapeau ».

Mais Novikov n'était pas au bout de ses peines. Une montagne se dressait devant lui en la personne du Coréen Jong Gilpak, aussi impressionnant par sa taille (2 m 16) que par son poids (163 kg). Evitant soigneusement de rentrer dans le jeu de son adversaire, c'est-à-dire de combattre en force, Novikov s'imposait aisément. Par la suite, il dominait l'Anglais Keith Remfry en finale de tableau (o soto gari).

Pour se hisser en finale, Remfry avait été très expéditif: immobilisation du Sénégalais Abdoulaye Kote, une victoire par forfait sur le Mongol Gunsem Jalaa, puis un succès par décision (3-2) devant le surprenant vétéran noir américain Allen Coage.

Les Japonais, comme à Munich, où le Hollandais Ruska l'avait emporté, ont subi une nouvelle défaite. Celle-ci s'explique par le petit gabarit de leurs poids lourds. Le médaillé de bronze que Sumio Endo s'est appropriée ne représen-

te pour eux qu'une bien mince consolation.

En revanche, l'Américain Allen Coage, très brillant tout au long de la journée, a reçu une médaille de bronze inespérée.

Quant à la finale, elle n'a duré que l'19", Novikov faisant preuve en l'occurrence d'une supériorité écrasante. Neureuther fut victime du mouvement spécial de l'Ukrainien (o soto gari) et son beau rêve s'envola...

RÉSULTATS

Demi-finales: Novikov bat Remfry par Yuko; Neureuther bat Coage aux points. - Repêchages. - Groupe A: Endo bat Gil Pak par koka; Endo bat Kovacevic aux points; Endo bat Remfry par yuko; Sumio Endo (Jap) médaille de bronze. - Groupe B: Jalaa bat Kote par tenu; Coage bat Jalaa par ippon; Allen Coage (EU) médaille de bronze. - Finale: Sergei Novikov (URSS) bat Gunther Neureuther (RFA) par tsukahara.

Que se passe-t-il en dehors des Jeux olympiques?

football

Coupe des Alpes: face à Sochaux au stade Bonal

Neuchâtel arrache in extremis un point

SOCHAUX - NEUCHÂTEL XAMAX 2-2 (1-0)

MARQUEURS: Pintenat 20me; Elsig (penalty) 69me; Soler 78me; Hasler 90me.

SOCHAUX: Rust; Wassmer; Dufour, Seles, Posca; Djaadaoui, Pirtzel, Kljnjjan; Soler, Pintenat, Maier. Entraîneur: Barret.

NEUCHÂTEL XAMAX: Kung; Mundwiler; Zaugg, Osterwalder, Mantovan; Gress, Guggisberg, Hasler; Claude, Rub, Elsig. Entraîneurs: Gress et Merlo.

ARBITRE: M. Mathieu (Suisse). Spectateurs. Neuchâtel Xamax joue sans Bonny et Richard (blessés). Claude joue à l'aile droite, Zaugg arrière droit. A la 53me minute, avertissement à Kljnjjan.

NOTES: Stade Bonal. Terrain en très bon état. Température agréable. 1200

pour anti-jeu. A la 60me, faute de main de Mantovan dans les « seize mètres »; Pintenat tire le coup de réparation à côté! A la 68me, Gutierrez remplace Kljnjjan. A la 69me, Gress, à trois mètres du but adverse, se fait proprement ceinturer et balancer par Djaadaoui. C'est penalty qu'Elsig ne manque pas. A la 70me, Kuffer remplace Zaugg (il jouera à l'aile droite, Claude retrouvant son poste de prédilection en défense). Coups de coin: 10-10 (4-5).

PAS VOLÉ!
Neuchâtel Xamax a préservé ses chances d'obtenir sa qualification pour la finale de la coupe des Alpes en arrachant, in extremis, le match nul à Sochaux. Menée par 2 à 1, la formation

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

de Gress a, en effet, obtenu le 2 à 2 à quelques secondes du coup de sifflet final. L'arbitre n'a même pas eu le temps de procéder au réengagement du jeu!

Ce nouveau point, Neuchâtel Xamax ne l'a pas volé. Les « lions » ont dicté les opérations durant la première demi-heure en s'offrant deux ou trois occasions de buts. Mais ils n'ont pu ouvrir la marque qu'à la 20me minute sur une action litigieuse, Soler ayant centré sur Pintenat, après avoir récupéré une balle aérienne qui avait franchi la ligne de fond. Dans le dernier quart d'heure de la première mi-temps, Neuchâtel Xamax a attaqué avec un peu plus de déci-

sion et il a raté l'égalisation de peu à la 36me minute lorsque Gress a magnifiquement repris de la tête un centre de Mantovan. Rust, miraculeusement bien placé, a réussi à renvoyer la balle!

A L'ATTAQUE

Après la pause, Neuchâtel Xamax, qui se trouvait obligé de tenter résolument sa chance, a passé crânement à l'attaque. Tout en se méfiant des redoutables « contres » de Pintenat, Soler et Maier actionnés par le brillant Kljnjjan, les « rouges et noirs » ont régulièrement occupé le camp adverse. La défense sochalienne qui tenait bon a, toutefois, commis un penalty sur Gress à la 69me minute. Elsig n'a pas raté le coup réparatoire contrairement à ce que Pintenat avait fait quelques minutes plus tôt dans de semblables circonstances.

Après cette égalisation, Neuchâtel Xamax a commis l'erreur de se replier afin de défendre son point. Sochaux a, alors, à nouveau multiplié les offensives semant plus d'une fois le péril devant un Kung heureusement très attentif. Toutefois, le gardien n'a rien pu contre une reprise, à bout portant, de Soler adroitement servi par Maier. Tout espoir semblait perdu pour les Neuchâtelois, mais ces derniers, loin de se laisser abattre, ont réuni toutes leurs forces à l'attaque. A trois reprises au moins, la chance est venue au secours du gardien sochalien. Rust a, toutefois, dû s'avouer vaincu dans les ultimes secondes sur un tir foudroyant de Hasler expédié de 18 mètres à ras le sol dans le coin droit du but.

Neuchâtel Xamax revient donc de loin, c'est le moins que l'on puisse dire! Il a, toutefois, bien mérité le partage qu'il a littéralement arraché grâce à une force morale digne d'éloges. Son opiniâtreté a fait merveille dans le dernier quart d'heure de cette partie d'excellent niveau. Il a su saisir sa chance après avoir frôlé le point de non retour. Peut-être même aurait-il gagné s'il ne s'était pas contenté du 1 à 1. Mais avec des peut-être...

François PAHUD

La situation

Groupe A: Sochaux - Neuchâtel Xamax 2-2 (1-0). - Lausanne - Nîmes 2-2 (0-2). - Classement: 1. Neuchâtel Xamax et Nîmes 3 matches - 4 points. - Lausanne 3-3. - 4. Sochaux 3-0.

Groupe B: Servette - Nantes 3-2 (1-1). - Bâle - Metz 3-1 (1-1). - Classement: Servette 3-5. - 2. Nantes et Bâle 3-3. - 4. Metz 3-1.

Association cantonale neuchâteloise de football

Lire en page 2 le communiqué officiel de l'Association cantonale neuchâteloise de football.

automobilisme

Ickx évincé!

Le pilote belge Jacky Ickx ne prendra pas part au Grand prix d'Allemagne de l'Ouest de formule 1 dimanche au Nurburgring et sa voiture sera pilotée par l'italien Arturo Merzario.

M. Walter Wolf, responsable financier de l'équipe britannique « Williams Teams », a déploré « les résultats insuffisants » du pilote belge et a résilié le contrat de Ickx avant son terme.

Le meilleur choix à

Prix MIGROS!

Actualités M^{TV}

tous les mardis à **19h.55** et
tous les jeudis à **19h.10**
dans les spots publicitaires
de la TV romande.
A ne pas manquer!

Multipack



MIGROS data

Notre garantie de fraîcheur

Non ouvert, se conserve
parfaitement environ 6 semaines
après MIGROS-data.

Plaque de 100 g -.90

2 plaques

Chocolat suisse de qualité!

Tournist

150

Chocolat au lait extra-fin,
aux noisettes, amandes et raisins secs.

au lieu de 1.80



Offre spéciale

Bouteille de 1 litre

MIGROS data

Sirop de citrons

Une boisson désaltérante et économique
(particulièrement rafraîchissante
avec de l'eau minérale Aproz).

270

(+ dépôt)
au lieu de 3.30

Offre spéciale

Les 100 g

MIGROS data

Charcuterie délicate

au détail ou en emballage VAC.
Qualité Migros!



115

au lieu de 1.30

Offre spéciale

Gobelet de 90 g



Crèmes glacées en gobelets-portions

Tout l'assortiment
de crèmes glacées:

Ice-Coffee, vanille-fraise, vanille-chocolat
florentiner, japonais, amarenata, etc.

.60

au lieu de -.80 (100 g = -.66,7)



Multipack

Paquet de 1 kg 2.30

2 paquets

Riz vitaminé parboiled USA

«Carolina», reste bien en grains!
Convient également pour la salade de riz.

360

au lieu de 4.60

Jus d'orange instantané

sucré, instantanément soluble, riche en vitamine C.
Pratique pour
les vacances
et le pique-nique.

Sachet de 120 g
(pour 1 litre
de jus d'orange)

110

(100 g = -.91,7)



Baisses de prix

Pain aux fruits en tranches
Tresse précuite

MIGROS data

jusqu'à
présent

nouveau
prix Migros

480 g

2.50

2.30

400 g

1.80

1.60

Comparez!

M-Sport-Drink

pasteurisé.
Boisson de table rafraîchissante
à base de petit-lait.
Donne de l'énergie.

Bouteille de 1 litre

.95

(+ dépôt)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

12.30 (C) Montréal 76
13.30 Fin
16.50 (C) Point de mire
17.00 (C) Montréal 76
18.35 (C) Téléjournal
18.40 (C) Vacances-jeunesse
19.00 (C) Anne, jour après jour
19.15 (C) Montréal 76
19.40 (C) Téléjournal
19.55 (C) Montréal 76
20.40 La mort n'était pas au rendez-vous
22.00 (C) Montréal 76

SUISSE ALEMANIQUE

12.20 (C) Jeux olympiques 76
16.45 (C) La machine à musique
17.30 (C) Jeux olympiques
18.30 (C) Téléjournal
18.40 (C) Trois filles et trois garçons
19.05 (C) Le paradis des animaux
19.30 (C) Fin de journée
19.35 (C) Point de vue régional
19.40 (C) Showkasten
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Docteur Knock
21.55 (C) Téléjournal
22.05 (C) Jeux olympiques 76

FRANCE I

11.30 Midi première
12.00 TF1 actualités
12.35 A vous de jouer Milord
13.30 Bons baisers de Mandrake (3)
16.00 Montréal 76
18.00 Pour les enfants
18.20 Actualités régionales
18.40 Minutes pour les femmes
18.45 Le « Trois de cœur »
19.00 TF1 actualités
19.30 (C) Montréal 76
19.45 Les monte-en-l'air
21.15 Arcane
22.15 TF 1 dernière
22.30 Montréal 76

FRANCE II

13.00 (C) Aujourd'hui Madame
14.00 (C) Flash journal
14.10 (C) Bonanza
15.00 (C) Flash information
15.10 (C) Un sur cinq
17.20 (C) Palmars des enfants
17.30 (C) TV service

17.55 (C) Chiffres et lettres
18.40 (C) Actualités régionales
18.45 (C) Montréal 76
19.00 (C) Antenne 2 journal
19.25 (C) Montréal 76
22.55 (C) Antenne 2 Journal
23.15 (C) Montréal 76

FRANCE III

11.30 (C) Relais de TF1
18.05 (C) Etranger d'où viens-tu?
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Mon ami Guignol
18.55 (C) FR3 actualités
19.00 (C) Heures d'été
19.30 (C) Sérieuse comme le plaisir
21.05 (C) FR 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

12.30 (C) Montréal 76
16.10 (C) Montréal 76
18.45 (C) Telegiornale
18.55 (C) Montréal 76
20.45 (C) Telegiornale
21.00 I castelli sulla Loira
22.00 (C) Montréal 76
23.00 (C) Téléjournal
(C) Montréal 76

ALLEMAGNE I

16.10, téléjournal. 16.20, place aux animaux. 17.35, pour les jeunes. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Scotland Yard. 21 h, le tribunal plaide. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

10 h, téléjournal. 10.05, Jeux olympiques d'été, Montréal 1976. 12 h, fin. 16.25, jeux d'enfants. 16.35, Flipper le Dauphin. 17 h, téléjournal. 17.10, Jeux olympiques d'été, Montréal 1976. 19 h, téléjournal. 19.30, Jeux olympiques d'été, Montréal 1976. 21 h, téléjournal, météo. 21.10, Jeux olympiques d'été, Montréal 1976. 1.40, téléjournal.

publicité?

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h, puis à 23.55, 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 8.05, revue de la presse romande et spécial-vacances. 8.25, memento des spectacles et des concerts. 8.55, bulletin de navigation. 9 h, informations et news service. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, fonds de terroir. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13 h, journal des Jeux olympiques. 14.05, la radio buissonnière. 16.15, des bretelles pour le ciel (18). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 19 h, édition nationale et internationale. 20.05, pour un soir d'été. 22.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations et news service. 9.05, la tête à l'ombre et l'assassinat de l'oiseau bleu. 10.05, l'histoire vécue (5). 10.40, le jazz et la musique classique (13). 11 h, musiciens suisses. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, la librairie des ondes. 16 h, Suisse-musique. 17 h, tutti tempi. 17.30, rythm'n pop. 18 h, informations. 18.05, jazz contact. 18.55, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, Europe-jazz. 20 h, informations. 20.05, festivals internationaux de musique 1976: Semaines musicales de Vienne. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h, 6.05, espresso. 9.05, frais du four. 10 h, dictons au sujet de la pomme. 11.05, mélodies populaires. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.40, salutations musicales. 15 h, pages de Weber, Massenet, Schubert, Hubay et Liszt. 16.05, pour les aînés. 17 h, onde légère. 18.20, musique légère. 18.30, Jeux olympiques. 19 h, actualités, musique. 20.05, prisme. 21 h, le pays et les gens. 22.15-24 h, music-box. 22.45, Jeux olympiques.

Le mot caché

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

MINEUR.

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants de ce jour se font courageux, francs, impulsifs et très affectueux.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Vous avez plus de chance dans les arts que dans le commerce, si vous appartenez au second décana. **Amour:** La personne que vous aimez traverse une période de soucis. **Santé:** Vos complexes et vos obsessions ont disparu, conservez bien ce climat dynamique.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Vous devez considérer avec sévérité votre administration financière. **Amour:** Ce sont les questions sérieuses que vous allez aborder avec la personne aimée. **Santé:** Si votre estomac est paresseux, demandez au médecin de vous indiquer le régime léger.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Les voyages vous attirent et vous semblent nécessaires. **Amour:** Votre caractère indépendant ne se lie pas volontiers, il n'apprécie que les sentiments sincères. **Santé:** Le soleil vous revigore et la mer vous tonifie, ce qui ne vous empêche pas d'aimer la vie nocturne.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Votre nature est très artiste, vous êtes également apte aux sciences. **Amour:** Vous aimez les enfants et ils se sentent également attirés vers vous. **Santé:** Ne vous exposez pas aux accidents même légers. Dormez davantage.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Les enfants de ce signe sont difficiles à orienter, ils possèdent des dons divers. **Amour:** Les caractères qui semblent vous comprendre font partie de la même famille intellectuelle. **Santé:** Les desserts très variés et très riches qui abondent en fruits ont vos préférences.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Pour les intellectuels, la chance est très forte de trouver un rôle de tout premier ordre. **Amour:** Vous retrouvez vos anciens amis qui sont disposés à vous aider dans

vos projets. **Santé:** Vos maux apparaissent subitement et s'en vont de même.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: N'abandonnez pas les avantages que vous venez d'acquérir, comptez sur tous vos amis. **Amour:** Vous vous entendez très bien avec le Lion, vous lui ressemblez. **Santé:** Le 1^{er} décana sera prudent et ne s'exposera pas aux accidents.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Moment propice à la réalisation de vos projets, force peu commune grâce à de nombreux appuis. **Amour:** Si vous aimez le Lion, donnez-lui des avis de prudence. **Santé:** Ménagez les organes que vous savez les plus faibles.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Vos soins savent donner une note très personnelle à tout ce que vous entreprenez. **Amour:** Exaltation de vos sentiments. Cela vous déplaît parce que votre paix intérieure est perturbée. **Santé:** Votre tempérament est solide accordez-lui certains ménagements dans le régime de table.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Une rencontre qui pourrait être décisive est possible, ayez confiance. **Amour:** Vous êtes partagé entre deux sentiments, mais il vous semble impossible de choisir. **Santé:** C'est l'état de votre épiderme qui va vous renseigner sur l'état de votre sang.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

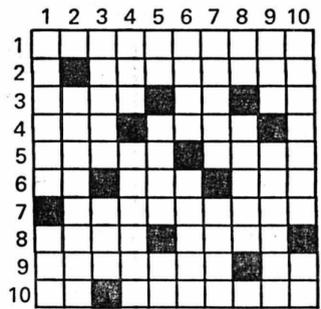
Travail: Vous aimez les carrières indépendantes qui respectent vos initiatives. **Amour:** Fin de vos soucis de maison ce qui allégera beaucoup le climat conjugal. **Santé:** Votre tempérament est très exigeant en ce qui concerne l'alimentation.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Vous aimez les entreprises grandioses, où vous pouvez vous imposer par votre énergie. **Amour:** Une excellente journée qui vous mettra en relation avec plusieurs de vos amis. **Santé:** Les malaises ont souvent une origine circulatoire à surveiller.

MOTS CROISÉS

Problème N° 582



HORIZONTALEMENT

1. Gâteau aux amandes. 2. Où le bon sens fait totalement défaut. 3. Entrave au paturon des chevaux. Va avec tout. Copulative. 4. Géant de la route. Affection éruptive. 5. Prénom féminin. Qui mérite tout crédit. 6. Pronom. La plaine qui l'entoure est liquide. Expédie. 7. Qui ont de la retenue. 8. Elle aide à saisir bien des choses. Dans le nom d'un érudit latin. 9. Affection féminine. Possessif. 10. Réputation. Tirés de la gousse.

VERTICALEMENT

1. Ne va pas toujours sans pente. Habitant. 2. Vieilles personnes attachées au passé. 3. Aime avec passion. Levant. 4. Qui ne laisse pas de place au doute. Etroit ruban de bordure. 5. Symbole d'unité. Celui des néophytes est bien connu. Lettres numériques. 6. Scélérateur du répertoire. Une des neuf Sœurs. 7. Parties de dames, indiscret, on peut les faire condamner. 8. Champion. Témoin de bien des sacrifices. 9. Patriarche. Qu'on voit souvent broncher. 10. Premiers services. Unité romaine.

Solution du N° 581

HORIZONTALEMENT: 1. Smaragdine. — 2. Bavaroise. — 3. Etc. Tape. — 4. Rat. Ass. Rôt. — 5. En. Anis. Se. — 6. Démêlés. — 7. Rave. Emeri. — 8. Uterin. Pie. — 9. Tri. Région. — 10. Halle. Dans. **VERTICALEMENT:** 1. Sbiro. Ruth. — 2. Ma. Ondatra. — 3. Avec. Evell. — 4. Rat. Amer. — 5. Arcane. Ire. — 6. GO. Silène. — 7. Dit. Sem. Gd. — 8. Isar. Sépia. — 9. Nepos. Rion. — 10. Etiésiens.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Aula de l'université: 11 h 05, André Malraux et la condition humaine, par M. Charles Castella (suite). Quai Osterwald: 21 h, Autour de l'Areuse par Tristan Davernis.

EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire: Poteries de Bizen (Okayama, Japon). Hommage à André Evard. Collection et œuvres de Fujiwara Kei et Fujiwara Yu. Musée d'ethnographie: Les Esquimaux hier et aujourd'hui. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle: Planches originales arbres et arbustes d'Europe et exotiques en fleurs. Galerie des Amis des arts. Galerie Ditesheim: Peter Paul, gouaches et lithographies. Galerie Média: Accrochage d'été. Peristyle de l'hôtel de ville: Environnement urbain.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42. **CINÉMAS.** — Palace: 15 h et 20 h 45. Mores. 18 ans. Arcades: 15 h et 20 h 30, Le shérif en prison. 16 ans. Rex: 15 h et 20 h 45, Borsalino and Co. 18 ans. Studio: 15 h et 21 h, La grande java. Enfants admis.

Bio: 15 h et 20 h 45, Sandra. 18 ans. 18 h 40, Jonathan Livingston le Goéland. 12 ans. 5^{me} semaine. Apollo: 14 h 30 et 20 h, Alamo 16 ans. 17 h 45, Les contes de Canterbury, 18 ans. 2^{me} semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Vieux-Vapeur.

Urgences: La main tendue, tél. 143. (20 secondes d'attente).

Pharmacie d'office: F. Tripet, rue du Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte. M. P. Tizzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga II: Sofu Teshigahara, peintures et sculptures. Art antique.

BEVAIX

Arts anciens: Acrochage.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 30, Au-delà de la peur. **PESEUX** Cinéma de la Côte: 20 h 30, Le tueur de Hong-Kong.

DESTINS HORS SÉRIE

LA «MORT» DE LA FAYETTE



« M. de La Fayette est mort... » Le bruit court dans Paris. Des nouvelles sont parvenues parlant de batailles, de défaites, l'armée américaine a été taillée en pièces, M. de La Fayette a été tué au cours du combat. Ces nouvelles, servies toutes chaudes par l'ambassade d'Angleterre, assombrissent les physionomies. A la cour, on se aborde en hochant la tête: « Ce jeune fou, il fallait s'y attendre », tandis que les femmes du peuple pleurent ce beau paladin dont la cause leur semblait juste.



Farouchement, la duchesse d'Agén condamne la porte de sa fille. Elle filtre les visiteurs et ne les laisse entrer qu'après les avoir dûment chapitrés. Adrienne ne doit pas apprendre la terrible nouvelle avant que celle-ci n'ait été confirmée officiellement. Les servantes doivent lui cacher leurs yeux rouges. Car la jeune femme vient de mettre au monde son second enfant, la petite Anastasie. Sa santé est très ébranlée. Elle s'inquiète aussi pour son cher Gilbert. Comme elle aimerait l'avoir près d'elle! « Quand il reviendra... » dit-elle parfois à M^{me} d'Agén, qui se détourne.

LA FAYETTE

RÉSUMÉ: Gilbert Motier de La Fayette est le dernier descendant d'une grande famille d'Auvergne. Le jeune homme se passionne pour la guerre d'indépendance que les colons d'Amérique mènent contre la tyrannie anglaise. La Fayette frète un navire et le 16 juin 1777, il aborde en Caroline. Il rejoint l'armée américaine, qu'il trouve fort misérable et désemparée, mais aussitôt une profonde amitié le lie à George Washington, le général en chef. Au cours de la bataille de Brandywine, La Fayette est blessé.



Mais voici qu'un officier, parti avec Gilbert de La Fayette, se présente à l'hôtel de Noailles, porteur de la lettre que celui-ci a écrite au lendemain de sa blessure. C'est un soulagement pour tous. Adrienne essaie de dissimuler les inquiétudes qui l'assaillaient malgré tout. Elle se fait faire par le messager un récit minutieux de la vie de son mari sur cette terre lointaine. Et tout à coup ses yeux brillent. « Il est heureux », dit-elle. « Je sens qu'il est dans sa voie et je ne dois rien faire pour le détourner de sa tâche. » Elle repousse la tentation de lui écrire pour le supplier de profiter de cette blessure pour revenir en France.



La duchesse d'Agén, pour protéger sa fille des fausses nouvelles, des apitoiements et des critiques, décide de la cacher aux yeux de la cour. Avec un vrai génie policier, elle promène sa fille et les deux débâtes de province en province, d'amis en amis, de façon que sa piste se perde, pour l'installer finalement à la campagne, chez la comtesse La Marck, à Raismes. Ainsi elle n'apprendra pas que Philadelphie a du être évacuée et que le général anglais Cornwallis y a pénétré. En France, on ne sait plus où se trouve M^{me} de La Fayette. En Amérique, on ignore ce qu'il est devenu M. de La Fayette. Les Anglais, qui espéraient le faire prisonnier dans Philadelphie, en sont pour leurs espérances. Ils chargent des espions de connaître le lieu de son refuge.

Demain: Guérir caché

— Cela ne fait rien. Les Françaises de Paris, lorsqu'elles sont ravissantes comme vous, semblent toujours porter une robe nouvelle.

Elle avait voulu être très aimable, mais eut cette dernière phrase qui gâcha tout:

— Pour Chriss, d'ailleurs, il s'agit plutôt d'un principe. Lui-même est toujours trop préoccupé et trop distrait pour rien remarquer.

Les hôtes du Grand Latanier étaient réunis dans un grand salon, dont les portes s'ouvraient à deux battants sur la véranda. J'aperçus tout d'abord M^{me} Gramond, une majestueuse vieille dame au port de tête altier, à la robe de dentelle écaillée presque trop riche. Elle était installée dans un profond fauteuil, et, tout le temps que j'avancai, ne cessa de m'examiner avec une attention dépourvue de bienveillance. Lorsque je m'arrêtai devant elle, la mère d'Anouk me tendit avec nonchalance une main aux bagues étincelantes.

— Vous ne ressemblez pas à votre sœur, mademoiselle, articula-t-elle avec lenteur, après m'avoir suffisamment dévisagée. Et c'est, je pense, mieux ainsi. Oui, il est préférable pour nous tous que vous soyez « vous » plutôt que de nous remettre sans cesse en mémoire de pénibles souvenirs.

— Ce sont pourtant ces souvenirs que je suis venue chercher, madame, répondis-je d'une voix altérée. J'étais outrée de ses paroles désobligeantes. Elle dut l'être aussi des miennes, mais ne laissa son visage exprimer qu'un dédaigneux étournement.

— Vous conviendrez, mademoiselle, que nous ne pouvons avoir le même point de vue. Comment souhaitez-vous revivre un pareil drame, avec toutes ses perturbations, ses ennuyeuses incidences, ses désagréments?

Mon indignation ne faisait que croître, et je la réprimais avec peine. Mais Gilles, qui venait de me rejoindre, fut incapable de la même retenue. Il se tourna vivement vers sa mère.

— Ce n'est pas vous, dit-il, qui aurez affaire avec Marie-

Neige, mais Anouk et moi-même. Et nous comptons nous employer à rendre son séjour agréable, sans que votre sacrosainte tranquillité soit troublée.

Il avait jeté les mots avec une colère qui me surprit, mais n'affecta pas le moins du monde M^{me} Gramond. Sans aucun doute, tout ce qui se rapportait à moi paraissait sans grande importance à la vieille dame... hormis, naturellement, les « perturbations » et « désagréments » que lui avait causés la mort de Paula. Comme pour détourner la conversation, elle éleva la main.

— A propos de ma tranquillité, dit-elle, c'est probablement pour ne pas la perturber que Chriss a évité de me tenir au courant de ses projets. Un minimum d'égards eût, me semble-t-il, exigé qu'il me prévint lui-même de son intention de dîner au-dehors.

— Très « au-dehors », en effet, ironisa Gilles, puisqu'il a quitté l'île.

— Précisément, Toussaint vient de m'apprendre qu'il était invité au Bakoua.

— Le jeune homme, assez irrespectueusement, haussa les épaules. A peine avait-il entendu que les récriminations de sa mère fussent terminées pour me prendre la main et m'entraîner vers la terrasse. De toute évidence, au sein de la maison du planteur ne régnait ni l'affectueuse indulgence ni la compréhension propres aux êtres unis comme aux foyers paisibles.

Avec Gilles, j'avancai sur la galerie, jusqu'à une chaise longue placée de telle sorte que je ne l'avais pas encore aperçue. Sur cette chaise longue se trouvait étendue une jeune fille dont le buste était soutenu par des coussins, et les jambes enveloppées d'une couverture de satin piqué. Une « jeune » fille?... Non, pas vraiment, car son visage me parut trahir plus de la trentaine. Il était altéré, maigre, très pâle, mais éclairé par des yeux immenses. Et ces yeux, en me regardant approcher, s'animaient d'une sombre flamme, à laquelle je ne parvins pas, sur le moment, à donner un nom. Intérêt?... Sympathie?...

Eloignement, au contraire, ou, plus simplement, curiosité?... Mais, dans ce dernier cas, la curiosité était passionnée, ardente, comme si la personne allongée avait voulu pénétrer jusqu'au plus profond de mon âme, de mon intelligence, de mon cœur, et y lire mes plus secrètes pensées.

— Voilà ma sœur Séverine, présente Gilles. Elle se réjouit autant qu'Anouk et moi-même de votre venue.

Se réjouir! Le mot ne me plut pas. Mais je n'en témoignai rien. Etait-il exact, du reste? Séverine avait souri... un sourire étrange d'amertume et d'ironie qui ne s'accordait guère à l'expression du regard. Puis, une voix au timbre sourd, un peu voilé, s'éleva:

— Je serais heureuse, en effet, de votre séjour parmi nous, si nous le devions à votre seul bon plaisir. Mais, hélas, tel n'est pas le cas. Cependant, (et la voix alors se fit dure et plus forte, tandis que l'allongée se tournait vers le salon, comme si elle fut adressée à M^{me} Gramond en particulier) cependant, nous pourrions ensemble, aussi souvent que vous le désirerez, parler de votre sœur. J'appréciais Paula. Je l'aurais aimée, si j'en avais eu le temps.

Et me désignant les béquilles posées près d'elle, que je remarquai pour la première fois:

— Les infirmes, voyez-vous, sont des êtres aussi sensibles que les autres. Si on vous assure le contraire, n'en croyez rien. Elle m'avait tendu une main petite et brûlante, que je serrai. Et cette étreinte me causa une impression contradictoire de franchise et de retenue tout à la fois. Puis Séverine me fit assise près d'elle m'interrogea sur ma vie. Il n'y avait aucune indiscretion dans ses paroles, mais elle écoutait mes réponses avec une si grande attention que j'avais l'impression de passer un examen. Lorsque j'en vins à mes études, elle m'interrompit:

— Oui, vous êtes un brillant sujet. Paula nous l'avait dit. Et un bel avenir s'ouvre devant vous.

(A suivre)

NOTRE FEUILLETON

UN TRÈS BRILLANT PIRATE

par Alix André
LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

J'avais peigné en arrière mes cheveux châtains, qu'un nœud de velours assez large retenait sur la nuque. Mon visage, que je le veuille ou non, portait encore les traces de ma maladie. Il était plus osseux que plein. Mais son harmonie demeurait. Et mes yeux avaient toujours leur nuance particulière, d'un brun si doré qu'elle surprend ceux qui me rencontrent pour la première fois.

A peine avais-je eu le temps de me préparer

Prix MIGROS...

Migros aide les producteurs valaisans,

plus actuels que jamais!

OFFRE SPÉCIALE

abricots du Valais 190

1^{er} choix, par plateau de 10 kg net, le kilo

par panier de 2,5 kg net, le kilo 2.20
par carton de 1 kg net, le kilo 2.30



PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA
ALFRED GROSS
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Machines à laver
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

MENUISERIE EBÉNISTERIE
Martial RITZ S.A.
NEUCHÂTEL
Ecluse 76 Tél. (038) 25 24 41

WILLY VUILLEMIN
Maître couvreur
Entreprise de toitures en tout genre
Quai Suchard 14
2003 Neuchâtel - Tél. 25 25 75

mentha s.a.
sanitaires Neuchâtel
dépannage Seyon 17
Tél. 25 00 00

VOS TAPIS!...
S.O.S. détachage
Nettoyages à sec
Traitements et réparations

"LA MOB" 31 56 87

daniel steiner
ébéniste
antiquités
Restauration de meubles anciens
2034 peseux
Tél. 31 39 77

elexa
Electricité - Téléphone PTT
NEUCHÂTEL
PESEUX ST-BLAISE CERNIER
Rue de Corcelles 8 Cd-Rue 39 Rue F.-Soguel 26

FAN L'EXPRESS

EN VILLÉGIATURE vous pouvez obtenir votre journal dans les dépôts suivants:

Adelboden, Papeterie Schranz W.
Aigle, kiosque Hôtel de Ville
Brigue, Bibliothèque Gare CFF
Champéry, Bibliothèque de la gare
Clarens, M. Yersin, Gambetta 19
Les Diablerets, Baudat Jean
Gstaad, kiosque de la gare
Ormanan, Gstaad, Cadonau's Papeterie
Les Haudères, kiosque Voie
Les Haudères, épicerie-bazar Trovaz
Haute-Nendaz, Stoller Robert
Interlaken, Théo Crettemand
La Lenk, kiosque de la gare
Leyen, kiosque de la gare
Lugano, dans la plupart des kiosques
Les Marécottes, bazar Deley
Les Marécottes, bazar Gross-Bochatay
Martigny, kiosque de la gare
Martigny, kiosque de la Place
Montana, Vouilloz F. «Ali-Baba»
Montana, Ekimoff-Berclaz
Montana, mag. Naville Victoria
Montreux, M. Spozio, nouvelle Poste
Montreux, kiosque du port
Ollon, kiosque Le Minaret
Saas-Fee, kiosque Gemse
Saas-Maurice, kiosque de la gare
Sierre, kiosque de la gare
Sierre, kiosque Mireille
Sierre, magasin Grande-Avenue
Sion, kiosque de la gare
Sion, kiosque place Planta
Sion, bazar Spahr
Sion, kiosque PTT, A. Revaz
Thoune, kiosque de la gare
Thoune, kiosque Kabag, Baelliz 15
Verbier-station, kiosque Mondzeu
Verbier-station, kiosque Véronique
Vevey, kiosque de la gare
Vevey, mag. Veveyse, place de la Gare
Villars-sur-Ollon, kiosque Chamossaire
Zermatt, Schaller, Landi Obersdorf
Zermatt, Bibliothèque Gare
Zermatt, kiosque Slalom bâtiment PTT

FAN L'EXPRESS

GRUPE ACTUARIEL
invite les fonds de pension et les particuliers à y adhérer.
Objet: toute activité d'intérêt actuariel au profit de ses membres.
Membres fondateurs: inscription ouverte jusqu'au 31 décembre 1976.
Ecrire à: Groupe Actuariel
BP 104
1201 GENÈVE 16

MACHINES A LAYER

linge et vaisselle
neuves, automatiques,
sacrifiées.
Grand choix de
marques réputées.
Légers défauts
d'émail, avec rabais
jusqu'à
50%
Livraison de nos
stocks, pose et garan-
tie gratuites.
Grandes facilités
de paiement.
Pas d'acompte à
la livraison.
Réparations toutes
marques.



BUREAU CENTRAL LAUSANNE
Rue du Tunnel 3
Bureau-expo, tél. (021)
23 52 28
le soir, tél. (021)
91 64 92.

L'Imprimerie Centrale S.A.
rue Saint-Maurice 4
tion à la
disposition des
industriels et
des commerçants
son matériel
moderne pour
exécuter
tous les travaux
en typographie
et en offset.
Feuille d'avis
de Neuchâtel



Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS S.A.
1510 MOUDON

LA CITÉ

UN PRIX CITÉ

POUR ENFANTS
de 1 à 5 ans

PANTALON

jersey uni ceinture élastique
rouge marine ou brun

10.-

1 an + 1.- par âge

La Cité

LA CITÉ

Machines à laver
Linge - Vaisselle
Quelques appareils en retour
d'exposition, à céder avec très gros
rabais. Garantie d'usine, livraison
et pose gratuites.
Grandes facilités sans acompte à la
livraison.
Réparation toutes marques.
MAGIS NEUCHÂTEL
Tél. (038) 41 17 96.

Vacances en Valais

Hôtel familial, pension Fr. 34-39 par
jour. Réduction AVS en septembre.
Altitude 1100 m. Repos, promena-
des, excursions, courses de monta-
gne, piscine et zoo alpin. Demandez
prospectus: Hôtel Avenir, 1923 Les
Marécottes. Tél. (026) 8 14 61.

Excursions FISCHER
MERCREDI 28 JUILLET
LE SOLIAT-PROVENCE
(CRÉUX-DU-VAN)
Dép. 14 h Fr. 14.50 (AVS: Fr. 12.-)

JEUDI 29 JUILLET
LES TROIS COLS
GRIMEL - FURKA - SUSTEN
Dép. 6 h Fr. 40.- (AVS: Fr. 32.-)

GRAND-BALLON
VIEIL-ARMAND
(carte d'identité ou passeport)
Dép. 7 h Fr. 39.- (AVS: Fr. 31.50)

VENDREDI 30 JUILLET
AROLLA
VAL D'HERENS
Dép. 7 h Fr. 40.50 (AVS: Fr. 32.50)

GROTTES DE L'ORBE
Dép. 13 h 30 Fr. 21.50 (AVS: Fr. 17.50)
(entrée en plus: Fr. 5.-)

SAMEDI 1^{er} AOÛT
LAC D'AEGER
SCHWYZ - CHEMIN CREUX
Dép. 7 h 30 Fr. 38.50 (AVS: Fr. 31.-)

Renseignements - Inscriptions:
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

EXCURSIONS

MERCREDI 28 JUILLET
LES PACCOTS
LAC DES JONCS
Dép. 13 h 30 Fr. 27.- (AVS: 22.-)

SIGNAL DE BOUGY
LAC LÉMAN
Dép. 13 h 30 Fr. 25.- (AVS: 20.-)

JEUDI 29 JUILLET
CHUTES DU RHIN
STEIN AM RHEIN - KLOTEN
Dép. 7 h Fr. 41.50 (AVS: 33.50)
LAC BLEU
Dép. 13 h 30 Fr. 27.50 (AVS: 22.-)

VALLÉE DE LA KANDER
Dép. 13 h 30 Fr. 27.50 (AVS: 22.-)

VENDREDI 30 JUILLET
LAC DE CHAMPEX
GORGES DU TRIENT
Dép. 8 h 30 Fr. 36.50 (AVS: 29.50)

CASCADES DU HÉRISON
LAC DE CHALAIN
(passeport ou carte d'identité)
Dép. 13 h 30 Fr. 29.- (AVS: 23.50)

DIMANCHE 1^{er} AOÛT
ÎLE DE MAINAU
LAC DE CONSTANCE
(passeport ou carte d'identité)
Dép. 7 h Fr. 42.50 (AVS: 34.-)

LE CHALET À CHÂTEAU-D'ÈX
FROMAGERIE DE MONTAGNE
SUR FEU DE BOIS
Dép. 13 h 30 Fr. 27.- (AVS: 22.-)

LAC LÉMAN
MONT-PÉLERIN
Dép. 13 h 30 Fr. 25.- (AVS: 20.-)

Programmes - Renseignements
Inscriptions chez:

WITTEWER
CARS NEUCHÂTEL 25 82 82

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

Voyages Christinat FONTAINEMELON

Mercredi 28 juillet
Tour des 3 Lacs
dép. 13 h Fr. 25.- AVS: Fr. 20.-

Jeudi 29 juillet
Grindelwald-Lauterbrunnen
dép. 8 h Fr. 32.- AVS: Fr. 25.50

Vendredi 30 juillet
Course surprise
dép. 13 h Fr. 23.- AVS: Fr. 18.-

les 30 et 31 juillet
Spectacle Avenches
La Reine Berthe
dép. Val-de-Ruz 18 h 30
dép. Neuchâtel 19 h
Voyage et billet Fr. 26.50
AVS Fr. 22.- enfants Fr. 16.-

Renseignements - Inscriptions
Tél. (038) 53 32 86.

Par suite de remise de commerce,
nous vendons, à bas prix,

meublier divers
en bon état.
Armoires 2 portes, bois de lits, tables
de nuit, sommiers métalliques, têtes
mobilier, matelas, tables et chaises.
Tél. au (038) 24 71 54.

DEMANDES D'EMPLOIS

Coiffeur Messieurs
Jeune Suisse allemande cherche une
place dans la ville de Neuchâtel.
Bonne référence. Date à convenir.

Erich Müller, Châtenetmatt-
strasse 12, 4562 Biberist.
Tél. (065) 32 32 04
(entre 19-20 heures).

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

A VENDRE
ENREGISTREUR À CASSETTES stéréo.
Tél. 24 28 35.

VASE EN BOIS pour orner carnotzet (hauteur
3 m). Tél. (038) 31 21 15.

RIDEAUX, modèle Fisba, hauteur 235 cm, blanc-
vert; largeur 150 cm et 380 cm; beige-brun: lar-
geur 230 cm. Prix intéressant. Tél. 24 23 71, heu-
res bureau.

CANAPÉ-LIT + 2 fauteuils d'occasion au plus of-
frant. Tél. 33 54 26.

CAUSE DÉPART TV Gründing Super Color-multi-
norme, grand écran, 2000 fr. Tél. 42 23 90.

SUPERBE ROBE DE MARIÉE, modèle Pronuptia,
longue traine, avec accessoires. Valeur à neuf,
Fr. 1300.- (prix à discuter). Tél. (038) 31 86 26, le
soir.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, 3 plaques, four, 1 bu-
reau blanc. Tél. 31 16 27.

MAGNIFIQUES CHATS SIAMOIS âgés de 3 mois
propres. Fr. 50.- pièce. Tél. (038) 75 23 30.

A LOUER
BOUDRY: joli studio, confort, jardin. Tél. (039)
37 18 06, de 12 à 14 heures et dès 20 heures.

DÈS LE 8 AOÛT en ville, appartement 3 pièces,
200 fr. Tél. 24 28 35.

STUDIO MEUBLÉ, bains, grande cuisine agencée,
à Hauterive, pour le 1^{er} septembre. Tél. 33 56 05.

CERNIER, studio meublé, douche-W.-C., cuisin-
nette. Tél. 25 28 06.

A FLEURIER appartement 3 pièces, tout confort,
prix modéré. Tél. 61 11 24.

STUDIO MEUBLÉ avec cheminée, téléphone, an-
tenne, 195 fr. Tél. 41 28 15.

LA COUDRE, Berthoudes 68, 1 1/2 pièce, meublé,
400 fr., charges comprises; tout confort, cuisine
agencée, balcon, excellente vue. Libre dès fin août
ou plus tôt. Pour visiter, tél. (038) 25 69 91, heures
de travail.

BREVARDS, 2 1/2 pièces, confort, cave et galetas,
355 fr. + charges. Tél. 55 25 83.

STUDIO, LA COUDRE, neuf, balcon, vue lac, tout
confort. Fr. 390.-, charges comprises. Tél. (038)
31 73 83.

PESEUX, disponible encore un très grand studio
(40 m²) et un très bel appartement 2 pièces, bal-
con, confort. Prix Fr. 400.- et Fr. 470.- respecti-
vement. Tél. (038) 31 73 83.

PETIT APPARTEMENT DE UNE PIÈCE 1/2, à Fenin
(7 km de Neuchâtel). Cuisine agencée, chambre
meublée, douche. Location 200 fr. + charges
42.-. Entrée à convenir. Service d'autobus Neu-
châtel-Fenin-Savagnier. Adresser offres écrites à
CM 1673 au bureau du journal.

AUVERNIER, SPACIEUX STUDIO MEUBLÉ, tous
confort, libre tout de suite ou à convenir. Tél.
17 heures 31 42 07.

STUDIO MEUBLÉ avec balcon, dès 1.10.76. Rue
Bachelin, Fr. 450.- tout compris. Tél. 25 98 64
dès 19 h ou 31 72 82 la journée.

CHAMBRE INDÉPENDANTE DANS VILLA, vue,
tranquillité, cabinet toilette. Tél. 25 46 53.

CHAMBRE INDÉPENDANTE tout confort, avec
balcon. Tél. 25 21 21/25 82 00.

APPARTEMENT 2 PIÈCES, situation et vue lac,
magnifique, tout confort, neuf, balcon, Fr. 480.-,
Tél. (038) 31 73 83.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, confort, douche, à
monsieur, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

DEMANDES A LOUER
COUPLE AVEC ENFANTS cherche appartement
minimum 5 pièces, Neuchâtel ou environs.
Adresser offres écrites à AK 1671 au bureau du
journal.

A PESEUX, studio meublé, pour le 1^{er} septembre.
Faire offres sous chiffres 28-300443 à Publicitas,
Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

FAN-L'EXPRESS

Service des abonnés
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel

Je souscris un abonnement «Spécial-vacances»
à l'adresser suivante:

NOM _____ PRÉNOM _____

Hôtel, pension, etc. _____

No et rue _____

LOCALITÉ _____ No postal _____

Pays _____ Dpt-Province _____

pendant la période du _____ au _____

* Paiement à votre bureau * Facturer à mon retour de vacances
(* Souligner ce qui convient)
Domicile pour le paiement:
NOM, PRÉNOM: _____

No et RUE _____

LOCALITÉ _____ No postal _____

Tarif d'envoi par jour:
Suisse: 50 c. le numéro
Etranger: 90 c. le numéro
(avion: se renseigner à notre bureau)

► Ce bulletin n'est pas valable pour un changement d'adresse. ◄

Informations suisses

SUITE Chasse à la drogue

La police crut alors avoir sérieusement touché le milieu de la drogue. Mais il apparut en réalité que de nouvelles personnes entraient sans cesse en scène. C'est pourquoi la police mena à nouveau des recherches à la mi-juin. Sept jeunes de la région de Thoune et de Spiez furent appréhendés à leur tour pour trafic de stupéfiants, mais cette fois principalement de drogues « fortes » (héroïne). Certains étaient eux-mêmes allés acheter la drogue à Amsterdam, pour l'introduire en Suisse en la dissimulant dans les cachettes les plus diverses. En tout, ils importèrent environ 480 grammes d'héroïne, pour une valeur de 144.000 fr. environ au marché noir, et en écoulèrent les deux tiers sur le marché. Ces jeunes gens achetaient également de l'héroïne à d'autres trafiquants dans la ville fédérale.

Ils ne consommaient eux-mêmes pas seulement des drogues « fortes », mais aussi du haschisch. En tout, leur trafic

a porté sur quelque 250.000 fr. de drogue.

On connaît depuis longtemps les dangers et les dommages causés par les stupéfiants, tant du point de vue social que médical. En considérant ces chiffres préoccupants, chaque personne devrait prendre conscience de l'ampleur du problème. En particulier, les parents de jeunes gens, qui devraient se soucier davantage de leurs enfants : souvent les voyages à l'étranger ont d'autres buts que ceux qui ont été déclarés. Il faut également porter l'attention nécessaire aux sorties qui s'étaient souvent tard dans la nuit.

Notre but n'est pas ici de dresser un sombre tableau, mais de montrer que le problème de la drogue existe bel et bien dans nos régions également, et qu'il doit être combattu avec l'aide de la population. L'action des autorités ne saurait suffire.

Deux lieutenants tués

BERNE (ATS). — Lors d'une reconnaissance, lundi, vers 19 h, un lieutenant M. Kurt Thom, âgé de 24 ans, de Seuzach (ZH), a été victime d'un accident mortel, non loin de Daerfetten, dans le Simmental. Son véhicule s'est renversé. Un hélicoptère appelé sur les lieux de l'accident s'est écrasé peu après son départ, en raison des intempéries. Un lieutenant sanitaire qui se trouvait à bord a également été tué. Il s'agit de M. Hans Frey, âgé lui aussi de 24 ans, de Bettingen (BS). Le pilote de l'appareil a été légèrement blessé, mais le mécanicien grièvement. Comme l'a indiqué le département militaire fédéral, hier, une enquête a été ouverte.

Incendie de chalet : deux morts

UNTERIBERG (SZ), (ATS). — Un berger de 82 ans, M. August Marty, ainsi que sa nièce, Marianne Marty, âgée de 11 ans, tous deux domiciliés à Einsiedeln (SZ), ont péri durant la nuit de dimanche à lundi dans l'incendie d'un chalet d'alpage à Unteriberg. Une autre fillette âgée de 13 ans, blessée, a dû être transportée sur une civière dans la vallée. En raison de l'épais brouillard, il n'a pas été possible de faire intervenir un hélicoptère. La cause de l'incendie n'est pas encore connue. Une enquête officielle a été ouverte.

Pour un institut de droit comparé

BERNE (ATS). — Dans un communiqué, les facultés de droit des universités de Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich, la section juridique de la Haute école de Saint-Gall et les professeurs de droit des deux EPF ont pris connaissance avec grand regret de la décision du Conseil des Etats de ne pas entrer en matière sur le message du Conseil fédéral tendant à la création d'un Institut suisse de droit comparé. Elles considèrent cette création comme très nécessaire et urgente. En effet, non seulement une documentation plus fournie sur le droit étranger est indispensable pour la législation fédérale et pour la jurisprudence, mais encore l'enseignement et la recherche en droit comparé et en droit international doivent être développés dans les facultés qui ne sauraient se passer de l'instrument de travail que constituera l'institut. Les facultés regrettent que les sciences morales soient ainsi défavorisées dans la répartition de moyens publics attribués à la recherche. Elles approuvent la solution judicieuse proposée par le Conseil fédéral et prient les Chambres fédérales de s'y rallier.

VALAIS

Accident au massif du Trient

L'un des meilleurs guides de montagnes valaisans, M. René Arnold, de Zermatt, a été victime d'un accident aussi grave que stupide hier dans le massif du Trient. René Arnold était parti sur un massif à l'escalade facile avec un groupe de client pour donner des cours de varappe. Soudain un bloc de rocher partit dans le vide, projetant du même coup René Arnold et l'une de ses clientes à plus de 20 mètres.

L'alerte fut aussitôt donnée à la cabane du Trient puis en plaine. Le pilote Fernand Martignoni ramena l'illustre montagnard et sa cliente à l'hôpital de Sion. Le guide est gravement atteint mais son état ne semblait cependant pas alarmant hier soir.

Plus de 12 millions pour un hôpital

MARTIGNY (ATS). — Plus de 12 millions de francs seront investis à Martigny en faveur de l'hôpital régional qui dessert environ vingt communes. Les travaux qui vont durer jusqu'en 1978 ont déjà commencé. Le nombre de lits ne sera pas augmenté mais diverses améliorations techniques seront apportées à l'établissement (nouveau service des urgences, salles de séjour pour les malades, salles de consultation, bâtiment devant abriter de nouvelles cuisines etc.). En raison de la nouvelle politique adoptée à l'hôpital politique que le président de la ville, M. Edouard Morand, a résumée ainsi : « Un hôpital c'est fait pour y être soigné et non pour y séjourner », en raison donc de cette nouvelle politique le nombre de journées passées dans l'établissement par les malades est actuellement tombé de 18 à 11 en moyenne.

DERNIERE HEURE

Séisme à Pékin

PÉKIN (AFP). — Pékin a été touché par une forte secousse tellurique mercredi matin à 03 h 45 locales (20 h 45 hec mardi).

Le séisme a duré une dizaine à une quinzaine de secondes environ. Il est pour l'instant impossible de déterminer si ce tremblement a fait des dégâts ou des victimes. Il ne semble pas cependant qu'il ait pu avoir des conséquences graves dans la capitale chinoise elle-même à en juger par l'état des immeubles du quartier résidentiel étranger qui ne semblent pas avoir souffert. Toutefois, un incendie a pu être observé loin de la ville semblant provenir d'une raffinerie de pétrole.

Dans le quartier résidentiel où habite le correspondant de l'AFP, les habitants sont descendus dans la rue effrayés, il semble qu'il en soit de même de centaines de milliers d'habitants de la capitale à en juger par les alentours immédiats.

FRIBOURG

Trois jours d'animation pour le Premier août à Morat

De notre correspondant :

Pour donner plus de lustre à la fête nationale en cette année des fêtes commémorant le 500^e anniversaire, la majeure partie des communes du district du Lac se sont jointes à Morat pour organiser le 1^{er} Août dont la cérémonie terminera la deuxième des trois « fêtes en ville » organisées sous la devise : « La campagne et la ville se rencontrent. »

Le dimanche soir, un cortège aux flambeaux partira de la ville pour descendre au bord du lac, au Panchschau, où aura lieu le grand feu. Un feu d'artifice agrémentera la cé-

rémonie, tandis que le discours officiel sera prononcé par M. Oskar Reck, rédacteur en chef d'un grand quotidien bernois.

La fête en ville commencera le vendredi soir déjà et se poursuivra jusqu'au dimanche. Des manifestations de caractère plus intime doivent donner à la population et aux gens de la région l'occasion de mieux se connaître. L'après-midi de samedi et le dimanche, de petites scènes seront jouées dans les rues de Morat, qui retraceront les étapes importantes de la ville, telles la fondation de la ville et l'octroi de la charte. On a même reconstitué une séance du Conseil de

la ville, qui se tiendra en vieil allemand. Dimanche matin, d'autres saynètes seront jouées, l'une mettant en scène Adrien de Bubenberg, une autre la Réformation. Toutes ces scènes seront encadrées par des productions musicales. Samedi soir, la fête égiera les rues de Morat.

Un concours de tir à l'arbalète se déroulera pendant les deux jours ; il est ouvert à chacun.

En plaçant cette « fête en ville » la veille et le jour de la Fête nationale, les organisateurs pensent que le 1^{er} Août prendra un éclat tout particulier.

Ces Bernois qui exploitent nos graviers...

De notre correspondant :

« Avec la nouvelle loi sur l'aménagement des eaux, il est interdit aux Fribourgeois d'extraire des matériaux de leurs cours d'eau. Malheureusement, cette interdiction ne vaut pas pour les Bernois qui continuent à travailler dans le cours d'eau limitrophe de la Singine. L'affaire commence à être florissante pour eux, puisque nos entreprises doivent leur acheter le gravier qu'il est interdit, à elles, d'extraire. » Tel est le condensé d'une question écrite de M. Anton Piller, député, qui, citant un cas d'exploitation de graviers près de Zollihaus (Singine), demande au Conseil d'Etat d'intervenir pour supprimer cette inégalité.

Le gouvernement lui a répondu que sa question visait uniquement les extractions de matériaux dans les eaux bernoises de la Singine, car aucune entreprise bernoise n'effectue de telles extractions dans la partie fribourgeoise de cette rivière. De plus, le cas d'extraction signalé par l'intervenant (qui se situe à Guggersbach et non à Zollihaus) concerne une exploitation effectuée par un exploitant bernois qui fournit des matériaux à une entreprise de Pläselb, laquelle ravitaillait l'entreprise chargée de l'exécution du chantier d'entretien de la route cantonale à Bruenrisch. L'entreprise de Pläselb a dû avoir recours à l'exploitant bernois parce que l'autorisation temporaire qu'elle avait pour extraire des matériaux dans la Gérine était échu le 31 décembre 1975.

QUESTION DE SOUVERAINETE

Le Conseil d'Etat ajoute : « L'exploitant bernois est au bénéfice d'une autorisation portant sur la partie bernoise

de la Singine à Guggersbach et délivrée par le canton de Berne. Ce dernier agit en l'espèce dans le cadre de sa souveraineté et dans les circonstances actuelles, on ne voit pas comment l'Etat de Fribourg pourrait intervenir pour empêcher celui de Berne de disposer de son domaine public. »

Il ne semble pas au Conseil d'Etat

qu'il faille craindre une généralisation du procédé critique. D'après des renseignements obtenus auprès du service compétent, la tendance dans le canton de Berne est en effet également à une limitation de l'extraction des matériaux en rivière, particulièrement sur le tronçon limitrophe de la Singine.

A la fin de cette année, seule l'entreprise de Guggersbach serait encore autorisée à extraire des matériaux. Occasionnellement, quelques extractions sont aussi autorisées pour des buts d'intérêt général, des routes forestières notamment.

MARLY

Collision : gros dégâts

Hier, vers 8 h 30, un automobiliste de Fribourg circulait de son domicile vers Marly. A la hauteur du garage Gauthier, il eut sa route coupée par un automobiliste de Marly qui se rendait à Fribourg. Au cours de la collision, le passager de la première voiture fut blessé aux côtes. Il s'agit de M. Andreas Aebi, âgé de 25 ans, de Giffers, qui a dû recevoir des soins à l'hôpital cantonal. Les dégâts sont estimés à 20.000 francs.

BILLENS

Crédit accepté

Une demande de crédit a été acceptée pour compléter les travaux du captage d'eau. Il sera possible de récupérer une source donnant 25 l/min, ce qui permettra d'aider à l'alimentation du village en eau potable. Les contribuables de Billens ont accepté également une taxe compensatoire pour l'épuration des eaux, fixée d'après l'importance des bâtiments.

GENEVE

Le plan SECA s'est révélé efficace

GENEVE (ATS). — Après la période de sécheresse qui a touché le canton de Genève, l'état-major de l'opération SECA (Organisation des secours lors de catastrophes en temps de paix) et le conseiller d'Etat chargé du département de l'intérieur et de l'agriculture, M. Gilbert Duboulet, ont constaté hier au cours d'une conférence de presse, que le plan SECA, mis sur pied pour la première fois, avait parfaitement bien fonctionné et s'était révélé très efficace.

Alors qu'une centaine de personnes ont participé aux diverses opérations, principalement de ravitaillement en eau, sous la direction de la protection civile, on procède maintenant à une démobilitation progressive. En outre, l'arrêté interdisant les arrosages de jour a été abrogé depuis hier.

VAUD

Souvenirs vaudois de Paul Morand

Avec la mort de Paul Morand, survenue à la fin de la semaine dernière, disparaît le dernier de ceux, qu'au Quai d'Orsay, on avait surnommé « le quatuor de Berthelot » : Paul Morand, Paul Claudel, Jean Giraudoux et Alexis Léger alias Saint-John Perse. Ils furent en effet, à la fin de la Belle époque et au temps des années folles, les poulains du tour-puissant secrétaire général du Quai d'Orsay qui régnait alors en maître au département, c'est ainsi que les gens de la maison appellent le ministère des affaires étrangères.

Ayant passé le concours diplomatique le 24 avril 1913, un an avant Léger, six ans avant Giraudoux, Paul Morand avait commencé sa carrière diplomatique à Londres, la même année, dans cette ambassade de France que dominait le grand diplomate que fut Paul Cambon. Jeune diplomate, Paul Morand, qui ne passait pas dans les chancelleries pour un « bourreau de travail » avait un jour demandé à son ambassadeur : « A quelle heure dois-je venir demain, Monsieur l'ambassadeur ? » — « Quand vous voudrez, mon ami, mais pas plus tard » lui avait alors répondu Paul Cambon.

J'ai aimé Paul Morand écrivain avant de rencontrer et d'aimer l'homme que j'ai souvent vu depuis 1945, soit à La Tour-de-Peilz, au chalet Gramont, chez l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Georges Bonnet, soit sur le quai de Vevey, que nous arpentions en cau-

sant, soit encore à la Bibliothèque cantonale et universitaire à Lausanne où Paul Morand venait consulter maints documents pour écrire son œuvre.

J'ai lu et relu son « Journal d'un attaché d'ambassade » qu'il m'avait dédié en qualifiant ce livre de « souvenir d'avant-vie ». C'est précisément ces souvenirs-là que je prisais le plus lorsque Paul Morand, délicieux et malicieux conteur, se prenait à les évoquer. Alors défilaient les grandes figures de la littérature, des arts, de la diplomatie.

UN VISAGE DE BOUDDHA

Paul Morand, plus que tout autre, avait conservé une jeunesse de cœur qui transparaissait dans tous ses propos. Il était sans préjugé comme sans rancune et son visage de Bouddha que les ans avaient buriné, s'éclaircissait souvent de cette lueur de malice que l'on rencontre chez ceux qui connaissent le fond des choses et le dédain des hommes.

Désormais, nous ne le verrons plus franchir, de sa démarche élastique, la porte du château de l'Aile, place du Marché 1 à Vevey. De ceux que j'ai vu vivre autour de lui, Edmond Jaloux est parti le premier en août 1949, et tant d'autres ont suivi. Eternel voyageur, Paul Morand m'avait dit un jour : « Si la réincarnation existe, que je sois au moins réincarné dans une valise... Paul Morand nous a quittés. Espérons qu'il a enfin trouvé le port... Raymond MARTEL

Vers une amélioration de la route Lausanne-Berne

LAUSANNE (ATS). — La route cantonale Lausanne - Faoug (route de Berne) est encore l'axe principal de circulation entre la Suisse romande et allemande. Il en résulte que l'an dernier, sur le tronçon Lucens-Payerne, environ 10.500 véhicules en moyenne ont été recensés quotidiennement, avec des pointes de l'ordre de 20.000 passages. Et cette « bourrée » ne diminuera pas avec l'ouverture complète de la RN 12, si l'on tient compte de l'augmentation régulière et générale du trafic en Suisse, selon les derniers calculs faits par les spécialistes.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, conscient de l'importance de cette route et des dangers qu'elle représente,

notamment en tenant compte du fort pourcentage de poids lourds qu'elle absorbe et continuera d'absorber, estime urgent d'améliorer le dernier tronçon étroit qui, sur 6 km 900, entre Lucens et Marnand, dans la Broye vaudoise, n'a pas plus de 7 m de largeur et traverse deux localités. De plus, sur le tronçon Lucens - Henniez, d'environ 5 km, on constate une nette diminution de la portance de la chaussée, ce qui implique à brève échéance une réfection complète du revêtement.

La route doit être prévue à trois voies pour permettre le dépassement en toute sécurité des poids lourds. On a en effet constaté, de 1971 à 1973, une fréquence d'accidents graves nettement plus élevée sur le tronçon à deux voies Bressonnaz-Marnand que sur les autres tronçons. C'est pourquoi le Conseil d'Etat demandera au Grand conseil, au cours de la session parlementaire de septembre, un crédit de 18,2 millions de francs pour corriger la route entre Lucens et Marnand, notamment pour éviter la traversée d'Henniez. Le coût total des travaux est estimé à 26 millions de francs et l'on attend une subvention fédérale de 7,8 millions de francs, soit 30 %.

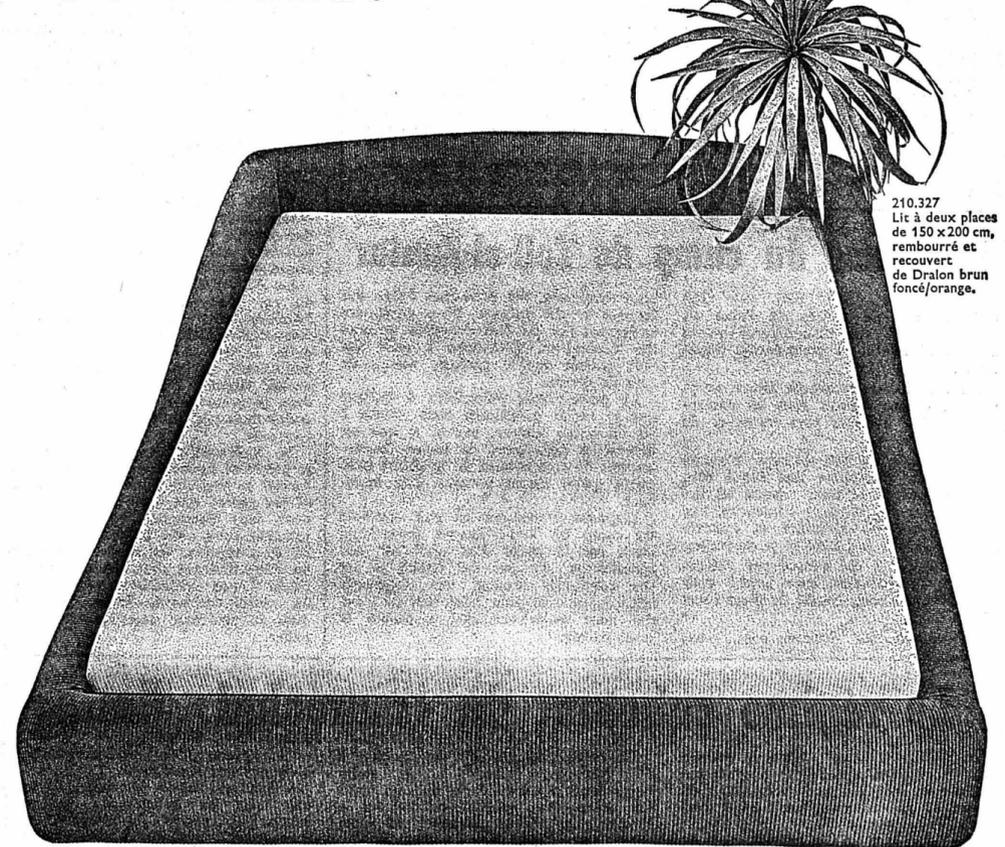
TESSIN

Train routier de cigarettes saisi

LAUSANNE (ATS). — Par cinq décrets successifs, le Grand conseil a mis à disposition du Conseil d'Etat vaudois un montant de 8.564.700 fr. pour permettre au canton de verser sa part conventionnelle aux travaux de la deuxième correction des eaux du Jura. Débutés au printemps 1962, les travaux sont terminés. Le bouclage des comptes s'est fait plus tard que prévu, certains achats de terrains et des demandes de dédommagement ayant donné lieu à de longues procédures juridiques.

CHIASSO (ATS). — Lundi soir, la garde italienne des finances a saisi un train routier rempli de cigarettes à la douane de Brogeda (Chiasso). Son conducteur a été arrêté.

Seulement 490 francs. Bonne nuit, les amis.



On peut admirer à Versailles des lits si larges qu'ils font rêver, et il faut reconnaître que Louis XIV s'y entendant. Mais les grands lits de 150 x 200 cm ne sont pas réservés aux rois.

Pour meubler vos appartements, vous en trouverez un, au Home-Discount, en mousse synthétique et recouvert de tissu brun foncé/orange, pour 490 francs seulement.

Et tant qu'à économiser : chez Home-Discount (de Pfister Meubles), vous trouverez dans la Suisse entière des meubles de tous styles à l'emporter et ce, même après le travail dans les magasins ouverts en nocturne. Et comme le transport s'effectue dans votre propre voiture

(ou encore avec une camionnette louée à tarif spécial ou par livraison à domicile contre un modique supplément), les meubles sont tout aussi avantageux que les conditions de vente : paiement comptant à 90 jours ou crédit immédiat, 10 ans de garantie sur contrat, essence gratuite pour tout achat dès 500 francs.

Vous pouvez donc vous l'offrir sans mettre votre budget en péril. Tant il est vrai que, chez Pfister Meubles, le client est toujours roi et même, dans le cas particulier un vrai petit Roi Soleil.

Alors : embarquez-le, déballez-le et installez-le — quelle allure.

Vous trouverez un Home-Discount partout où il y a en Suisse un magasin Pfister.

HOME DISCOUNT

Embarquez-le, déballez-le et installez-le — quelle allure.

Pfister Meubles

L'affaire des pots-de-vin de la Lockheed : Tanaka ex-premier ministre du Japon arrêté

TOKIO (AP). — L'ancien premier ministre Kakuei Tanaka, un enfant pauvre devenu millionnaire et chef de gouvernement de son pays jusqu'à ce que les procédés qu'il avait employés pour s'enrichir le poussent à démissionner, il y a 19 mois, a été arrêté mardi et jeté en prison pour avoir touché des pots-de-vin de la société Lockheed.

Avec son secrétaire, M. Enomoto, il est accusé d'avoir reçu 500 millions de yens d'un dirigeant de la société Marubeni, qui représentait à l'époque la société Lockheed au Japon.

L'arrestation de M. Tanaka a plongé dans la stupeur le monde politique japonais ainsi que les milieux d'affaires. Le yen a fait une chute de 53 points et

une baisse a été enregistrée à la Bourse de Tokio.

Le premier ministre actuellement en fonction, M. Miki, qui a succédé à M. Tanaka, a déclaré au cours d'une conférence de presse que l'arrestation de son prédécesseur est « la plus grande épreuve à laquelle le parti libéral démocratique » ait à faire face depuis sa formation, en 1955. M. Miki a assuré qu'il s'emploiera à rétablir la confiance dans le gouvernement.

NETTOYAGE

L'arrestation de M. Tanaka ne peut qu'aider M. Miki. L'ancien premier ministre dirigeait l'une des puissantes factions du parti au pouvoir et il s'était

associé avec le vice-président du parti, M. Shiina, avec le vice-premier ministre Fukuda et avec le ministre des finances, M. Ohira, pour tenter de déloger M. Miki, en lui reprochant son indécision. L'arrestation de M. Tanaka ne manquera pas d'ébranler ce mouvement d'opposition au sein du parti.

L'ICEBERG

Toutefois, répondant à des membres de l'opposition devant la commission d'enquête sur le scandale des pots-de-vin, M. Miki a affirmé qu'il n'a pas essayé de se débarrasser de M. Tanaka. L'un des membres de l'opposition a déclaré que l'arrestation de l'ancien premier ministre « n'est que la partie émer-

gée de l'iceberg » et il a réclamé la démission de M. Miki et de son gouvernement. M. Miki a assuré qu'il n'échapperait pas aux responsabilités qui sont les siennes et qu'il entreprendrait de faire le nettoyage au sein du parti.

MM. Tanaka et Enomoto ont été officiellement inculpés de violation de la loi sur le contrôle des changes. L'ancien premier ministre a été arrêté dans le bureau du procureur où il s'était volontairement rendu pour un interrogatoire. Il a été conduit aussitôt en prison. Quelques heures plus tard, il a remis sa démission au parti, mais il reste membre de la Diète, la Chambre basse du parlement. M. Enomoto, qui est souffrant, a quitté l'hôpital pour la prison.



Tanaka entre deux policiers.

(Téléphoto AP)

Nouvelle opération d'évacuation au Liban

BEYROUTH (AP). — Quelque 400 étrangers ont été évacués vendredi de Beyrouth par le bateau-atelier de la 6^{me} flotte américaine « Coronado ».

Le bateau avait jeté l'ancre devant Beyrouth avant l'aube et à 10 heures l'opération, qui s'est déroulée sans incident, était terminée.

Parmi les partants, figurait M. Seelye, l'ambassadeur des Etats-Unis, dont le départ avait été tenu secret jusqu'au dernier moment. M. Seelye, d'après l'ambassade, se rend à Washington pour consultations, puis reviendra à Beyrouth.

Le « Coronado », qui doit débarquer ses passagers à Athènes, est le même

bateau qui évacua 400 étrangers lors des troubles de Chypre, en 1974. Il les avait alors conduits à Beyrouth...

Comme lors de la précédente évacuation par mer, le mois dernier, des miliciens fortement armés de l'OLP et d'organisations musulmanes de gauche assuraient la protection, tandis que les évacués, regroupés à l'ancien club de natation des officiers, prenaient place à bord d'une péniche de débarquement qui devait les conduire au « Coronado ».

Et comme la fois précédente, un fedayin, qui se tenait sur la jetée, au-dessus du quai d'embarquement, a causé

un bref moment d'émotion en tirant en l'air une rafale, sans explication.

Selon l'ambassade des Etats-Unis, qui avait organisé l'opération, 550 personnes environ, dont 160 Américains, s'étaient faites inscrire pour l'évacuation. En fait 400 environ se sont présentées, dont « moins de la moitié » d'Américains, a-t-elle dit.

ENCORE UN

Par ailleurs, Radio-Beyrouth, aux mains de la gauche, a annoncé qu'un projet de règlement, élaboré sous l'égide des Soviétiques, a reçu l'accord de principe des Palestiniens et de la Syrie.

Il comporterait la formation d'une commission tripartite (Libanais, Syriens et Palestiniens) pour veiller à l'application d'un cessez-le-feu, dans tout le Liban, et au démantèlement de toutes les fortifications, dans un délai d'une semaine.

La Syrie se porterait garante de la coexistence pacifique entre les fedayins et le gouvernement libanais.



Des Libanaises passent en Israël pour recevoir des soins l'une des femmes attendant un enfant.

Seize personnalités sont déjà appréhendées

Seize personnes ont été arrêtées au Japon dans le cadre de l'enquête sur les pots-de-vin de la Lockheed. Des dizaines de millions de yens auraient ainsi « arrosés » des personnalités japonaises pour favoriser la vente au Japon d'avions américains, selon une commission d'enquête du Sénat américain.

Les autres personnes arrêtées appartiennent à la société Marubeni ou à la compagnie aérienne All Nippon Airways.

Lockheed avait versé des pots-de-vin pour vendre des avions de patrouille anti-sous-marine « Orion » au lieu qu'un avion de ce type soit construit au Japon, et pour que « All Nippon Airways » achète l'airbus Tristar.

M. Tanaka a été premier ministre du 6 juillet 1972 au 8 décembre 1974. C'est pendant cette période que le Japon a acheté des « Orion ». M. Tanaka a touché les pots-de-vin entre le 9 août 1973 et le 18 février 1974, alors qu'il était à la tête du gouvernement.

Né dans une famille pauvre, M. Tanaka avait fait fortune dans la construction avant de se faire élire à la Diète en 1947. Sans avoir fait d'études universitaires, et sans l'expérience de la fonction publique, deux conditions généralement exigées pour faire une carrière politique au Japon, il a réussi à la force du poignet, ce qui lui avait valu le surnom de « bulldozer programme ». Il avait déjà été trois fois ministre des finances, secrétaire-général de son parti deux fois et ministre du commerce extérieur et de l'industrie quand il battit MM. Fukuda et Ohira pour la présidence du parti.

tant homme d'affaires, M. Osano, qui a, par la suite, été associé au scandale Lockheed.

L'article de ce magazine a mis en lumière les liens étroits entre les libéraux-démocrates et les milieux d'affaires, et sur les sommes que touche le parti pour se maintenir au pouvoir. C'en fut assez pour contraindre M. Tanaka à démissionner.

UN FAIT PAR JOUR

L'ex-bulldozer

On l'appelait le bulldozer. Il n'est plus qu'un prisonnier. Il disait : « Je suis un ordinateur » : il s'est trompé dans ses calculs. Tanaka n'est plus le personnage « musclé » qui accéda aux honneurs, après avoir épousé la fille de son patron. Il est devenu l'accusé No 1 du scandale de la Lockheed... au Japon. Depuis le 29 mai 1976, le sénateur Church, qui réva un moment de la Maison-Blanche, et qui est président de la commission d'enquête, l'avait en point de mire. Il vient de l'abattre. Il n'y aura pas de suite au livre que Tanaka écrit en septembre 1973 : « Construisons un nouveau Japon ». Car, maintenant, le Japon se fera sans lui.

En fait, Tanaka était condamné depuis le 31 mai. C'est ce jour-là que le Yomiuri Shimbun le mit en cause, en écrivant : « Jamais, depuis la fin de la guerre, une affaire aussi sordide n'aura éclaboussé le Japon ». C'est ce jour-là que M. Miki déclara qu'il se donnait 8 mois pour faire la lumière. M. Miki, le premier ministre, est en avance. A moins, bien sûr, que d'autres personnalités japonaises attendent, elles aussi, d'être mises en cellule. C'est possible. C'est fort possible. C'est quasi certain. Le scandale Lockheed est international. Et d'autres capitales que Tokio vont être, elles aussi, vraiment très... ennuyées. Il suffira d'attendre un peu. Mais au Japon, pour le parti libéral-démocrate, il n'était plus possible d'assister en silence à l'arrestation de suspects de second plan.

En juin, un des espoirs du parti gouvernemental, Yohei Komo avait provoqué une immense émotion au Japon en déclarant qu'il ne voulait plus être « complice des complices ». Et que, dans ces conditions, il préférait fonder un autre parti, celui de la « réforme », dont les membres ne seraient, en aucune manière, compromis dans l'affaire Lockheed. Depuis le 28 juin, M. Miki avait réuni autour de lui un véritable état-major de crise pour tenter de conjurer le pire. Mais, depuis le 28 juin aussi, les plus grands journaux japonais attaquaient le chef du gouvernement en l'accusant de faiblesse car, par sa faute « les jours du parti libéral-démocrate étaient désormais comptés ». Et, bien sûr, les complices de Tanaka ont parlé. De même que le directeur de la « All Nippon Airways » à laquelle Nixon, hélas, s'est jadis intéressé de près. De beaucoup trop près. Nixon on le retrouve partout. Et même là.

Wakassa, le président de la compagnie aérienne japonaise a été contraint d'avouer qu'il avait reçu 170.000 dollars pour faciliter l'achat d'avions dont le Japon n'avait nul besoin. A cette occasion, il a forcément ouvert son « parapluie ». Et c'est pour cela qu'il s'est mis à pleuvoir sur l'avenir de Tanaka. En fait, il est aujourd'hui permis de le dire, 25 députés japonais seraient compromis dans cette affaire. En fait, quelques-uns des plus importants industriels japonais vont devoir rendre des comptes. En fait, si l'affaire Lockheed revient au premier plan, c'est parce que les dirigeants de la société américaine ont accepté de « coopérer ». Et qu'ils avaient, évidemment, beaucoup de choses à dire. « Je suis certain que nous ne saurons pas tout avant l'automne », disait, début juillet, M. Miki. C'est bien possible. Car le ministère de la justice laisse entendre que 130 personnalités japonaises risquent à leur tour, de prendre le chemin des prisons de Tokio.

La commission de surveillance des opérations de bourse à New-York s'agit, en effet, beaucoup à ce sujet. Et il serait étonnant que ses dirigeants n'aient pas, très bientôt, quelque chose d'intéressant à dire. Au Japon, 250 millions de dollars ont été distribués. A combien se montait la part de Tanaka ? Et, saura-t-on un jour qui a déposé en Suisse un million de dollars, non sans avoir, au préalable, donné à Nixon une petite commission. L'affaire Lockheed enterrée ? Il se pourrait bien qu'elle commence. Et cette fois, pour de bon.

L. GRANGER

Castro envoie des « techniciens » en Angola

PINAR-DEL-RIO, Cuba (AFP). — M. Fidel Castro, premier ministre cubain, a officiellement déclaré ouverte en Angola l'« étape de la paix », et annoncé l'envoi dans ce pays d'au moins deux mille techniciens civils.

Le leader cubain a fait cette déclaration dans un discours prononcé devant plus de 150.000 personnes à l'occasion du 23^{me} anniversaire de l'attaque de la garnison de Moncada et de la révolution cubaine. Il avait à ses côtés M. Agostino Neto, président de l'Angola, qui fait actuellement une visite d'amitié à Cuba, et qui prit également la parole.

Fidel Castro a affirmé qu'au cours des conversations avec le président angolais les questions militaires avaient tenu la place la plus restreinte, ajoutant que ce qu'il fallait désormais à l'Angola, c'était des « héros de la paix ».

Il a cependant rappelé que subsistaient en Angola des « unités militaires cubaines munies des armes nécessaires pour faire face à toute nouvelle invasion », et qu'en cas d'agression extérieure, les soldats cubains combattraient aux côtés des angolais « épaulement par épaulement ».

Le premier ministre cubain a d'autre part déclaré que les forces cubaines en Angola avaient également pour mission d'entraîner les forces gouvernementales

« contre le sabotage et la contre-révolution ». Il a cependant ajouté que l'aide dont avait besoin l'Angola actuellement était surtout « civile et technique ».

LES COMBATS

Le président angolais a, pour sa part, affirmé dans son discours que son pays entreprenait la « reconstruction nationale », tout en admettant que des combats s'y déroulaient encore. Il s'est félicité de la « solidarité et de l'amitié »

entre combattants cubains et angolais, qualifiée de « parfaite », et a célébré l'« aide généreuse et fraternelle » de l'Union soviétique.

Le chef de l'Etat angolais s'en est ensuite pris à la Chine, qui, selon lui, a envoyé au Zaïre des conseillers et des soldats, qui franchissent la frontière angolaise avec « les forces fantômes du Front national de libération de l'Angola (FNLA) pour combattre — contre le M.P.L.A. ».

L'affaire kurde rebondit

GALALA (Irak) (REUTER). — La tension renaît entre l'Irak et la Syrie, cette fois à propos des Kurdes.

Sans la nommer directement, le président du conseil exécutif de la région autonome kurde en Irak, M. Akraoui, a mis en garde la Syrie contre toute tentative de sa part d'encourager les Kurdes à reprendre la lutte contre le pouvoir central irakien.

La rébellion kurde a pris fin il y a seize mois, après l'accord intervenu à Alger entre l'Irak et l'Iran. Ce dernier avait apporté son appui aux maquisards kurdes dont le chef, le fameux général Barzani, vit aujourd'hui avec deux de

ses fils dans un village des environs de Téhéran.

On dit de source bien informée en Irak que cet avertissement, lancé la semaine dernière, vise incontestablement la Syrie, un pays où vivent un demi-million de Kurdes.

On indique également que le motif de la Syrie à un soutien envers une nouvelle rébellion kurde serait de contraindre l'Irak à retirer de sa frontière avec la Syrie les effectifs de trois divisions. C'est le mois dernier que Bagdad avait décidé l'envoi de ces trois divisions jusqu'aux hauteurs de Golan, là où se situe le front israélo-syrien, afin, avait-il précisé, de se joindre à un nouveau front militaire arabe.

L'héroïsme de la Croix-Rouge

BEYROUTH (AP). — Circulant à l'intérieur du camp de réfugiés de Tell-el-Zaatar sous la seule protection du drapeau de la Croix-Rouge, Jean Hoeflinger et deux de ses collègues se comportent comme des héros.

C'est un qualificatif inattendu pour Jean Hoeflinger, 32 ans, un juriste suisse, qui, il y a encore trois ans, ne savait pas quoi faire de sa vie et s'est lancé dans l'action humanitaire presque par accident.

Le rôle que jouent les représentants du Comité international de la Croix-Rouge au Liban n'est pas habituel pour une organisation qui se départit rarement d'une stricte neutralité.

Mais Jean Hoeflinger ne correspond pas à l'image qu'on peut se faire du responsable moyen de la Croix-Rouge.

Sa décision la plus audacieuse a été, vendredi dernier, de conduire personnellement une équipe dans le camp palestinien de Tell-el-Zaatar, où plus de mille blessés attendaient en vain qu'on vienne à leur secours. Deux tentatives identiques avaient échoué auparavant, le cessez-le-feu n'étant jamais respecté.

Le CICR est l'unique canal par lequel des médicaments peuvent parvenir aux victimes de la guerre civile libanaise. « En fait, nous sommes le ministère de la santé », dit Jean Hoeflinger, et c'est un triste privilège. »

les Palestiniens, des personnes âgées, des femmes et des enfants. Vingt personnes seulement ont pu être délogées vivantes des décombres. Dimanche à midi des voix étaient encore perçues, venant de sous les pierres.

Le porte-parole palestinien a indiqué que le réduit palestinien était soumis à un pilonnage intense, mardi, et que ses défenseurs signalaient de fortes concentrations de combattants de la droite indiquant qu'un assaut pourrait être imminent.

L'approvisionnement en eau courante du camp de Tell-el-Zaatar, interrompu lundi par la chute d'un obus sur une canalisation, n'a pas été rétabli et les trois continuellement très dangereux chaque tentative pour aller tirer de l'eau des deux puits existants, a ajouté le porte-parole.

Le drame du camp de Tell-el-Zaatar

BEYROUTH (REUTER). — 150 cadavres ont été retirés de l'abri du camp de Tell-el-Zaatar bombardé samedi a annoncé mardi un porte-parole palestinien.

De cent à cent-cinquante autres corps seraient encore enfouis sous les décombres et l'on n'espère plus retrouver de survivants.

Les assiégés de Tell-el-Zaatar n'ont pu fouiller les décombres que lundi soir, à la tombée de la nuit, lorsque les tirs de la droite ont diminué d'intensité. Les cadavres ont été identifiés et enterrés immédiatement, a ajouté le porte-parole.

La tragédie a été causée par l'effondrement du bâtiment sous lequel avait été aménagé l'abri, touché de plein fouet par un obus.

La plupart des victimes sont, selon

les Palestiniens, des personnes âgées, des femmes et des enfants. Vingt personnes seulement ont pu être délogées vivantes des décombres. Dimanche à midi des voix étaient encore perçues, venant de sous les pierres.

Le porte-parole palestinien a indiqué que le réduit palestinien était soumis à un pilonnage intense, mardi, et que ses défenseurs signalaient de fortes concentrations de combattants de la droite indiquant qu'un assaut pourrait être imminent.

L'approvisionnement en eau courante du camp de Tell-el-Zaatar, interrompu lundi par la chute d'un obus sur une canalisation, n'a pas été rétabli et les trois continuellement très dangereux chaque tentative pour aller tirer de l'eau des deux puits existants, a ajouté le porte-parole.

Les exigences du PC italien

ROME (AP). — Les communistes ont obtenu deux présidences de la Chambre des députés italienne mardi, celle des finances et du trésor, et celle des affaires constitutionnelles.

Le PCI, toutefois, ne se satisfait pas de ces concessions, pas plus que de l'élection d'un des siens, M. Ingrao, comme président de la Chambre des députés. Il veut, à défaut de portefeuilles ministériels, qu'on reconnaisse sa force — 228 sièges à la Chambre contre 179 ; dans la précédente — et que les démocrates-chrétiens sollicitent publiquement leur aide.

M. Andreotti, à qui a été confiée par le président Leone la mission délicate de former le nouveau gouvernement, a réuni les autres dirigeants du parti mardi pour leur demander l'autorisation de solliciter cette aide. Si cette autorisation lui était refusée, ses chances de former un gouvernement s'effaceraient. Le président Leone demanderait sans doute à un autre démocrate-chrétien d'essayer, mais le problème communiste resterait entier.

ministre kenyan des affaires étrangères, a énoncé sept conditions.

L'Ouganda, a-t-il dit, doit : 1. cesser tout acte de belligérance envers le Kenya en retirant ses troupes de la frontière ; 2. renoncer à ses prétentions territoriales sur une quelconque partie du Kenya ; 3. cesser de massacrer, d'arrêter illégalement, de torturer les ressortissants kenyans installés en Ouganda et de confisquer leurs biens ; 4. cesser de menacer le Kenya de recours à la force ; 5. cesser sa campagne de « haine et de diffamation » contre le Kenya ; 6. payer les marchandises et les services reçus du Kenya.

Le régime cahotant du « maréchal » Amine

NAIROBI (AP). — Selon le journal kenyan « The Nation », deux bombes ont explosé au cours du week-end au QG du maréchal Idi Amine Dada, tuant plusieurs de ses gardes.

Il y avait trois engins, déclare le journal qui cite des milieux non identifiés de Kampala. L'un d'eux avait pu être désarmé.

Lundi, un autre journal kenyan a annoncé qu'une fusillade a éclaté samedi soir, aux abords du QG du maréchal Amine Dada, à l'approche de militaires mécontents qui recherchaient le président.

Aucune des deux informations n'a pu être confirmée par ailleurs.

Néanmoins Radio-Ouganda, paraissant faire allusion à l'attaque, a déclaré que les coups de feu entendus venaient d'essais d'armes anti-chars et anti-aériennes auxquels se livraient le maréchal, ses femmes et ses enfants.

Pendant ce temps, on dit à Nairobi que l'autorité du maréchal Amine Dada paraît de plus en plus contestée, en raison d'une pénurie critique d'essence, de l'état chaotique de l'économie ougandaise et d'une agitation croissante dans l'armée.

Un sévère rationnement de l'essence a été mis en vigueur et la radio ougandaise a annoncé, lundi, que seuls les transports publics circuleront à l'avenir. Les avions étrangers ne pourront plus refaire le plein en Ouganda.

LES CONDITIONS

Le Kenya a rendu publiques mardi les conditions auxquelles il est prêt à normaliser ses relations avec l'Ouganda, lesquelles se sont détériorées graduellement depuis le raid aéroporté israélien à Entebbe.

Devant le corps diplomatique et la presse, spécialement convoqué, le

Connu des services de police comme l'un des principaux responsables des « Brigades rouges », Naria faisait également l'objet d'un mandat d'arrêt pour avoir séquestré en octobre 1975 le directeur d'une entreprise de Gènes où il travailla en 1970 avant d'être licencié pour « activité politique ».

L'assassin du procureur de Gènes

ROME (ANSA). — La police italienne a procédé mardi à une arrestation dans l'affaire du meurtre du procureur général de Gènes, Coco. A Gabi, près de Saint Vincent (val d'Aoste), elle a en effet appréhendé Giuliano Naria, membre des « brigades rouges », ainsi que sa compagne. Ils n'ont opposé aucune résistance, précise la police.

Connu des services de police comme l'un des principaux responsables des « Brigades rouges », Naria faisait également l'objet d'un mandat d'arrêt pour avoir séquestré en octobre 1975 le directeur d'une entreprise de Gènes où il travailla en 1970 avant d'être licencié pour « activité politique ».

SUITE Seveso: l'OTAN s'en mêle



Personne dans le village sauf les soldats.

(Téléphoto AP)

Par ailleurs, on a appris mardi matin, que lors d'analyses, des traces de TCDD avaient été retrouvées dans des communes voisines. D'autre part, aussi bien à Seveso que dans les villages avoisinants, de petits animaux continuent à périr. Ainsi en moins de deux jours, quelque 300 lapins auraient succombé dans la seule commune de Desio.

En Suisse, la maison-mère de la société, Givaudan SA, a averti les auto-

rités italiennes qu'il ne suffisait pas de brûler la végétation et la couche d'humus. « Cela n'est pas suffisant », déclare la direction de Givaudan SA, « il faut enlever la couche d'humus et la déposer dans des fosses imperméables ». Enfin, dans un communiqué officiel, la société suisse a réfuté les reproches qui lui ont été faits de n'avoir pas été prête à lutter contre les dégâts causés par le nuage de gaz toxique.

SUITE Couturiers parisiens

Pour les grands dîners, il a créé des robes-fleurs en pétales dont les couleurs éclatent sur des collants noirs.

Chez Jacques Esterel, la vedette est un manteau « over-jupe ». Il comporte une jupe de tweed montée à fronces avec boutonnage accompagné d'un blouson du même tissu. Ce faux manteau qui est un vrai deux pièces, se porte sur une robe de mince lainage assorti, mais d'un ton uni. Il s'accompagne soit d'un collant de grosse laine dans le même ton soit de grosses chaussettes.

Les tons favoris sont le rouille, le grenat et le saumon. Il y a quelques appli-

cations très heureuses de bleu ciel sur grenat.

Le soir, les robes et pantalons en jersey ou mousseline dans des tons de beige ou de bleu sont accompagnés de parkas ou de ponchos en tissu laqué ou en taffetas.

Chez Jean-Louis Scherrer, c'est le marron qui domine dans la collection sport, du brun clair au brun foncé en passant par le havane.

Les tailleurs ont des plis creux devant et derrière. Les lainages sont rayés ou unis, mais toujours dans des tons doux ou neutres.